L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

81e année — No

QUEBEC, VENDREDI 6 FEVRIER 1948

3 CENTS LE NUMERO

CHAMBRE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT
7357 1-1-49

Service téléphonique

Le jour ★ 5-7116

LA NUIT (DE 5 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) LE SAMEDI APRES-MIDI, LE DIMANCHE ET LES JOURS DE FETE.

Rédacteur en chef et chef des nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

LES DÉPUTÉS RAPPELÉS À L'ORDRE

Incendie, boulevard Charest

Un édifice de trois étages comprenant un logement et les locaux de la compagnie des Scies Champion et la cordonnerie de M. Lauréat Dupuis, à l'angle du boulevard Charest et de la rue St-Dominique, est ravagé par un feu qui nécessite trois alarmes. — Dommages considérables.

Madame Albert Gagnon, 42 ans, s'est sauvé la vie et a en même temps sauvé celle de ses trois enfants en donnant l'alarme d'un feu qui a détruits les planchers supérieurs d'un édifice de trois étages, situé à l'angle du boulevard Charest et de la rue St-Dominique, et causé des dommages qui s'élevent à plusieurs milliers de dollars.

Mme Gagnon, alitée dans le logement du premier étage, alerta par téléphone le gérant et le contremaître de la compagnie des Scies Champions Ltée, respectivement MM. Maurice Roberge et Marcel Bertrand. Elle leur dit qu'une épaisse fumée se répandait dans son logement et qu'elle craignait que le feu ne soit pris à l'étage inférieur, où se trouvent la compagnies des Scies Champions Ltée et la cordonnerie de M. Lauréat Dupuis.

C'était bien dans la cordonnerie que le feu fut découvert, vers 8 h. 05, hier soir, et rapidement il se propagea aux premier et second planchers, où il a détruit complètement le toit, les planchers et les ameublements de deux familles.

Mme Gagnon dut même être transportée par les pompiers et conduite chez un voisin, M. Télesphore Savard, où ses 3 enfants ont aussi été hébergés.

La brigade municipale des incendies mit quatre heures à enrayer les flammes. Neuf puissantes lances furent installées, dont quatre montées sur les échelles "Bickel" des postes Nos 1 et 3. Quelque deux heures après avoir travaillé du dehors, les pompiers réussirent à pénétrer au premier et commencer leur travail contre le foyer même de l'incendie qui semblait venir de la cordonnerie.

Ils durent d'ailleurs faire preuve de courage et d'acrobatie pour lutter plus efficacement contre les flammes : l'enchevêtrement des fils électriques et des édifices, de même que les rues étroites entravaient leurs actions.

Au plus fort de l'incendie les flammes s'élevaient à plusieurs pieds dans les airs et menaçaient

(Suite à la page 4, 3e col.)

Le parti de De Valera semble en perdre aux élections de l'Eire

Le Fianna Fail a déjà perdu quatre sièges qu'il détenait auparavant. — Le système de représentation proportionnelle complique la situation. — La position des partis.

Dublin, 6. (PA). Le gouvernement du premier ministre De Valera, au puovoir sans interruption depuis 16 ans dans l'Eire, semblait en danger, hier soir, alors que parvenaient les rapports partiels de toutes les circonscriptions électorales à la suite de l'élection de mercredi.

Le parti du Fianna Fail de De Valera a déjà perdu quatre sièges qu'il détenait auparavant. Le Parlement compte 147 sièges, et le gouvernement doit avoir au moins 74 sièges pour rester en fonction, à moins de la formation d'une coalition.

La compilation finale des rapports est assez compliquée à cause du système de représentation proportionnelle en vigueur dans l'Eire. Si les élections avaient été conduites suivant le système électoral britannique, le Fianna Fail aurait été assuré de la victoire.

Les résultats connus vers la fin de la soirée hier donnaient la répartition suivante.

Fianna Fail : 46 sièges; — Fine Gael : 17; — Travailliste : 9; — Clann Na Poblachta (Nouveau parti républicain) : 6; — Indépendants : 6; — Talman (Fermiers) : 4; — Travailliste national : 1.

Le Fianna Fail a donc une avance de 3 siège, sur un total de 89 sièges.

Aucun leader politique n'a voulu se hasarder à prédire le résultat final qui ne sera probablement pas connu avant quelques heures aujourd'hui.

Le premier ministre a déclaré au cours de la campagne qu'il démissionnerait si son parti n'obtenait pas la majorité absolue, laissant entendre par là qu'il rejetait toute idée de coalition. Il a été élu dans son comté avec une grosse majorité.

Le Fianna Fail détenait 77 sièges avant la dissolution du Parlement. Le prochain Parlement doit se réunir le 18 février.

Vétéran de 1870

Paris, 6. (Reuter) Un vétéran de la guerre de 1870, Victor Jouanet, de Bourges, en France centrale, vient d'être décoré de la médaille militaire pour bravoure au cours de cette guerre franco-allemande de 1870. Il est âgé de 103 ans.

Feu causé par une torche

Ottawa, 6. (PC) L'emploi d'une torche pour dégeler les tuyaux d'une maison, à 518 avenue Hilson, a causé un incendie et a privé ainsi de leur foyer M. et me Gordon Arbuthnot et leurs trois enfants, qui occupaient le deuxième plancher.

Blaskowitz se suicide avant son procès pour crimes de guerre

Le commandant de la 25e armée allemande en Hollande plonge du haut d'une allée élevée de la prison de Nuremberg. — Neuvième prisonnier à s'enlever la vie dans cette prison depuis novembre 1945.

Nuremberg, 6. (PA) Le général allemand Johannes Blaskowitz s'est suicidé hier en plongeant du haut d'une allée élevée de la prison de Nuremberg peu de temps avant de subir son procès pour crimes de guerre. Sa mort n'a pas cependant retardé le procès des 13 autres accusés en même temps que lui, tous d'anciens chefs militaires allemands. Ces derniers furent escortés devant un tribunal américain pour y répondre à des accusations de crimes contre la paix et contre l'humanité.

Blaskowitz était âgé de 64 ans. Il réussit à rompre une file de prisonniers et à sauter sur un mur d'une hauteur de sept pieds longeant une allée élevée contournant la rotonde de la prison. Sous l'oeil surpris de ses gardiens qui ne purent intervenir à temps, il plongea dans la cour et s'abattit sur le pavé de tuiles, effectuant une chute d'une trentaine de pieds. Il mourut dans un hôpital militaire américain. Il avait la poitrine écrasée et des côtes fracturées lui avaient perforé les poumons.

C'est le neuvième prisonnier à s'enlever la vie dans cette prison de Nuremberg depuis qu'Herman Goering et d'autres leaders nazis y furent amenés au mois de novembre 1945.

Blaskowitz a plaidé non culpabilité lors de sa comparution le 31 décembre. Il était accusé spécialement d'avoir causé la mort de prisonniers de guerre et de civils dans le sud de la Pologne, alors qu'il commandait la huitième armée allemande aux premiers jours du conflit.

De 1942, à 1943 il commanda la première armée en Russie. Vers le milieu de l'année 1944, il commandait un groupe d'armée dans le sud de la France. Au mois de mars suivant, il fut transféré dans le secteur nord de l'Europe occidentale. Dans la dernière phase de la guerre en Europe, il commanda la 25e armée qui se rendit aux Canadiens dans les Pays Bas le 5 mai 1945.

Trois feld-maréchaux allemands, un amiral et neuf généraux sont accusés de crimes contre la paix et

(Suite à la page 5, 4e col.)

L'analyse des événements

Par J. M. Roberts, jr. de la Presse Associée

(Exclusif à L'Evénement-Journal)

Les Etats-Unis, ayant appris leur leçon en Grèce et en d'autres endroits, ont appuyé sur un programme d'aide personnelle antérieure aux envois américains en Chine et en Europe occidentale. A la veille d'annoncer un programme d'aide à la Chine, la pression américaine semble produire quelques résultats, même s'ils ne sont pas révolutionnaires.

Le premier ministre chinois Chang Chun, déclara la semaine dernière que son gouvernement "reconnait très bien, que pour obtenir le maximum de bénéfice de l'aide extérieure, il est nécessaire qu'un programme d'aide personnelle adéquat et praticable, de mesures domestiques soit adopté. Ce programme devrait en premier lieu appuyer fortement sur les questions économiques et financières d'importance immédiate, lesquelles seront suivies de certaines autres réformes dans le champ de l'administration générale et de la réorganisation militaire".

En fait, si les Chinois peuvent le faire, ils entreront parfaitement dans l'esprit de la demande américaine. C'est un gros "si", mais il manifeste tout de même que les Chinois ont finalement compris ce que nous voulons dire.

Ils espèrent boucher quelques-unes des fissures et contrôler les rapines par lesquelles le revenu du gouvernement chinois disparaissaient. Ils veulent améliorer leurs systèmes de taxation, pour augmenter le revenu et éliminer les injustices, en se basant sur la capacité de payer. Ils veulent également amender le contrôle des commodités de la vie, pour mettre un frein à la spéculation et à la hausse des prix. Ils veulent enfin stabiliser la monnaie, encourager les exportations, enlever aussi rapidement que possible les restrictions d'importation sur les marchandises payées en dollar, et rétablir les communications et les industries essentielles.

Mais le point le plus important de toutes ces décisions est sans doute la bonne volonté manifeste du gouvernement d'accepter les recommandations de la mission américaine de l'agriculture en Chine pour améliorer la production, les conditions de vie rurale et transformer le sol. Ceci nous ramène à une des bases de révolution chinoise elle-même, et aux buts de Sun Yat Sen.

La Chine est une terre de paysans, et sa force ultime réside dans ce qu'elle peut faire avec eux.

Ce qui est moins réconfortant, c'est le renvoi au second plan du problème de la réorganisation militaire.

Cette attitude fut peut-être involontaire, et la simple acceptation d'un état de fait. Ou bien, est-ce pour cela que le programme américain est maintenant con-

(Suite à la page 11, 7e col.)

Village menacé de conflagration

Ottawa, 6. (PC) Des brigades d'incendie des régions avoisinantes se dirigeaient en vitesse hier soir vers le petit village de North Gower, à 30 milles au sud-ouest d'ici, après avoir reçu un appel d'urgence pour aider à combattre un incendie qui s'est déclaré dans la rue principale de cette localité et menaçait de se transformer en une conflagration.

Les dernières nouvelles parvenues ici rapportaient qu'une banque et une boulangerie avaient déjà été rasées. On ne dit pas s'il y eut des victimes.

North Gower a une population de 1,000 âmes, et sa seule protection contre le feu est une brigade de pompiers volontaires.

100,000 victimes d'accidents aux E.-U.

Chicago, 6. (PA) Le total des pertes de vie par accidents aux Etats-Unis en 1947 est plus élevé que les pertes de vie occasionnées par la bombe atomique à Hiroshima. Les morts sont au nombre de 100,000 (il y eut 78,150 pertes de vie à Hiroshima) et les blessés se chiffrent à 10,500,000, soit les populations combinées de Chicago et New-York. Les dommages sont estimés à $6,700,000,000. Les tragédies à domicile ont causé 33,000 morts et les accidents de la route 32,000. Ces chiffres ont été compilés par le Conseil de sécurité nationale.

Une baisse enregistrée dans le prix des grains aux Etats-Unis

Plus bas niveau atteint à la bourse de New-York depuis le mois de juin dernier. — Les prix des denrées baissent également sur les marchés canadiens. — Avertissement de M. Truman.

Washington, 6. (PA) Pour la deuxième journée consécutive, les prix des grains ont baissé hier sur les marchés américains, et les stocks à la Bourse de New-York ont atteint leur plus bas niveau depuis le mois de juin dernier. Certains hommes d'affaires et experts en matière de grain ont exprimé l'avis que l'inflation avait atteint son point tournant.

Le blé, qui est considéré comme le produit-clé de l'économie des prix des denrées aux Etats-Unis, a fait un plongeon de 10 cents le boisseau à Chicago, à Minneapolis et à Kansas City. Presque tous les autres grains destinés à des livraisons futures ont aussi baissé sur tout le continent. Le seigle a aussi baissé à Winnipeg. Le glissement a continué dans les stocks et les obligations à la bourse de New-York. A New-York, le coton a fermé avec une perte de $1.05 à $2.05 la balle. A Chicago, pour la troisième journée, le porc a perdu de 25 à 50 cents le cent livres.

Quelques hommes d'affaires sont d'avis que cette baisse des prix des denrées n'est qu'un développement transitoire qui ne changera pas beaucoup la situation actuelle. Le déclin des prix à la Bourse est attribué à des influences pessimistes et des doutes. Par ailleurs, des leaders du Congrès disent qu'il y a peu de chances que de nouveaux pouvoirs de contrôles soient accordés au président

(Par la Presse Canadienne)

La tendance à la baisse s'est continuée hier dans les prix des denrées et a eu sa répercussion à la Bourse.

Cette tendance est encore confinée aux marchés, et la ménagère n'en profitera pas nécessairement tout de suite; mais si la baisse continue, elle en ressentira les effets dans un avenir rapproché.

Les économises considèrent le grain comme le produit-clé dans l'économie des prix des nécessités, car le grain entre dans presque toutes les choses que les gens achètent. Les prix élevés que provoquent les prix du grain sont étroitement surveillés. Cette tendance à la baisse s'est fait aussi ressentir à la Bourse des grains de Winnipeg, tandis que les bourses de Toronto et de Montréal ont été assez faibles. Ce nouveau développement dans les prix des denrées s'est surtout produit sur les marchés américains, mais s'il se maintient, ses répercussions ne tarderont pas à traverser la frontière.

(Suite à la page 5, 4e col.)

Les oeufs chers

Powassan, Ont., 6. (PC) Six hommes ont joué une petite comédie avec cinq douzaines d'oeufs, récemment dans un restaurant de cette ville. Ils ont dû payer une amende de $61.50, hier en Cour du Magistrat, comme résultat de leur aventure.

Mme Georges Sills, propriétaire du restaurant, a déclaré que les six hommes se sont lancé des oeufs à travers son restaurant et en ont même écrasé dans les couvre-chaussures de sa fille de table. Ils sont ensuite sortis, a-t-elle dit, et en ont lancé de plus belle sur la devanture du restaurant.

La loi des produits agricoles saisonniers votée en 3e lecture

Un long débat marqué de la présentation de deux amendements par les libéraux précède l'adoption de la loi à l'Assemblée législative. — Bill qui propose la formation d'un comité.

La loi concernant les produits agricoles saisonniers a été adoptée hier après-midi, en troisième lecture, à l'Assemblée Législative, après un long débat et la présentation de deux amendements par les libéraux.

Le premier de ces amendements fut présenté par le député de Berthier, M. Armand Sylvestre; l'autre, par le député de Saint-Sauveur, M. Wilfrid Hamel. L'amendement Sylvestre fut rejeté par une décision de l'Orateur, décision maintenue par un vote de 49 contre 29. Le second fut battu au vote de 52 contre 29, les indépendants votant cette fois avec les ministériels.

Le bill 13 propose la formation d'un comité de deux ou trois personnes pour étudier les méthodes les plus économiques et les plus pratiques de: — faciliter et de répandre la culture des produits du sol au moyen de serres chaudes ou d'autres procédés spéciaux analogues; de chauffer, à l'électricité ou autrement, les serres ou autres installations destinées à la culture de ces produits, de conserver ceux-ci par la réfrigération ou de toute autre manière, et établir, dans la province, avec l'aide du gouvernement, les meilleurs systèmes possibles de mise en valeur et de conservation de ces produits selon les procédés techniques recommandés par le comité.

L'amendement de M. Sylvestre propose le rejet du bill, "parce que, dit-il, il propose la formation d'un organisme coûteux et inutile, attendu que le ministre de l'Agriculture possède déjà tous les moyens les objets proposés dans ledit bill".

L'amendement de M. Hamel proposait le renvoi du bill à 6 mois.

Point d'ordre

En critiquant le bill, le député de Mercier, M. J.-A. Francoeur, a déclaré que le gouvernement devrait créer des agences commerciales à l'étranger.

Un point d'ordre fut soulevé, à ce sujet, par le ministre du Bien-être et de la Jeunesse, l'hon. Jean-Paul Sauvé, qui déclara que le déuté s'éloignait du sujet. Dans le moment, dit-il, il s'agit du principe du bill.

Le chef de l'Opposition, l'hon.

(Suite à la page 5, 4e col.)

Quand un dollar ne peut plus acheter grand'chose, c'est le temps d'agir

Le député libéral David Croll affirme aux Communes que le moyen le plus efficace de réduire le coût de la vie est de retourner aux contrôles des prix et au système de subsides.

Ottawa, 6. (PC) "Quand un dollar ne peut acheter qu'une livre de beurre, un pain et une pinte de lait, c'est le temps d'agir", a déclaré hier, aux Communes, M. David Croll, député libéral de Toronto-Spadina, au cours du débat sur la motion du gouvernement pour l'établissement d'un comité parlementaire d'enquête sur les raisons de la hausse du coût de la vie.

M. Croll affirma que le moyen le plus efficace de réduire le coût de la vie était de retourner aux contrôles des prix et au système de subsides. Il demanda aussi la réimposition de la taxe sur les profits supplémentaires afin d'enrayer le profitage. Il affirma que la politique du gouvernement de ne pas s'ingérer dans les affaires et de se constituer un immense surplus est de peu d'importance comparativement à la santé de la population du Canada.

M. Ilsley, ministre de la Justice, l'avait précédé en demandant aux membres du parlement leur appui en faveur de la motion du demandeur du comité d'enquête sur les prix. Il dit que ce comité pourra découvrir s'il y a quelque vérité dans l'impression populaire que la présente hausse de prix est due aux opérations des combines commerciales et des monopoles. Il ajouta que les faits qui seront recueillis par ce comité pourraient aussi conduire à l'adoption d'une législation concernant cette question des prix.

M. Croll rappela que les économistes avaient prédit que l'abolition des contrôles aurait pour résultat d'accroitre la production, d'augmenter la demande et de provoquer une baisse des prix. Mais cela ne s'est pas produit. Il exprima l'avis que si les contrôles et les subsides ne sont pas rétablis, notre peuple connaitra une pauvreté et un malaise social dont il n'a jamais fait l'expérience.

Au cours de la séance du soir, M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, a déclaré que c'était le devoir du gouvernement de protéger le peuple contre une exploitation par des cartels. Il s'est dit en faveur de l'établissement du comité proposé mais a ajouté qu'il était prêt à appuyer toute action nécessaire pour empêcher une telle exploitation. Après avoir déclaré que le gouvernement devrait se montrer très sévère à l'égard des profiteurs, il affirma qu'il était nécessaire dans les circonstances d'imposer un plafonnement raisonnable sur certaines denrées essentielles et a exprimé l'avis qu'il serait sage de rétablir les subsides temporairement. Il réclama des réductions de taxes pour alléger le fardeau du contribuable canadien.

MM. Donald Fleming (PC, Toronto-Eglington), le rév. J.-H. Matthews (CCF, Kootenay est), le rév. E.-G. Hansell (CS, MacLeod) et J.-A. Ross (PC, Souris) ont aussi participé au débat.

Hier soir, M. A.-M. Nicholson (CCF, Mackenzie) a déclaré qu'apparemment les ministres avaient perdu contact avec le peuple en autant que la question des prix est concernée. Il a souligné le fait que le premier ministre et quatre ministres ont participé à ce débat, ajoutant qu'il était significatif que peu de partisans du gouvernement aient parlé sur cette question. Il félicita aussi M. Croll pour avoir été le premier député libéral à réclamer la réimposition des contrôles et des subsides.

Tous les autres orateurs de l'oppo-

(Suite à la page 11, 6e col.)

Au Palais de Justice

Le Quebec Power condamné à payer $11,000.00 en dommages-intérêts

La Cour d'Appel confirme le jugement de la Cour Supérieure et accorde ce montant à M. Philias Langevin. —Autres jugements du terme de décembre. — Témoins envoyés au cachot. — Réclamation d'héritage.

La Cour d'Appel a maintenu hier le jugement de la Cour Supérieure rendu le 4 septembre 1947 et condamnant la Quebec Railway, Light and Power Co. à payer une somme de $12,450.70 à M. Philias Langevin. Le premier tribunal estime à $11,000.00 le dédommagement équitable à payer à M. Langevin pour l'incapacité partielle permanente dont il souffre par suite des blessures qu'il encourut au cours d'un accident survenu sur la route de la Canardière le 30 septembre 1946. Voici un récit des faits de cet accident : un autobus de la compagnie dans lequel il se trouvait, M. Langevin alla heurter violemment contre un poteau, en voulant éviter une camionnette venant du Boulevard des Capucins et qui s'engagea sur la Canardière.

Le montant initial de $23,739.63 demandé par M. Langevin avait été réduit par le jugement de la Cour Supérieure. Puis deux autres personnes ont été blessées moins gravement dans cette collision.

Le tribunal réaffirma pour la plupart les prétentions du juge de première instance, soulignant en particulier que le fait de prouver faute commune ne pouvait aucunement soustraire la défenderesse à sa part de responsabilité envers des tiers. Même si la faute principale est attribuée au chauffeur de la camionnette, il faudrait pour que la compagnie Quebec Power soit déchargée de toute responsabilité que son préposé, le conducteur de l'autobus, soit lui-même exempt de faute. Or il est en preuve qu'au moment de l'accident l'autobus était encombré de passagers au point d'obstruer considérablement le champ de vision du conducteur et ce, plus particulièrement sur sa droite; de plus, que le conducteur allait à une vitesse dangereuse par un soir pluvieux et brumeux, et enfin, qu'il ne freina pas assez tôt dans son énervement lorsqu'il fut averti par les cris des passagers de l'éminence du danger.

Même s'il a le droit de passage,

(Suite à la page 11, 7e col.)

Faiblesse de l'armée des E.-U.

Washington, 6. (PA) Le général Dwight D. Eisenhower a affirmé hier qu'aucune grande puissance, y compris la Russie, ne provoquerait délibérément une guerre à l'époque actuelle. Il ajouta, au cours d'une allocution prononcée au National Press Club, que l'armée américaine était des plus faibles, que son effectif était inférieur de 100,000 au chiffre minimum requis, et lança un appel pour que chacun devienne un sergent recruteur volontaire.

Demain, le général commencera son congé final dans la carrière militaire, car il laisse le poste de chef d'état-major de l'armée américaine pour assumer en juin les fonctions de président de l'université Colombia.

Danse de chiffres

Les chiffres publiés par le gouvernement fédéral pour établir le détail des prêts, crédits et cadeaux du Canada aux pays étrangers sont fort impressionnants. Pour être justes et équitables, on se demandera à leur sujet si nous sommes plus pauvres, individuellement, à la suite de tout cela. Et la réponse générale sera sans doute négative. On peut même soutenir, avec les chefs politiques du pays, que sans ces crédits et prêts le Canada serait peut-être plus pauvre en même temps qu'il serait la proie du désordre, car nous avions à choisir entre l'aide à nos clients habituels et le ralentissement de notre production qui eût provoqué le chômage dans tout le pays. Personne n'est obligé de partager cette opinion, mais on ne saurait en toute justice l'écarter sans un examen sérieux. Il faut envisager ces chiffres sans passion politique, en nous plaçant uniquement du point de vue de l'intérêt du Canada et nous rappelant que tous les pays sont solidaires, qu'ils le veuillent ou non.

Gazette rimée

Réforme du Sénat

La Chambre rouge du Sénat
est très froide et mal éclairée,
probablement parce que n'a
que vieux messieurs en chambrée.

Pour corriger les deux défauts
de cet auguste sanctuaire,
c'est des jeunes femmes qu'il faut
avec leur éclat somptuaire.

Dès lors avec assiduité
et beaucoup de galanterie,
une élégante société
encombrerait la galerie.

Et la dignité des discours
devant ce select auditoire
suivrait paisiblement son cours
sans ennui, sinon sans histoire.

Le rimailleur

Course des prix

Le père de famille, le contribuable, le citoyen qui se sent directement atteint par la hausse croissante des prix et l'augmentation graduelle du coût de la vie, ne s'arrête pas à la pensée que des facteurs étrangers, hors de sa portée, exercent une influence prépondérante sur cette marche progressive de l'inflation créée par les rajustements de l'après - guerre; c'est le jeu des impondérables qui agit dans notre régime économique. Si le coût de la vie monte au niveau de 148 et qu'il s'achemine vers 150, le taux le plus élevé que la période de la première guerre a connu, ne convient-il pas de songer qu'en retour la production a presque triplé son rendement depuis les jours de 1938-39, que les salaires ont augmenté du double et que les économies dans les banques ont quintuplé.

Même avec la vie chère, la situation reste encore beaucoup plus favorable qu'à l'époque de 1920-21. Les experts de l'Office Fédéral de la Statistique nous renseignent sur ce point : ainsi, la production manufacturière avait enregistre une valeur globale de $3 milliards et demi en 1938, alors qu'elle a porté ce total à près de $9 milliards, c'est une augmentation de 147 pour cent. De plus les salaires qui absorbaient en 1938 un total de $2,470 millions se sont élevés à $5,113 millions en 1946, soit un gain de 102 pour cent; enfin les comptes d'épargnes qui dépassaient quelque $200 millions en 1938 constituent en 1947 le joli montant de $1,107 millions, soit une majoration de plus de 260 pour cent. Ce sont là des conditions exceptionnelles qui permettent de supporter davantage la hausse des prix.

Les denrées alimentaires, les viandes et les légumes parviennent à un sommet inconnu jusqu'ici, soit à 182.2, niveau record au Canada; les spécialistes en économie politique attribuent bien des causes à cette augmentation rapide depuis la fin de la guerre, et la première revient, sans doute, à la suppression des contrôles et des plafonnements. Les mesures artificielles qui maintiennent l'équilibre économique doivent forcément un jour ou l'autre céder place à la loi qui régit l'offre et la demande; après quelques soubresauts plus ou moins violents le régime normal promet de se stabiliser. C'est ce que l'année 1948 laisse anticiper.

Poste important

Ottawa, 6. (PC). Le commandant d'escadre, H.-C. Ledoux, D.F.C., de Montréal, ancien commandant de l'escadrille No 425 "Les Alouettes", vient d'être nommé à un poste important aux quartiers-généraux de l'Aviation à Trenton, Ont., où il s'occupera de la sélection et de la direction du personnel.

A la suite des incidents survenus mercredi à l'Assemblée législative. — L'hon. Alexandre Taché donne lecture de certains règlements dont le respect est "nécessaire pour sauvegarder le bon renom de notre Province et de sa Législature".

A la suite des incidents survenus en Chambre mercredi, le président de l'Assemblée législative a cru bon, dès l'ouverture de la séance d'hier après-midi, de "rappeler aux honorables députés de cette Chambre... que le respect de l'ordre et des règlements est nécessaire pour sauvegarder le bon renom de notre Province et de sa Législature".

Citant plusieurs articles des règlements, l'hon. Alexandre Taché ne rappela qu'un exemple, celui de l'expulsion de la Chambre, à Ottawa, en 1944, de l'hon. M. Bruce, à la demande du premier ministre Mackenzie King.

L'atmosphère était déjà tendue lorsque l'Assemblée se réunit, hier après-midi, influencé par les scènes de la veille. Ainsi, lorsque le député de Mercier, M. J.-A. Francoeur, voulut s'objecter contre une décision des comités permanents alléguant que les règlements n'étaient pas observés, le premier ministre demanda immédiatement à l'Orateur de le rappeler à l'ordre, ajoutant qu'un député n'a pas le droit d'anticiper sur la décision des comités.

Décision prochaine

A une question du chef de l'Opposition, M. Godbout, demandant au président de la Chambre s'il avait eu le temps d'étudier sa motion sur l'installation d'un dictaphone sur le bureau du premier ministre, l'Orateur avait répondu qu'il avait été très occupé et qu'il rendrait sa décision dans un avenir rapproché.

C'est alors que l'hon. Alexandre Taché fit sa déclaration à la Chambre.

Le gouvernement répondit ensuite à un certain nombre de questions posées par les députés de la gauche. Lorsque M. Godbout se leva pour commenter ces réponses, disant qu'elles devaient être objectives et ne pas donner lieu à des discours, le président répéta que les questions inscrites à l'ordre du jour, pas plus que les réponses qu'on y fait, ne doivent soulever de débat.

L'Assemblée se mit ensuite à l'étude des législations.

La déclaration

Voici le texte de la déclaration que fit à la Chambre le président, l'hon. Alexandre Taché :

"Il est incontestable que le respect de l'ordre et des règlements de la Chambre sont nécessaires pour sauvegarder le bon renom de notre Province et de sa Législature.

"A cause de certaines violations des règlements de la Chambre qui se répètent malheureusement trop souvent, je crois qu'il est à propos de rappeler aux Honorables députés de cette Chambre certains articles des règlements que tous doivent connaitre d'ailleurs, les dits règlements adoptés en 1941.

"1o—L'article 64 veut que, quand l'Orateur se lève, tout député doit s'asseoir même s'il a la parole ; et tant que l'Orateur est debout, tous les députés doivent rester assis.

"2o—En vertu de l'article 67 des règlements, l'Orateur doit signaler toute violation de l'ordre et du règlement, sans attendre qu'elle lui soit signalée. L'Orateur, de plus, en droit parlementaire, dès qu'il est suffisamment éclairé pour rendre sa décision ou pour prendre en délibéré avec connaissance de cause toute question à lui soumise, peut mettre fin à une discussion sur un point d'ordre. Ceci est admis par toutes les autorités parlementaires des mieux reconnues au pays.

"3o—En vertu de l'article 71, une fois que l'Orateur a rendu sa décision, il n'est pas permis de la critiquer, mais on peut en appeler de la décision de l'Orateur à la Chambre elle-même.

"4.—En vertu des articles 255 et 273, il est défendu de s'écarter de la question dont la Chambre est saisie.

"Il est par conséquent, absolument irrégulier de persister à parler en dehors de la question soumise à la Chambre.

"5.—De plus, il est défendu d'imputer des motifs à ceux qui ont proposé une mesure. Ceci est absolument contraire aux règlements. Pour ne donner qu'un exemple : en 1944, l'hon. M. Bruce critiquait le projet de loi des Allocations Familiales, alléguant que cette mesure constituait un pot-de-vin. Le Très Honorable M. Mackenzie King demanda à l'hon. M. Bruce de rétracter ses paroles. L'hon. M. Bruce ayant refusé de le faire, il fut nommé par l'Orateur et, sur motion du Très Hon. M. Mackenzie King, fut expulsé de la Chambre".

Courrier de Lévis

Séance spéciale du conseil municipal de Lévis

Le conseil municipal de Lévis a tenu, mardi midi dernier, une séance spéciale, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. Tous les échevins étaient présents. On a adopté unanimement une résolution, sur proposition de M. l'échevin Marcel Roy, secondé par M. l'échevin J.-Alfred Lemieux dont voici la conclusion:

Que le conseil de ville de Lévis s'oppose complètement à toute augmentation des taux de la Cie de la Traverse de Lévis et s'oppose également à la requête faite par la susdite Compagnie à la Régie provinciale d'augmenter ses taux. Le conseil de ville demande à la Régie provinciale des transports et communications de retarder l'audition de la requête faite par la Cie de la Traverse de Lévis, afin de permettre à la cité de Lévis de pouvoir avoir l'avantage de faire une étude approfondie de la question. Le conseil de ville a chargé son procureur, Me V. A. de Billy, C.R., de s'opposer au nom de la cité de Lévis, à la dite requête de la Cie de la Traverse de Lévis et de faire toutes les procédures à cette fin.

Confection des listes électorales à Lévis

M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la cité de Lévis, vient de préparer, tel que le veut la loi, les listes électorales municipales pour 1948. Ces listes ont été déposées à son bureau de l'hôtel de ville de Lévis lundi dernier et on a jusqu'au 17 février pour les examiner et demander d'y ajouter son nom en cas d'oubli. Après cette date, ces listes qui serviront pour les prochaines élections municipales, seront homologuées à une seance du conseil municipal de Lévis.

Courses de chevaux dimanche à Lauzon

Dimanche prochain, à 1 heure 15, sur la piste de la rue Philippe Boucher, à Lauzon, il y aura courses de chevaux. Les organisateurs font ces courses à bonne heure afin de permettre aux amateurs d'assister à la joute de hockey qui aura lieu, à 2 heures 15, sur la patinoire municipale de Lauzon. Les propriétaires de chevaux suivants participeront à ces courses: MM. Lucien Morissette, de Lauzon, Adjutor Ouellet, fils, de Lévis, Henri Bourget, de Lauzon, P.-E. Desbiens, de Bienville, Eugène Ratté, de Lauzon, Laval Bégin, de Lévis et M. Nadeau, de Pintendre ainsi que tout autre propriétaire de chevaux qui voudra s'inscrire sur les lieux.

Ces courses sont organisées dans le but de classer chaque cheval suivant sa rapidité et un autre grand programme de courses sera organisé pour dimanche après-midi, le 15 février, sur la piste de l'avenue Laurier, à Lévis. Les organisateurs auraient bien aimé faire ces courses à Lauzon, à l'occasion du festival, mais vu qu'il y aura des courses de poneys le 15 février on a décidé de faire ces courses à Lévis. Les meilleurs chevaux seront au programme pour le 15 février. Les amateurs de ces courses sont invités pour dimanche prochain ainsi que pour dimanche, le 15 février.

Assemblée des Légionnaires de Lévis

Une assemblée générale des officiers et membres de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, a été tenue, mercredi soir, en la salle de la Hutte No 3, sous la présidence de M. J.-Hidella Samson.

Le trésorier, lt-col J.-N. Turgeon, a soumis son rapport financier pour le mois de janvier dernier. Il en a profité pour attirer l'attention des Légionnaires sur le travail considérable et efficace accompli par les bureaux fédéral et provincial ainsi que par la Succursale de Lévis en combattants. Plusieurs positions ont faveur des vétérans et des anciens été obtenues, de nombreux avantages ont été accordées et de l'aide a été donnée à des Légionnaires qui seuls n'auraient pu rien faire mais ont eu des résultats satisfaisants grâce à la Légion Canadienne qui compte plus de 500,000 membres au Canada. Comme il y a plus de 1,200 vétérans et anciens combattants dans le comté de Lévis, tous devraient faire partie de la Légion afin de pouvoir profiter des avantages mis à leur disposition. Le lt-col Turgeon demande à ceux qui font partie de la Succursale de Lévis d'assister nombreux aux assemblées afin de se tenir bien au courant des questions qui sont discutées dans leur intérêt.

La Succursale de Lévis vient présentement en aide à quatre familles de Légionnaires dans le besoin, par l'intermédiaire du comité social de la Légion Canadienne. Quelques familles de Légionnaires auraient présentement besoin de lingerie usagée pour enfants et si l'on pouvait en disposer, on voudra bien communiquer avec M. J.-A. Lemieux, président du comité de l'aide ou M. Jacques Simoneau, secrétaire de la Succursale de Lévis.

Le major Marcel Bourget a été admis membre de la Succursale de Lévis et M. L. Fortin a été transféré de la Succursale de Parent à celle de Lévis.

Le comité des nominations, chargé de préparer la liste des candidatures aux charges de la Succursale de Lévis, en vue des prochaines élections, a soumis son rapport. Les membres ont jusqu'au 21 février pour présenter les candidats de leur choix aux différentes charges, après quoi la liste sera close et affichée dans la salle, puis à l'assemblée générale du 3 mars, on proclamera les candidats élus par acclamation et pour les charges où il y aura plus d'un candidat sur les rangs, sera faite l'élection.

L'assemblée a ensuite été levée et ajournée à l'assemblée générale annuelle du 3 mars prochain.

Activités sportives de J.-L. Demers Ltée.

Le comité sportif de J.-L. Demers Ltee dont le président est M. L.-P. Pouliot, présentera demain après-midi un programme mettant aux prises l'équipe du Bureau contre celle du Magasin. Cette partie sera disputée sur la patinoire de la Jeunesse Sportive de Bienville. Un grand enthousiasme règne présentement parmi les employés et tous sont anxieux de connaitre le résultat de cette intéressante rencontre.

Les joueurs en lice sont: Pour le Bureau, MM. Roland Bourget, G. Lord, Dan. Lachance, H. Roy, R. Hains, J. Samson, P. Poiré, J. Moreau et M. Mercier; pour le Magasin, MM. M. Carrier, Ray. Bourget, M. Casey, R. Roberge, N. Garneau, Ray. Carrier, L Létourneau et A. Roberge.

Le signal des hostilités sera donné à 2 heures 30 et la rondelle sera mise au jeu par M. Georges McMaster, accompagné des officiers du comité sportif et des voyageurs de la maison. Les arbitres seront MM. J.-B. Marcoux et Donat Cantin. Les amateurs de hockey sont invités à assister à cette partie qui sera chaudement disputée.

La vague de froid paralyse le travail.

Nous sommes aux prises depuis plus d'une semaine avec une vague de froid qui semble vouloir persister encore quelques jours. Cette température sibérienne cause des ennuis aux automobilistes, des retards au service des traversiers qui doivent passer dans de véritables champs de glace et aussi retarde le travail des ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon. Les employés de ces chantiers qui travaillent à l'extérieur ont été inactifs depuis mardi dernier. On prétend qu'à partir de la semaine prochaine, la température sera plus clémente.

Assemblée des Forestiers Indépendants.

L'assemblée régulière des officiers et membres de la Cour Lévis No 1512, des Forestiers Indépendants, sera tenue dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis. On compte sur la présence de tous les membres à cette assemblée importante, au cours de laquelle on procédera à l'élection des officiers pour 1948.

Premier concert de la saison à Lévis.

La Société des Concerts Classiques, dont le président est M. Jean-Paul Roy, a donné son premier concert de la saison, hier soir, en la salle du théâtre Canada, à Bienville, sous les auspices de la Chambre de Commerce des jeunes de Lévis. L'assistance était nombreuse et ce premier d'une série de trois concerts organisés par cette Société, a obtenu un beau succès. L'artiste invitée était Mlle Burita Ramoska, soprano lithuanienne qui a exécuté un programme de pièces de choix qui furent très goûtées de l'auditoire. Mlle Ramoska et son accompagnateur au piano, M. Jean-Marie Beaudet furent très applaudis pendant le concert. Une magnifique gerbe de fleurs fut offerte à Mlle Ramoska par M. Robert McNeil, fleuriste, de Lévis. Cette artiste de renommée arriva hier après-midi, sur le train venant de Montréal et fut conduite à l'hôtel de ville de Lévis, où elle fut reçue par les autorités municipales de Lévis. Elle signa son nom dans le livre d'or de la cité, puis se prépara ensuite à son programme de la soirée. Le prochain concert aura lieu le 3 mars, alors que l'artiste invitée sera Mlle Mariette Gauthier, jeune pianiste canadienne bien connue et dont les pièces sont très appréciées.

A la soirée du Club de Badmington.

La soirée du Club de Badmington, du Régiment de Lévis, demain soir, groupera au Manège Militaire de Lévis, un grand nombre d'invités parmi lesquels on remarquera M. le Dr et Mme L.-P. Guay, M. et Mme Hector Roberge, M. et Mme Conrad Tavara, M. et Mme John Porter jnr, M. John Chatigny et Mlle Thérèse Rinfret, M. Roger Clavet et Mlle Hélène Langlois, M. et Mme Marcel Laliberté, M. Raymond Samson et Mlle Suzanne Vermette, M. et Mme Jacques Auger, M. Guy Martineau et Mlle Rita Vaillancourt, M. le Dr et Mme Gaston Laflamme, M. et Mme Roger Bégin, M. le Dr et Mme Paul Lemieux, M. Raymond Nadeau et Mlle Tardif.

Assemblée Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

Une assemblée des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de Lévis, sera tenue ce soir, à 8 heures 30, au local de la rue Gauvreau, à Lévis.

Activités sportives au chantier G. T. Davie & Sons Ltd

Samedi après-midi, le 31 janvier, en la salle Palace, à Québec, a eu lieu la rencontre des quatre équipes de la ligue de petites quilles du chantier maritime Geo. T. Davie & Sons Ltd.

L'équipe de la Machine Shop a disposé du General Office par 3 à 1, tandis que l'équipe du Steel Department gagna la rencontre par le même pointage contre l'équipe du Drawing Office. Les plus hautes parties furent jouées par Mlle Claire Chartré, 111 points et M. Antoine Falardeau, 162 points. Les plus hauts triples furent réussis par Mlle Claire Chartré, 324 points et M. Maurice Bégin, 398 points.

Samedi soir dernier, sur la patinoire municipale de Lauzon, l'équipe de hockey du chantier maritimes Geo. T. Davie & Sons Ltd a rencontré l'équipe du Lauzon Junior dans une partie d'exhibition. L'équipe G. T. Davie & Sons qui n'a pas encore connu la défaite, dut se contenter d'une partie nulle, 6 à 6, par suite du refus du gérant du Lauzon Junior de jouer en supplémentaire. Les buts du G. T. Davie & Sons furent enregistrés par R. Ruel, (3), Jacques Simard (3) et W. Berthelot, (1).

La direction du club G. T. Davie & Sons remercie M. l'échevin Gaston Barras, président du comité sportif de Lauzon, qui a bien voulu mettre la patinoire à la disposition du club pour cette joute; elle remercie aussi M. J. B. Lemelin qui mit la rondelle au jeu ainsi que M. J. A. Allaire, maire de Lauzon et M. J. E. Laflamme, échevin de Lauzon.

Assemblée des Fermières et cours de tissage.

L'assemblée générale mensuelle des officiers et membres du Cercle des Fermières de Lévis sera tenue lundi soir prochain, à 8 heures, au local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis.

Les cours de tissage pour dames et demoiselles commenceront mardi matin prochain, à 9heures 30, au local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis.

Heure sainte dialoguée.

Ce soir, à 7 heures 30, dans les différentes églises de la rive sud, il y aura heure sainte dialoguée à l'occasion du premier vendredi du mois. A Lévis et au Christ-Roi, ces heures saintes seront pour les dames et demoiselles.

Le premier samedi du mois.

Demain sera le premier samedi du mois en l'honneur de la Ste-Vierge.

Au profit des oeuvres paroissiales

Lundi soir prochain, à 8 heures, en la salle du collège de Lauzon la troupe Roland Cherrier viendra donner une soirée dramatique et musicale au profit des oeuvres paroissiales.

Retraite fermée pour dames.

Une retraite fermée pour les dames de Lauzon aura lieu à Notre-Dame du Cénacle, à Québec, du 17 au 20 février. On voudra bien donner son nom au presbytère.

Plongés dans le deuil.

M. René Michaud, de Lauzon et Mme Armand Breton, de Lévis, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur père et mère, M. et Mme Trefflé Michaud, ainsi que leur belle-soeur, Mme Adolphe Michaud et leur neveu, M. Jean-Yves Michaud, de St-Michel de Bellechasse, qui ont perdu la vie mardi soir dernier, lors de l'incendie de la maison où ils demeuraient. Nos plus vives sympathies aux parents de ces regrettés défunts.

Mort de M. Flavien Guay.

Nous avons appris avec regret la mort de M. J. Flavien Guay, époux de feu dame Henriette Bélanger, survenue hier à sa résidence, dans la partie-est de Lauzon, près de l'Hospice Guay. Le défunt, âgé de 88 ans, était le père de M. L. Flavien Guay, de Lauzon, de M. J. Alfred Guay, de Montréal, de Mlle Simonne Guay de Lauzon; le frère de M. Elzéar Guay, de Lévis, M. Odilon Guay, de Québec, M. Honoré Guay, du Minnesota et M. Théodore Guay, de Hudson Bay, de Mlle Léo-Yvonne Guay, institutrice, de Québec et Mme Honorius Pelletier, de Lauzon; le beau-frère de M. Joseph Bélanger, de Lauzon, et M. Honorius Pelletier, de Lauzon, de Mme Vve Alfred Guay, de Beaumont, Mme Vve Félix Guay, de Beaumont, Mme Odilon Guay, de Québec; le grand'père de M. Roger Guay, de Montréal et M. Gérard Guay, de Lauzon. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église de Ste-Bernadette. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Dette réduite

Chicoutimi, (DNC) Dimanche dernier, dans toutes nos églises et à toutes les messes, on nous a annoncé que la fabrique de la cathédrale St-François-Xavier venait de rembourser une somme de $40,000 sur sa dette. Ce versement ramène cette dernière au montant de $174,600, ce qui est plutôt réconfortant dans les circonstances si l'on tient compte de la hauteur où elle était il n'y a pas un grand nombre l'années. Cela, indépendamment de la dette obligataire contrôlée par les syndics et qui s'éteint automatiquement peu à peu.

Un mort, 4 blessés dans une collision

Sherbrooke, 6 (DNC) Une violente collision survenue hier matin, à trois milles de Magog, entre une automobile et un autobus, a coûté la vie à une personne et en a blessé quatre autres. Il s'agit de M. Merlyn Alger, 23 ans, de Fitch Bay, qui a succombé à ses blessures à l'hôpital de la Providence, à Magog, une heure après le tragique accident.

George Thayer, 40 ans, qui accompagnait Alger, est dans un état critique, souffrant d'une fracture du crâne et à une jambe. Il a été transporté à l'hôpital neurologique de Montréal.

Trois autres personnes occupaient la voiture d'Alger. Ce sont Gérard Stebenne, 40 ans, contusions aux bras et aux jambes; Hooper Wood, 23 ans, blessures à une oreille et contusions; Paul Fecteau, 23 ans, lacérations et contusions.

Tous étaient de Fitch Bay, à quelques milles de Magog.

Le chauffeur de l'autobus, Roland Charest, fut légèrement blessé à une main, mais aucun des autres occupants ne fut blessé lorsque l'autobus alla s'arrêter dans le fossé.

Mort au Minnesota de M. Louis Foussard

C'est avec regret qu'on apprendra la mort de M. Louis Foussard, époux de dame Maria Fortier, autrefois de Ste-Anne de Beaupré, survenue à sa résidence de St-Paul, Minnesota, lundi, le 2 février.

Le regretté disparu était d'origine française et comptait à Québec de nombreux amis que ses qualités lui avaient acquis au cours de ses séjours en notre ville.

M. Foussard laisse, outre son épouse, deux fils, Henri et Roger; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Raoul et Roméo Fortier, industriels de Québec; M. Ambroise St-Cyr; Mmes Raoul et Roméo Fortier et Mme Ambroise St-Cyr; il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, dont M. l'abbé Elzéar Fortier, présentement à Paris, et de nombreux cousins et cousines vivant au Canada.

Les funérailles de M. Foussard ont eu lieu mercredi le 4 février, à St-Paul de Minnesota, au milieu d'une assistance considérable.

Nous prions les familles éprouvées d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

Pour l'église de Saint-Augustin

Saint-Augustin (Spéciale) — Les bonnes nouvelles se succèdent rapidement touchant notre église en construction. Ainsi, la cloche que l'on attendait vient d'arriver et on l'a installée temporairement à la vue et à l'examen des paroissiens. Les 45,000 briques requises pour l'erection des murs viennent de même de s'empiler tout près de l'endroit où on les prendra bientôt pour l'usage auquel on les destine. Au cours de la semaine dernière, Monsieur le curé a reçu un autre chèque de $1,000, ce qui porte à $5,000 le montant de l'octroi reçu du ministère de la Colonisation.

Nomination à M. P.-A. Cooke

Le gérant général de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, le colonel Arthur Gaboury, vient d'annoncer la nomination de M. Paul-A. Cooke au poste de gérant général associé.

En commentant la nouvelle, M. Gaboury a fait remarquer que le travail toujours croissant, les progrès enregistrés et l'augmentation du nombre des employeurs membres de l'Association ont nécessité une telle nomination afin que quelqu'un puisse l'aider à développer le programme de prévention des accidents, et assurer le succès des Congrès régionaux de Sécurité Industrielle tenus dans la Province de Québec, dont M. Cooke s'est très activement occupé au cours des quatre dernières années.

Avant de se joindre à l'Association, en 1943, M. Cooke était directeur de la Sécurité à la firme RCA Victor Company of Canada et avait déjà acquis de vastes connaissances dans ce domaine de la sécurité.

Croupe de boeuf de l'ouest COMPLETE ..... .25
Devant de veau de lait 25
Foie veau de lait 70
Rognon de lard frais 35
Jambon épaule 38

ASSORTIMENT COMPLET DE VOLAILLES

Carrier & Goulet
118-126 rue du PONT
TEL.: 2-5291 TEL.: 2-5291

Le Plus Connu des remèdes des familles, pour soulager les enfants des souffrances dues au rhume...
VICKS VAPORUB

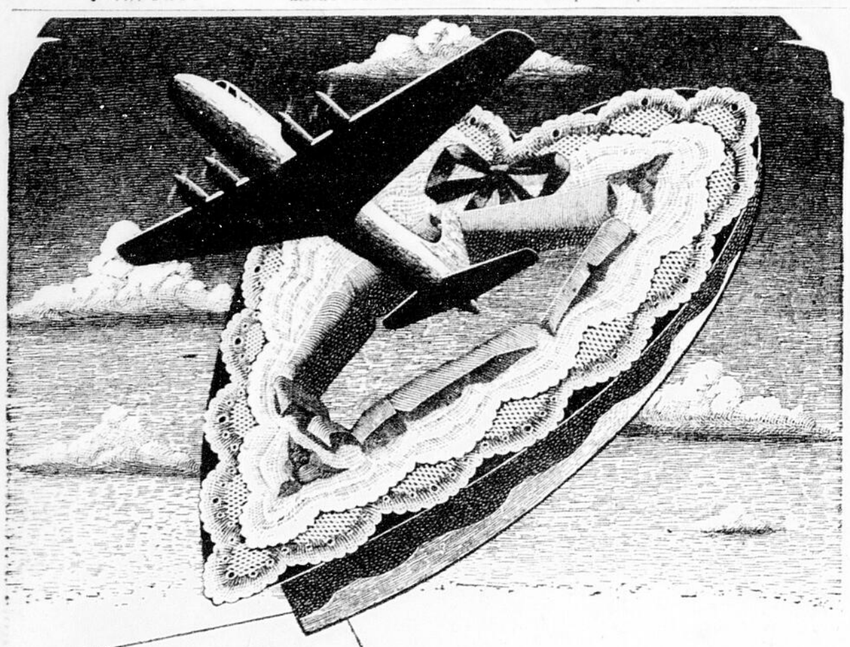

Un valentin qui arrive par *l'AEROPOSTE* revêt un cachet particulier. Il émane directement du coeur . . . indique une pensée spéciale. Il signifie: "Vous avez trop d'importance à mes yeux pour employer la poste ordinaire". Cette année, ajoutez à vos valentins l'émotion d'une transmission par la voie des airs. Il n'en coûte que quelques sous de plus . . . pour un immense surcroît de plaisir.

Utilisez les ailes de l'Amour!

706F

Publié avec l'autorisation de l'honorable Ernest Bertrand, C.R., M.P., Ministre des Postes.

Comment Combattre les DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales peuvent souvent être causées par l'excès d'acide urique—une impureté du sang qui devrait être filtrée par les reins. Si les reins fonctionnent mal, et que l'excès d'acide urique reste, le malaise et la douleur s'ensuivent. Soignez les douleurs rhumatismales en gardant vos reins en bon état. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins et prenez-les. Elles aident les reins à chasser les toxines —vous aident à vous sentir mieux. 137-F

Pilules Dodd's POUR LES REINS

Pertussin CONTRE LES MAUVAISES TOUX

Au Canada seulement, des millions de bouteilles de PERTUSSIN ont été employées — C'EST DONC QU'IL EST EFFICACE. *Pertussin* soulage instantanément votre toux, dégage le phlegme et le rend facile à expulser. Sûr et efficace pour jeunes et vieux. Economique. Exigez PERTUSSIN. Chez tous les pharmaciens.

DICK TRACY

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Roger Bontemps

par Mme HARRY PUGH-SMITH

Roman-feuilleton publié dans L'Evénement-Journal à la suite d'une entente spéciale

No 17

Elle n'entendait pas un seul mot prononcé sur la scène. Elle se disait qu'il était tout à fait impossible pour elle d'avoir un bébé de ce temps-ci. Il lui fallait continuer à travailler. Elle était sûre que Luc n'aimerait pas qu'ils aient déjà un petit, pas avant quelques années, si toutefois il désirait en avoir. Et puis, elle était certaine qu'il n'était plus aussi en amour avec elle qu'il l'avait été au début. Ils avaient tant de problèmes à envisager. Il fallait que Luc finisse d'écrire sa pièce. "Ça ne se peut vraiment pas que ce soit cela", se dit-elle.

Un peu plus tard, les lampes s'allumèrent. Les applaudissements étaient à tout fendre. Pierrette avait peine à entendre ses propres pensées. Les gens s'étaient levés et réclamaient: "L'auteur! L'auteur! Où est l'auteur?" Ce fut alors que Gertrude Harnois prit Luc par la main et l'amena à l'avant-scène. Pierrette, le regard embué, ne put très bien les voir. Luc fit un petit discours. Il fut spirituel et spontané et charmant aussi. Les applaudissements reprirent. Apparemment, la pièce remportait un grand succès.

Pierrette se leva lentement. Les gens se pressaient vers la scène pour féliciter Luc et Gertrude. Personne ne faisait cas de Pierrette. "Moi, je ne suis que l'épouse", se dit-elle, amère.

Gertrude ne lâchait pas le bras de Luc. Elle l'appelait sa découverte. "Que pensez-vous de ma découverte, Victor?" demanda-t-elle au monsieur important.

Celui-ci sourit aimablement, mais refusa de se compromettre. "Vous aurez de mes nouvelles", dit-il à Luc.

Il y eut une petite réception intime sur le plateau. Pierrette tenta de se rapprocher, mais comme elle n'y mettait pas grand enthousiasme, elle fut repoussée en dehors du cercle. Elle ne vit même pas que Martin était à ses côtés, avant qu'il ne lui parlât. "Est-ce que vous vous sentez mal? fit-il. Inquiet, "vous êtes tellement pâle".

"Ça n'est rien, Martin", dit Pierrette. "Je suis fatiguée, c'est tout".

Il insista: "Vous ne me paraissez pas si bien que cela. Voulez-vous que je vous ramène chez vous dans ma voiture?"

Pierrette secoua la tête en faisant signe que non.

La mère de Luc embrassait Gertrude. "Je ne puis pas vous dire combien je suis reconnaissante de ce que vous avez fait pour mon fils", murmura-t-elle.

Gertrude sourit finement. "Vous pouvez toujours faire chanter un serin, mais encore faut-il qu'il soit né serin!"

La mère de Luc le contempla avec un visage radieux. "La pièce est merveilleuse!" s'écria-elle.

Luc l'embrassa. "Et ma mère aussi!"

Elisabeth se rapprocha de lui. "Je veux jouer un rôle, mon grand frère, donne-moi un rôle, veux-tu?"

Luc sourit. "Voici cinq dollars. Va t'acheter un ruban neuf pour tes cheveux et oublie le théâtre, espèce d'enfant. Deux tempéraments dans une seule famille, c'est suffisant."

Lily eut un sourire plutôt amer. "J'espère bien que tu ne nous oublieras pas quand tu seras devenu célèbre, Luc. Nous t'avons vu si peu souvent depuis quelque temps. Mais je suppose que ta femme prend tout ton temp slibre."

Pierrette se tourna soudainement vers Martin Lepage. "Je crois bien que vous pouvez venir me reconduire", dit-elle.

"Mais certainement", dit-il, tout fier, en la prenant par le bras.

En sortant, ils croisèrent Corinne Lemieux, qui riait sous cape. "Bien, dites, dites-mois donc, vous deux ça devient une habitude, je crois bien!"

Martin rougit, mais Pierrette fit mine de n'avoir pas entendu. En auto, ils n'échangèrent pas une seule parole. Ils n'étaient qu'à quelques rues de chez elle. Pierrette résolut qu'elle ne demanderait pas à Martin de descendre. "Je m'arrangerai bien toute seule", dit-elle sèchement. "J'y suis habituée."

Martin parut désolé. "Je ne voudrais pas m'imposer là, où je n'ai pas d'affaires, Pierrette, mais ça me brûle de vous voir si malheureuse."

"Merci, Martin. Ne dites rien de plus, voulez-vous? Je ne puis en endurer davantage", soupira Pierrette en montant rapidement l'escalier.

La nuit était lourde et humide. Le ciel était sillonné d'éclairs de chaleur. Pierrette se sentait bien seule. Elle éteignit et s'assit dans l'obscurité; ses mains étaient toutes moites.

"Je ne sais pas ce que je vais faire s'il faut que j'aie un bébé", se dit-elle désespérément.

Comme tout serait bien différent si elle avait épousé Martin, songea-t-elle. Il prendrait bien soin d'elle. Sa femme, à lui, n'aurait pas besoin de continuer à travailler, tendrait d'avoir des enfants. Mais, et elle savait bien que Martin s'athélas, elle n'avait pas épousé Martin et Luc était bien irresponsable.

Près de deux heures s'écoulèrent avant l'arrivée de Luc. Il sifflait en montant l'escalier. Pierrette le détestait presque. "Tu es couchée, ma Chouette?" demanda-t-il.

"Non", répondit froidement Pierrette. "Je ne suis pas encore au lit."

"Je t'ai cherchée partout jusqu'à ce que quelqu'un me dise que tu était revenu ici en compagnie de Martin", dit-il.

Pierrette ne pouvait voir l'expression de son visage, mais sa voix semblait tout à fait neutre. "Oui", dit-elle. "Et martin m'a cedé sa place, dans la salle, parce que tu avait oublié de m'en retenir une".

Luc sourit. "Je veux t'expliquer quelque chose à ce sujet. J'avais demandé qu'on te garde la même place mais, à la dernière minute, la belle-soeur de Gertrude décida de venir voir la pièce avec Legris; il fallait bien lui donner une place dans la première rangée."

"Je vois", fit Pierrette.

"Alors, j'ai demandé à l'homme au guichet de te trouver une autre place, mais je suppose qu'il l'aura oublié ou quelque chose comme ça".

Pierrette haussa les épaules. "Ah! ça n'est rien. On finit toujours par oublier sa femme, tôt ou tard."

Luc voulut la prendre par la taille lorsqu'elle s'approcha du lit, mais Pierrette fit un pas en arrière. "Non", dit-elle vivement. "Je suis fatiguée et je veux dormir."

"Si tu veux cela comme ça, moi j'aime ça comme un petit fou", dit Luc, rieur.

Il s'endormit bientôt, mais Pierrette ne pouvait fermer l'oeil.

La pièce de Luc était un succès et elle ne lui en avait pas dit un mot. Cela semblait incroyable. Elle aurait pu se vider de toutes ses larmes. Au lieu de se sentir fière et contente, elle était froissée et jalouse. Elle ne pouvait comprendre comment, en si peu de temps, tout était si changé pour eux. Ils s'étaient promis de ne jamais se chicaner comme les autres couples. Et voilà qu'ils étaient déjà séparés par tout un monde.

Cette nuit-là, elle finit par pouvoir se convaincre que Luc l'aimait toujours, mais qu'il était comme elle: trop fier pour admettre qu'il l'aimait. Elle décida même de lui annoncer qu'elle croyait bien qu'elle était enceinte. Il lui semblait, cette nuit-là, qu'elle pouvait tout dire à Luc et compter sur sa tendresse.

Néanmoins, ils se levèrent un peu plus tard, le lendemain matin. C'était dimanche et Gertrude téléphonait déjà. Elle invitait Luc à prendre le thé, dans l'après-midi, afin qu'il puisse causer avec Victor Legris avant son départ pour Montréal.

Pierrette s'était proposée de préparer un dîner meilleur que de coutume, ce midi-là. Cela faisait des semaines que Luc n'avait pas été à la maison pour avaler autre chose qu'un petit déjeuner en toute hâte. Mais, après la messe, Luc dut passer par le journal et, après que Pierrette eut passé deux longues heures dans la chaleur de la cuisine, se sentant de plus en plus mal, il téléphona pour lui annoncer que les amis l'amenaient avec eux pour célébrer son succès de la veille. "Je monte te chercher, ma Chouette".

Pierrette s'aperçut que la tête lui tournait. "Ah! Il fait trop chaud pour sortir, Luc; et le dîner est déjà prêt."

"Ah! Pour l'amour du ciel, Pierrette", s'xclama-t-il, ne faits donc pas l'éteignoir comme ça!"

Au lieu de se raccommoder, ils s'éloignèrent davantage l'un de l'autre. Elle mit presque tout le repas dans la glacière, parce qu'elle avait perdu tout appétit. Dans l'après-midi, la chaleur fut étouffante. Elle avait de plus en plus mal à la tête. Elle fit mine de dormir quand Luc revint pour se préparer à aller prendre le thé chez Gertrude. Pierrette était parfaitement immobile et Luc marcha sur la pointe des pieds. Il repartit peu après. Quand elle l'entendit descendre, elle éclata en larmes.

"Luc serait bien puni si je tombais en amour avec Martin", songea-t-elle. "Je vais lui demander de m'amener dîner quelque part", se dit-elle sur un ton de défi. "Je vais montrer à Luc qu'il ne peut pas me négliger comme ça sans que je rouspète."

Mais, le téléphone à la main, elle ne put se décider et ne chercha pas à atteindre Martin. Elle prépara d'appétissants sandwiches, du céleri et une bonne petite salade fraiche. Elle recouvrit la table de sa plus belle nappe et sortit sa plus belle vaisselle et ses meilleurs verres. Tout serait prêt pour le retour de Luc. "Après souper, nous irons faire une longue promenade en auto et tout ira bien", murmura-t-elle. "Car Luc m'aime. Je sais qu'il m'aime!"

(A suivre)

Abattu, déprimé, j'essayai le TONIQUE LAXATIF D'HERBES

Pas d'appétit? Maux de tête, bile, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance; essayez les Herbes indigènes de Bliss, un TONIQUE LAXATIF. Soulagement plus rapide avec ces ingrédients naturels, qui accélèrent l'élimination, et ainsi donnent de l'appétit, activent le flux biliaire, favorisent la digestion et aident à soulager les gaz. Economique, 200 tablettes pour $1.00. Aussi à 50c et 25c. HERBES INDIGENES DE BLISS

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes est L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

81e année — No 223 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, VENDREDI 6 FEVRIER 1948 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Les manufacturiers de Québec ont réélu M. Ludger Cantin directeur

La section de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens a choisi son représentant à l'Exposition provinciale. — Une politique de modération pour combattre l'inflation.

M. Ludger Cantin, de Barry Cigar Factory Red'd, a été réélu hier représentant de la section québecoise de l'Association des manufacturiers canadiens à l'Exposition provinciale, à l'issue du déjeuner des membres de l'Association au Château Frontenac. M. J.-C. Whitelaw était le conférencier invité et le déjeuner était sous la présidence de M. Gordon-A. Ross, président de la section locale.

M. Ross a profité de la circonstance pour féliciter M. Paul Duchaine de sa récente nomination comme président de l'Association canadienne des manufacturiers de chaussures. M. Ross a ajouté que l'honneur mérité par M. Duchaine rejaillissait par le fait même sur tous les industriels québecois.

L'Association a aussi annoncé que le circulaire "Industry" sera traduit en français pour le bénéfice des membres québécois et que de plus elle avait retenu les services du poste C. K. C. V. pour l'irritation de programme d'intérêt général pour le bénéfice de la section québécoise.

Les membres de l'association ont discuté de sujets d'importance locale, provinciale et nationale et ils ont adopté des résultats qui ont trait à l'inflation, les taxes d'accise, le marché américain, les restrictions sur les importations, les tarifs commerciaux, le commerce avec l'Empire britannique, la situation de l'emploi au Canada et enfin le bill 26 soumis à l'attention de la législature provinciale.

Au sujet de l'inflation, l'Association préconise une politique de modération mise en pratique par tous: modération du gouvernement dans les taxes; modération des ouvriers dans les demandes de salaires; modération des profits des industriels et enfin modération de la part du public en ne demandant pas indûment des marchandises rares et des contrôles gouvernementaux.

Il ressort des observations faites par les manufacturiers qu'ils sont en faveur de la levée de tous les contrôles. "L'Association a appuyé les contrôles du gouvernement durant la guerre mais elle a aussi toujours demandé que ces contrôles soient levés une fois la guerre terminée. "Il est impossible pour le gouvernement de conerver un seul contrôle, celui des prix par exemple, sans être obligatoirement forcé de rétablir toute une chaine qui affecte la production et la distribution des produits. Les prix sont actuellement à leur plus haut niveau et les causes sont entre autres, la destruction de ressources par la guerre et la diminution de la production agricole et de d'autres industries par suite du manque de main d'oeuvre. La résolution ajoute que la fin de la guerre n'a apporté aucune diminution dans la demande mondiale et que le Canada n'est pas immunisé contre la hausse des prix qui sévit à travers le monde et spécialement contre la hausse aux Etats-Unis.

Les membres en étudiant la production en regard des salaires payés au Canada en sont venus à la conclusion "que les salaires ont augmenté beaucoup plus en proportion que la production et qu'une telle situation ne peut avoir d'autre résultat que la hausse des prix. Le seul moyen, selon eux, sera d'ajuster au même niveau les salaires et la production.

"Les taxes, spécialement celles qui s'accumulent à chaque stage de la distribution, sont un autre facteur de la hausse des prix. Le gouvernement devrait les amcindrir. "Les membres ont dit que les profits des corporations, les taxes enlevées, formaient une proportion plus petite du revenu national à l'heure actuelle qu'en 1939. De 11.4 p.c. en 1939, les profits sont tombés à 7.8 p.c. en 1946.

L'Association s'élève contre la taxe d'accise de 25 p.c. imposée le 18 novembre dernier. Elle dit que cette taxe n'a pas rempli son but qui était d'éliminer les importations de matériaux américains parce qu'il a été trouvé que plusieurs de ces produits étaient nécessaires au Canada et que de plus, la plupart des articles taxés sont de premiere nécessité et que les consommateurs ont été forcé de les acheter malgré la taxe. Enfin, en recommandant la levée de cette taxe ainsi que les taxes de guerre et de détail, les manufacturiers ont dit qu'ils ne voyaient aucune logique dans la manière dont les amendements ont été faits pour les articles soumis à la taxe de 25 p.c. alors que des objets d'importance secondaire ont été soustraits tandis que d'autres, de première nécessité demeurent encore soumis

Dans une autre résolution, les manufacturiers reconnaissent que l'un des meilleurs moyens de corriger la situation du change du Canada vis-à-vis des Etats-Unis est l'exportation de produits canadiens aux Etats-Unis. A la suite d'une enquête faite récemment dans plus de 1.000 industries, 25 p.c. ont dit qu'elles faisaient des exportations aux Etats-Unis et un grand nombre ont répliqué qu'elles envisageaient la possibilité d'exporter sur les marchés américains. D'autres possèdent déjà des succursales aux Etats-Unis cependant que 10 p.c. ont dit qu'elles avaient du cesser d'exporter à cause de la compétition et l'impossibilité dans laquelle elles se trouvaient de surmonter les tarifs américains.

L'Association comprend qu'un programme de restrictions sur les importations et d'une production accrue au pays est nécessaire mais elle demande au gouvernement de savoir se plier aux besoins au fur et à mesure qu'ils se feront sentir. L'entente commerciale signée à Genève prévoit pour les pays qui ont des difficultés avec leurs balances commerciales imposent des restrictions sur quelques produits pour rétablir leur économie. L'Association croit qu'en agissant de cette manière le gouvernement fe-

(Suite à la page 7, 5e col.)

Troisième avocat au Contentieux ?

Le bruit court qu'un troisième avocat sera adjoint cette année au personnel du Contentieux de l'hôtel de ville. Actuellement ce service qui s'occupe des affaires contentieuses de l'administration municipale est dirigé par Me Benoit Pelletier, C.R.

L'hon. juge Rochette à l'hôpital

L'hon. juge Edgar Rochette, de la Cour de Magistrat, hospitalisé récemment à l'Hôtel-Dieu de Québec pour subir une intervention chirurgicale, est en bonne voie de rétablissement. Les autorités de l'institution ont déclaré que l'opération a été conduite avec succès mardi dernier et que l'état du patient présage une courte convalescence.

Diminution sensible du nombre des cas de diphtérie dans notre ville

M. le Dr Berchmans Paquet, directeur du Service municipal d'hygiène, nous annonce que 4 cas de diphtérie se sont déclarés en janvier. — Vingt-cinq diphtériques traités en janvier 1947.

Le docteur Berchmans Paquet, directeur du Service municipal de l'hygiène, nous communique les statistiques suivantes qui indiquent une diminution des cas de diphtérie à Québec:

	Décembre	Janvier
Diphtérie	10	4
Scarlatine	12	10
Varicelle	35	42
Rougeole	2	29
Coqueluche	2	29
Coqueluche	2	8
Oreillons	6	14
Rubéole	--	3

Deux cas de diphtérie ont affecté Jacques-Carier; les deux autres St-Malo— (l'un d'eux a été mortel).

Deux malades souffrant de la diphtérie et venant de l'extérieur ont été traités dans les hôpitaux de la ville.

En janvier 1946, la terrible maladie avait fait un plus grand ravage à Québec: le corps médical québécois avait traité quinze diphtériques (un cas mortel). En janvier 1947, les statistiques furent encore plus noires: vingt-cinq cas dont un mortel.

Il y a une légère augmentation du nombre total des cas de maladies contagieuses, ce qui est dû à la saison.

Les statistiques précédentes ont été compilés par M. Arthur Moisan sous la surveillance de M. Jean-Louis Beaumont, statisticien du Service municipal de l'hygiene.

Les tramways au Conseil législatif

"Les uns soutiennent qu'il faudrait que la ville de Montréal municipalisât le tramway de Montréal. D'autres sont d'opinion que la municipalisation devrait être faite par un organisme métropolitain. Il s'agit là d'une question tellement complexe que le gouvernement ne peut la décider sans la tenue d'une enquête générale par un comité spécial, qui pourra lui faire des suggestions".

C'est ce que déclarait, hier après-midi, à la Chambre Haute, le leader du gouvernement, l'hon. Edouard Asselin, en soumettant à ses collègues le bill gouvernemental relatif à la question du tramway de la ville de Montréal.

L'hon. M. Asselin fit l'historique de la compagnie du tramway et de la Commission du Tramway. Il traita aussi longuement du contrat qui remonte à 1918.

Il rappelle que la Commission du Tramway vient de décider d'augmenter les taux de transport sur le tram. Cette augmentation, dit-il, a créé de la pertubation, à Montréal. Le gouvernement par son bill déclare que cette augmentation des tarifs est suspendue jusqu'à ce qu'un Comité d'arbitrage, composé de trois membres, dont le juge en chef de la Cour des Magistrats ou d'un autre juge de juridiction provincia-

(Suite à la page 10, 2e col.)

Délégués nommés

Le syndicat 523 de l'International Alliance of Theatrical Stage Employées and Moving Picture Machine Operators of United States and Canada a nommé les délégués qui doivent rendre visite aux représentants de la Ville pour mettre au point la nouvelle convention collective: ce sont MM. Louis Larose, Jacques Berthiaume et Eugène Gagnon. L'entrevue aura lieu dans une quinzaine de jours. M. Larose nous dit qu'il se peut qu'il y ait deux contrats, l'un fixant le sort des syndiqués travaillant au Colisée et à l'Exposition provinciale, l'autre fixant le sort des syndiqués employés au Palais Montcalm. Le syndicat 523, qui existe depuis trente ans, est dirigé par: M. Charles Pacaud, président; M. Edmond Haines, vice-président; M. F.-P. Kipling, secrétaire; M. Jules Pacaud, archiviste; M. Eugène Gagnon, agent d'affaires.

La Corporation des Bijoutiers tient sa fête annuelle à Québec

La réunion a eu lieu hier soir au Château Frontenac sous la présidence de M. Paul Sanfaçon. — Présence de M. G. Dinsmore, président national. — Nouveaux officiers pour 1948.

Près de 350 personnes ont assisté au dîner-dansant de la Corporation des Bijoutiers de la Cité de Québec, tenu hier soir dans la salle de bal du Château Frontenac.

Cette soirée, qui était organisée par M. C. Lentgis, débuta par le mot de bienvenue de M. Eugène Noël, qui, avant de présenter l'orateur suivant, cita les principes de leur association. Les bijoutiers, a-t-il dit, veulent la prospérite de leur commerce en coopérant entre eux pour plaire au public de la façon la plus satisfaisante possible. Ils veulent de plus augmenter le prestige de leur profession auprès de leurs clients en présentant leurs produits d'une façon très honnête.

le nouveau président élu, M. Paul Sansfaçon, felicita ensuite les organisateurs du magnifique succès de cette soirée, et il a mentionné en terminant que la cordialité qui règne entre les bijoutiers est un résultat voulu par l'Association.

Immédiatement après, le président de l'Association des Bijoutiers Canadiens, M. G. Dinsmore, adressa la parole et loua le beau travail accompli jusqu'à date par l'Association du Québec. Il recommanda à tous la collaboration la plus étroite pour arriver au but du programme établi par l'Association. Le grand nombre de personnes présentes démontre bien, a-t-il déclaré, que chacun est intéressé à la survie de l'Association.

Le président fit ensuite la lecture des noms des membres qui feront partie du bureau de direction pour 1948-49. Ce sont les suivants: vice-président, M. G. Paquet; secrétaire-trésorier, M. R. Massicotte; directeurs, MM. C. Lentgis, Edgar Picard, Alfred Hamel, Lorenzo Tessier, Georges Juneau et Raoul Boucher. Ces élections, comme on le sait, ont été tenues il y a quinze jours.

Avant le tirage des 40 prix de présence, donnés par différentes maisons de Québec et de Montréal, les Peintres de la Chanson ont présenté un magnifique programme de chansonnettes qui ont été très appréciées du public. Une danse termina cette agréable soirée.

Parmi les invités d'honneur, venus de l'extérieur, on remarquait: M. et Mme D. Goldman, de Lido Jewellery, Montréal; M. Bill Warring, de Bon et Boyd, Toronto; M. Bernard Gutterman, de Loring Jewellery, Montréal; M. Otto Kost, de Lomat Watch Material; M. Harvey Cyr, de Int. Silver, Montréal; M. W. Thériault, de Lomat Watch Material; M. et Mme Henri Paquet, de J.-L. Sabbath, Montréal; M. et Mme A. Langlois, de Camirand Cie Ltée, Montréal; et M. et Mme Doug. Horman, de William A. Rogers, Montréal.

Un vidangeur gravement blessé

Un employé de la cité, M. Charles-Roméo Faucher, âgé de 42 ans, et domicilié au no 182 1-2, rue d'Aiguillon, a été victime d'un sérieux accident, vers 9 heures, hier matin, au pied de la côte de la Montagne.

M. Faucher, vidangeur de la cité, était à transvider une poubelle dans un camion lorsqu'une automobile est arrivée par en arrière et l'a coincé entre les deux véhicules, lui causant une fracture du bassin. L'ambulance de Germain Lépine a transporté le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Me Guy Fortier, conducteur de l'automobile, a été aveuglé par le soleil et n'a pu voir à temps M. Faucher ainsi que le camion. M. Maurice Désy accompagnait Me Fortier. Il a reçu des blessures au visage après avoir été projeté dans le pare-brise.

Radio-police, alertée, a envoyé sur les lieux le constable Marcel Laverdière pour faire une enquête sur les circonstances de l'accident.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

Protection d'Ottawa nécessaire aux pêcheries terre-neuviennes

Le président de la Commission des pêcheries de Terre-Neuve, parle de l'importance de la pêche dans la vie économique de l'île. — Fin de la conférence des Pêcheries de l'Est du Canada.

M. R. Gushue, président de la Commission des Pêcheries de Terre-Neuve, parla hier de l'importance de l'industrie de la pêche pour la population terre-neuvienne et du véritable désastre que signifierait l'effondrement de cette industrie pour la majorité des habitants de l'île, et il sollicite "la protection, sinon l'aide, du gouvernement canadien" pour le maintien du commerce extérieur de son pays.

M. Gushue parlait au Château Frontenac, au dernier déjeuner de la conférence des pêcheries de l'Est du Canada, après que M. Charles Jackson, gérant général de l'Institut national des pêcheries aux Etats-Unis, eut dit, dans une causerie sur la situation actuelle de l'industrie de la pêche, que l'on se porterait beaucoup mieux physiquement, économiquement et intellectuellement au Canada et aux Etats-Unis, si l'on y prenait un repas de poisson de plus par semaine.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Stanley Lee, président du Conseil national des pêcheries. A la table d'honneur, aux côtés de MM. Jackson et Gushue, on remarquait le Dr Camille Pouliot, ministre provincial des Pêcheries.

"Le poisson et les coquillages sont des aliments à haute tenure de protéine, riches en acides animés qui, selon les découvertes médicales les plus récentes, peuvent être d'un grand secours dans la prévention et la guérison de plusieurs maladies du corps humain. La chair du poisson est un aliment hygiénique, favorable à la santé, et, pour cette seule raison, les gens devraient en consommer beaucoup plus', affirme M. Jackson.

"De plus", ajouta M. Jackson, "le poisson est l'un des aliments les moins coûteux qui soient. De ce fait, il aide la ménagère à équilibrer le budget familial en ces temps de vie chère. Un repas supplémentaire de poisson par semaine contribuera beaucoup à réduire le coût de la vie et laissera plus d'argent pour d'autres usages".

Le directeur de l'Institut national des Pêcheries est optimiste au sujet de l'avenir de l'industrie de la pêche au Canada et aux Etats-Unis. Il prédit que la consomma-

(Suite à la page 7, 4e col.)

Les courants d'air à la Chambre

Ottawa, 6. (PC) Nos représentants à la Chambre haute ne veulent pas contracter de rhumes toujours embarrassants dans leur situation et désirent moderniser la Chambre rouge. Ils se plaignent des courants d'air et de l'éclairage. Hier, le sénateur Norman Paterson (L., Ontario) a demandé gravement que les méthodes d'aération climatisée, de ventilation et de chauffage de la Chambre senatoriale soient étudiées par le comité des édifices publics. "Les courants d'air dans notre salle sont continuels", affirma-t-il. Le sénateur W.-D. Euler (L., Ontario) s'est aussi plaint que plusieurs bureaux de sénateurs laissaient à désirer. Le sénateur R.-B. Horner P.C., Saskatchewan) a demandé de remplacer les vieux chandeliers d'ornementation du Sénat, "qui ne sont plus à la mode", expliqua-t-il.

La Levis Tramways passe entre les mains des membres du personnel

Cette compagnie de transport change son nom et obtient le droit de faire des affaires dans tout le comté de Lévis. — La population satisfaite du service donné par la compagnie.

La firme "Levis Tramway Co Ltd" vient de prendre le nom de "Compagnie de transport de Lévis" avec l'autorisation du Comité des bills publics de l'Assemblée législative.

En vertu d'un acte de fiducie, consenti par la Sun Life Insurance Co, la firme deviendra au 1er juillet 1948 la propriété des employés comptant un minimum de douze mois de service.

La compagnie, par son bill, demandait des pouvoirs additionnels, tels que le droit de faire affaires dans toute la province, d'acheter d'autres franchises, de vendre de la gazoline, etc. Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, s'est opposé à ces pouvoirs additionnels. Par contre la Cie de Transport de Lévis a obtenu le pouvoir de faire affaires dans tout le comté de Lévis.

Me Albert Dumontier qui représentait la compagnie a rappelé que cette dernière a remplacé les tramways par des autobus et que pour ce faire elle a dépensé une somme de $437,000 qui a été entièrement payée à même ses revenus et à même le produit d'un emprunt de $500,000, fait à la Banque de Montréal, à Lévis.

Le nouveau capital-actions de la compagnie sera représenté par 16,-000 actions sans valeur au pair ou nominale mais ce capital ne devra pas dépasser la somme de $500,000. Le premier ministre a mis les directeurs de la compagnie en garde contre la surcapitalisation. Dans le cas de mésentente avec l'une ou l'autre des municipalités desservies par ses autobus, la compagnie en appellera à la Régie des transports et communications qui verra à assurer des moyens de transport à la population et à protéger les droits des ouvriers qui emploient les autobus de la compagnie pour aller à leur travail.

M. Dumontier a expliqué que depuis la fiducie établie par la Sun Life en faveur des employés, la compagnie a prospéré sous la direction des trois fiduciaires, MM. Hervé Baribeau et H.-E. Weyman, cidevant gérant de la compagnie, et du sénateur Cyrille Vaillancourt. Ce sont ces trois fiduciaires qui, le 1er juillet, verront à distribuer aux employés qui y auront droit leur part du nouveau capital de la compagnie.

Pendant la discusion du bill, l'hon. J.-T. Larochelle, ministre d'Etat et député du comté de Lévis, a déclaré que la population du comté est entièrement satisfaite du service que la compagnie donne depuis qu'elle a remplacé ses tramways par des autobus. Une objection a été présentée par la ville de Lauzon, par l'intermédiaire de Me Pierre Boutin. Ce dernier a déclaré que la compagnie tente de faire changer, par une loi générale, une convention particulière qui a été passée entre la compagnie et la ville de Lauzon. Le premier ministre a écarté cette objection parce qu'il faut assurer la continuité du service en cas de mésentente entre la compagnie et la ville de Lauzon.

Mgr Roy rappelle les règlements du Carême du diocèse de Québec

Les règlements ne sont pas modifiés. — Comment doivent s'observer le jeûne et l'abstinence. — Les aumônes du Carême, contribution à la construction du Grand Séminaire.

Le règlement du Carême dans le diocèse de Québec reste le même que celui de l'an dernier comme on peut le noter en lisant le communiqué de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec à son clergé. Tous les jours, sauf les dimanches seront des jours de jeûne et tous les mercredis et vendredis du Carême sont des jours à la fois de jeûne et d'abstinence. Enfin les aumônes du Carême seront cette année encore versées au fonds pour la construction du nouveau Grand Séminaire.

Voici comment se lit le communiqué de Mgr Roy:

1. Le Carême commence le Mercredi des Cendres. Tous les jours du Carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation (canon 1252, § 3.)

2. Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, on peut faire le repas principal en gras; et les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou bien légitimement exemptées ou dispensées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

3. Le Mercredi des Cendres, et tous les mercredis et vendredis du Carême, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours de jeûne et d'abstinence (canon 1252, § 2; Indult accordé pour cinq ans à l'archidiocèse de Québec, 25 mars 1944). Ces jours-là, on est tenu de faire maigre aux trois repas, même si l'on est exempté ou dispensé du jeûne. Les fidèles doivent cependant compenser cet adoucissement particulier de la loi de l'abstinence quadragésimale par quelques bonnes oeuvres et surtout par des aumônes en faveur des pauvres.

4. Le dimanche il est permis de faire gras aux trois repas (canon 1252, § 4).

5. Le jeûne quadragésimal cesse le samedi-saint, à midi (canon 1252, § 4.).

6. A la loi de l'abstinence sont tenus tous les fidèles qui ont sept ans accomplis et l'usage de raison (canon 12 et 1254, § 1).

7. A la loi du jeûne sont tenus tous les fidèles, depuis vingt et un ans révolus jusqu'à soixante ans commencés, c'est-à-dire cinquante-neuf ans révolus (canon 1254, § 2).

8. La loi de l'abstinence défend de se nourrir de viande et de jus de viande, de même que du sang, de la graisse et de la moelle des animaux qui naissent et vivent sur la terre. Elle ne défend ni les oeufs, ni le

(Suite à la page 10, 3e col.)

J.-G. Renaud est réélu président

Lors d'une récente assemblée du bureau de direction de l'Association des détaillants en chaine du Québec, tenue à l'hôtel Windsor, M. J. G. Renaud a été réélu président; MM. R.-J. Ward, gérant général de Thrift Stores et C. Townend, gérant général de Dominion Stores Limited, ont été réélus vice-présidents; Jacques Berthiaume a été élu secrétaire-trésorier.

Les directeurs sont: MM. J.-B. Parent (A. Dionne Son), H. Dubois (United Cigar Stores), J.-G. Bourdeau (F. W. Woolworth), A.-F. Parker (Stelnberg's Wholesale Groceterias), S. J. O'Neil (Laura Secord Candy Shops), S. Burman (Mary Lee Candy Shoppes).

Le projet de loi No 31 modifie la loi sur les différends du Travail

L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, présente à l'Assemblée législative le bill 31. — Le bill a pour but de fixer les délais non prévus par la loi sur les différends ouvriers.

L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, a présenté à l'Assemblée législative le bill 31 qui a pour but de modifier la loi des différends ouvriers de Québec.

La présente loi a pour but de fixer des délais, qui ne sont pas prévus par la Loi de différends ouvriers, pour la nomination de conciliateurs, pour la nomination des membres des conseils d'arbitrage, ainsi que pour la fixation de la date et la durée de l'enquête.

En vertu de l'article 10 de la Loi des différends ouvriers de Québec, lorsqu'une partie notifie au greffier la nomination des personnes qui doivent agir comme ses représentants dans un conseil de conciliation, le greffier doit en donner aussitôt avis à l'autre partie. La loi ne prévoit aucun délai pour la nomination des conciliateurs de l'autre partie. L'article 1 du présent bill fixe un délai pour la nomination des conciliateurs de l'autre partie.

L'article 2 du bill 31 prescrit en outre que le greffier du conseil de conciliation doit, "avec toute la diligence possible, mais dans un délai n'excédant pas dix jours", après réception d'un rapport constatant que le conseil n'a pu régler le différend, en transmettre une copie à chaque partie intéressée.

L'article 3 de la présente loi a pour effet d'exiger que les promesses choisies pour faire partie d'un conseil d'arbitrage soient majeures, et de réduire les délais de nomination des membres des conseils d'arbitrage, en stipulant que les employés et les patrons doivent choisir leur arbitre respectif dans les dix jours de la demande du ministre, et en réduisant de dix à cinq jours le délai accordé aux deux arbitres des employés et des patrons pour suggérer une personne comme membre et président du comité d'arbitrage. L'article 3 clarifie également le texte accordant au ministre du Travail le pouvoir de nommer le troisième membre du comité d'arbitrage lorsque les deux premiers ne lui font pas de suggestion à ce sujet dans le délai prescrit.

La loi ne prescrivait non plus aucun délai pour la fixation de la date et la durée de l'enquête, qui pouvait être différée et se prolonger indéfiniment; les arbitres avaient un mois pour rendre leur sentence après la fin de cette enquête. En vertu de l'arti-

(Suite à la page 11, 8e col.)

L'hon. Paul Sauvé promu brigadier

Ottawa, 6. (Spéciale) L'honorable Paul Sauvé vient d'assumer le nouveau poste de commandant de la 10e brigade de l'Armée canadienne de réserve et se voit ainsi promu au grade de brigadier. Comme on le sait le lieut.-colonel Sauvé, e.d., qui est âgé de 40 ans, est un ancien membre des Fusiliers Mont-Royal et commandant de ce régiment au cours d'une période de quatre mois pendant la campagne du nord-ouest de l'Europe. Il reprend aujourd'hui ses activités de vie militaire dans sa province natale de St-Eustache, Qué.

En annonçant cette nomination, l'honorable M. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, s'est dit très heureux de l'intérêt apporté par le député provincial des Deux-Montagnes à l'appui et à l'avancement de l'armée de réserve. Le brigadier Sauvé est membre de l'assemblée législative du Québec depuis plus de 15 ans et il est présentement ministre du bien-être social et de la jeunesse dans le cabinet du premier ministre Duplessis. Il a en outre porté un vif intérêt à la vie militaire. Membre du C.E.O.C. pendant plus de cinq ans, il a servi comme officier de la mlice active non permanente

(Suite à la page 10, 2e col.)

Les instituteurs laïques de Québec font une visite à l'Ecole Technique

Plus d'une centaine d'instituteurs prennent part à cette classe-promenade, la première d'une série de visites dans divers établissements professionnels ou industriels.

Les instituteurs laïques de la Cité de Québec ont été reçus hier soir à l'Ecole Technique. Cette classe-promenade était la première d'une série de visites que les membres du Syndicat Professionnel des Instituteurs feront, d'ici deux ans, à une cinquantaine d'établissements professionnels, industriels ou commerciaux de la cité de Québec ou de la banlieue.

A leur arrivée à l'Ecole Technique le groupe des instituteurs, plus d'une centaine, se sont rendus à l'amphithéâtre recevoir les souhaits de bienvenue de la part de M. l'abbé Léo Bouillé, conseil moral des instituteurs de la cité de Québec et de l'Ecole Technique. Ensuite M. Philippe Méthé, donna un aperçu du programme de l'Ecole.

"L'Ecole Technique, dit-il, n'est pas une école pénitenciaire, c'est une école qui forme des hommes en même temps que des ingénieurs. Le cours proprement technique dure quatre ans. Nous admettons les élèves, qui ont fait leur quatrième année primaire et qui ont passé les examens nécessaires. Ce cours comprend les domaines scientifique, mathématique, dessin, travail manuel, sociologie, français, catéchisme, etc. Un élève qui reçoit son diplôme à la fin de ce cours peut entrer à la faculté des Sciences".

"Le second cours que nous offrons à nos élèves, poursuit M. Méthé, est celui que l'on appelle le cours de métier. Il comprend deux ans d'études et exige que l'aspirant ait fait sa huitième année couronnée du diplôme. Ce cours est composé de travaux manuels et des rudiments mathématiques nécessaires aux métiers des élèves. Nous donnons aussi des cours spéciaux de soudure électrique, automobile, soudure autogène, cordonnerie, etc. En plus, nous donnons des cours du soir. Ce sont des cours libres où l'on enseigne tous les métiers. Nous avons présentement 350 élèves qui suivent les cours du soir et 450 qui suivent les cours réguliers".

Après le forum, qui suivit l'allocution de M. Philippe Méthé, tous les instituteurs ont été invités à visiter les différents départements de l'Ecole. Des experts étaient à la disposition des instituteurs, afin de leur expliquer d'une façon rationnelle le fonctionnement de chacune

(Suite à la page 11, 6e col.)

Congrès des embouteilleurs

Les Embouteilleurs de Liqueurs douces du Québec discuteront d'affaires générales concernant l'industrie des liqueurs douces au cours d'un congrès qu'ils tiendront le 12 février prochain au Château Frontenac.

Durant ces assises, un des sujets importants discutés sera la question des taxes indirectes de guerre imposées jusqu'à la fin du rationnement du sucre, qui sont considérées comme un obstacle au futur développement de cette industrie.

Cette assemblée annuelle qui sera sous la présidence de M. Henri Toussaint, aura comme conférencier, au cours de la matinée M. Jean-Marie Martin, professeur à la Faculté des Sciences Sociales de Laval, qui traitera de la "Faiblesse et de la force dans le marché de la compétition". Les délégués, durant la session de l'après-midi, entendront M. Roland Beaudry, M.P., associé de la firme "Vickers & Benson" leur parler de "Vos nouveaux problèmes."

Immédiatement après, on entendra les rapports des officiers; puis on procédera aux élections des nouveaux officiers de l'Association. Un banquet terminera ce congrès.

L'association de la Croix-Rouge a présenté son rapport annuel

Assemblée annuelle de la Croix-Rouge. — Le brigadier J.-H. Price, O.B.E., M.C., est réélu président. — Souscription de $40,000 pour la clinique des donneurs de sang.

Au Château Frontenac, récemment, avait lieu l'assemblée annuelle de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, Division de la cité et du district de Québec. Le brigadier J.-H. Price, O.B.E., M.C., qui a été réélu président a rendu hommage au Major C.-W.-S. Dunn, qui s'était retiré comme président. Il loua aussi le beau travail accompli par les volontaires de la Croix-Rouge tout en soulignant le fait qu'il restait beaucoup de travail important à faire. Le brigadier Price annonça qu'en février il aurait des nouvelles au sujet de la clinique des donneurs de sang et déclara que la campagne de souscription, dont le montant est fixé à $40,000, débutera le 1er mars.

Les rapports annuels des différents comités furent ensuite présentés. En voici le résumé:

Rapport Annuel du Comité de Bien-Etre des Vétérans

Vétérans secourus	662
Visites au bureau	2,200
Commandes de nourriture	1,128
Commandes de bois	136
Loyer	$659.32
Billets de chemin de fer	$203.32
Habillements et chaussures	morceaux 2,646
Vieux vêtements	334
Vêtements de bébé	542
Jouets pour Noël	90
Ameublement et équipement de maison	118 repas
Armée du Salut	620 lits
Armée du Salut	247 pintes
Lait	3,597 bouteilles
Pharmacie	127 paires
Lunettes	14

Rapport Annuel du Corps de la Croix-Rouge

L'Effectif du détachement est de 42 membres qui ont donné 4,651 heures de travail. 27,621 patients dans 9 hôpitaux de la ville ont été visités, et 28,026 paquets de cigarettes et 2,231 paquets de tabac leur ont été distribués, en plus; des pipes des allumettes, du papier à lettre, des enveloppes, divers jeux, des revues, des fruits et du chocolat.

A Noël chaque patient a reçu un cadeau, et plusieurs de ces hôpitaux ont aussi reçu des arbres de Noël.

Rapport Annuel de Natation et Sécurité Aquatique

Instructeurs 9, dont 7 volontaires. Enfants qui ont suivi les cours 780.

Des cours ont été donné aux lac, plages, parcs et terrains de jeux suivants:

Lac Beauport, Lac St-Joseph, Piscine Rainville, Plage Victoria, Palais Montcalm, Foyer Ste-Geneviève et Québec Winter Club.

Rapport du Comité Local de Prévoyance et de Sécurité

Les activités de ce groupe ont été de visiter Québec et les environs afin de vérifier si chaque municipalité est équipée en cas d'urgence.

Rapport de l'Ouvroir

1,846 morceaux de couture et 971 tricots ont été envoyés à Montréal pour les sinistrés d'Europe. La vente des violettes pour les vétérans a rapporté $3,002.00 lequel montant a été envoyé aux Quartiers-Généraux.

Nouvelles machines à l'hôtel de ville

Au cours de ces derniers mois, de nouvelles machines à écrire électriques ont fait leur apparition à l'hôtel de ville.

AFIN QUE TOUTE LA FAMILLE EN JOUISSE
Fortier
5¢ VERRES
.15 taxe incluse
excepté pour le
DRY GINGER ALE
qui est de
.18 taxe incluse

Carnet Mondain

Son Excellence le lieutenant-gouverneur, Sir Eugène Fiset recevait à dîner, jeudi soir.

C'est ce soir, au Château-Frontenac, qu'aura lieu le grand Bal annuel du Jeune Commerce de Québec sous la présidence d'honneur de Son Honneur le maire Lucien Borne.

Madame Bernard Fortier fait un séjour à Montréal.

Le colonel et madame Jacques Lantier, de Montréal, sont parmi les invités de l'extérieur au mariage Clarke-Roy, qui sera célébré demain.

Madame Jacques Miquelon, accompagnée de son fils Jacques, est retournée à Malartic après avoir passé quelque temps à Québec.

Monsieur et Madame Louis Grandbois annoncent la naissance de leur fille Louise.

Parmi les personnes qui assisteront ce soir au Bal du Jeune Commerce, qui aura lieu au Château-Frontenac, mentionnons: M. et madame Armand Viau, M. et madame Guy Caldwell, invités d'honneur, Me Victor Trépanier, C.R., et madame Trépanier, le docteur Jean Grandbois, Me et madame Roland Legendre, M. et madame Paul Morisset, M. et madame Jean Vézina, M. et madame Maurice-P. Bouchard, Me et madame Louis Dussault, MM. Alexandre Hamel et Laurent Trottier, de Victoriaville, mesdemoiselles Margot Caron Charlotte Bérubé, Françoise LaRue, Jacqueline Rochette, MM. Louis de G. Plante, Luc Lefebvre, Philippe Thivierge et Marcel Bérubé, M. et madame Marcel Faucher, M. et madame C.-R. Drolet, M. et madame René Léger, M. et madame Noël Roberge, M. et madame Jean Michaud, M. et madame Yves Bernier, M. et madame Jacques Roy, M. et madame Thomas Duhamel, M. et madame C.-P. Beaubien, M. Jos. Gauthier, mademoiselle Lucile Morin, M. Roland Gravel, mademoiselle Gisèle Pilotte, M. L.-G. Lapointe, mademoiselle Jacqueline Côté, M. Michel Cisé, mademoiselle Thérèse Côté, M. Lucien Carette, mademoiselle Louise Lachance, M. Marcel Paquet, mademoiselle Madeleine Foster, M. Jean Paquet, mademoiselle Louise Bruneau, M. Jean Rivard, mademoiselle Claude Lamere, M. Robert Coulombe, M. Maurice Bussières, mademoiselle Gertrude Jean, M. Chs-Robert Emond, mademoiselle Suzanne Emond, M. Gustave Garant, M. Rosario Labrecque, mademoiselle Rita Bouchard, M. René Lefebvre, mademoiselle Gemma Labrecque, M. Maurice Tessier, mademoiselle Françoise Guay, M. Roch Giguère.

Le docteur et madame J.-E. St-Pierre, d'Amos, ont reçu intimement en l'honneur de M. Arthur LeBlanc, violoniste.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

FLORIDE
EXCURSION PARTANT AUJOURD'HUI
AVIS
Nous regrettons de vous apprendre qu'il ne nous reste plus aucun siège pour le départ d'aujourd'hui. Le prochain départ aura lieu le 27 février.
SPECIAL:
Notre agence fournit aux dames et aux demoiselles une compagne de voyage. Aux hommes un compagnon de voyage.
Renseignements et inscriptions
TourisTaide Bureau INC
TERMINUS OLD HOMESTEAD
TEL.: 5-5706
18 STE-ANNE
Bureau ouvert le soir jusqu'à 10 h.

Mardi Prochain JOURNÉE DES CRÊPES!
Mardi Gras 10 février
Vérifiez votre provision de farine Aunt Jemima "Ready-Mix"! Commandez-en un sac économique de 3½ lbs. chez votre épicier IMMÉDIATEMENT!

Savourez les Délicieuses AUNT JEMIMAS
Le Mardi Gras et pendant tout le Carême!
Le Mardi Gras apporte des crêpes à tout le monde . . . partout! Des piles de bonnes crêpes Aunt Jemima d'un beau brun doré . . . encore toutes chaudes . . . ruisselantes de beurre et couvertes de sirop! Mes amis, mes amis! voilà un régal qui fait chanter les appétits!
Et les Aunt Jemimas sont simples comme bonjour à préparer! Il suffit d'ajouter du lait ou de l'eau, d'agiter et de verser sur le gril. Et elles sont économiques en plus! Les Aunt Jemimas sont fort nourrissantes pour bien peu d'argent! Commandez aujourd'hui le paquet ordinaire ou le sac économique de 3½ lbs.
La Compagnie Quaker Oats du Canada Limitée

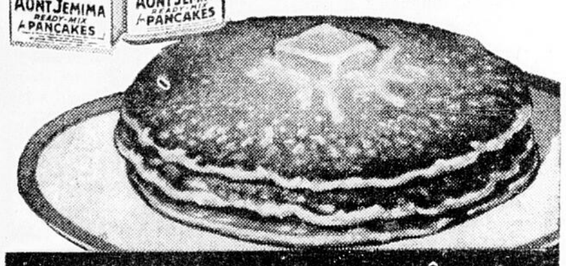
AUSSI DIGESTIBLES QUE DES RÔTIES!

Votre patron, Madame
par
Anne Adams
No 4809
Vous avez plusieurs petites filles, alors commencez dès maintenant à confectionner leurs toilettes estivales, le travail sera beaucoup moins onéreux pour vous, que lorsque le printemps sera déjà là. Un modèle pas compliqué du tout, c'est celui que vous réussirez parfaitement si vous suivez à la lettre les indications que vous donne Anna Adams.
Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 6, 8, 10, 12 et 14 ans. Grandeur 10 ans requiert 2 verges d'un matériel de 35 pouces et 1 1-8 verge de tissu contrastant.
Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.
Adresser vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.
Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.
N.-B.—Les instructions serries avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

A l'hôpital St-Michel-Archange

Des causeries seront données à l'hôpital St-Michel-Archange, samedi le 7 février, à 8 h. p.m. par deux infirmières de Chine qui parleront de leurs missions. Toutes les infirmières sont cordialement invitées.

Distribution des surplus de blé

Washington, 4 (PA) L'Angleterre a suggéré aujourd'hui que 28 pays acheteurs et vendeurs de blé s'entendent pour distribuer leurs surplus de blé à des prix égaux durant cinq ans. Des informateurs disent que la proposition anglaise fut présentée au Comité de direction du conseil international du blé.

Les personnes au courant de la réunion du comité disent que l'Angleterre a demandé:

1—Que les contrées exportatrices consentent à vendre leur blé à pas plus que $2.00 le boisseau durant les cinq années de l'entente.

2—Que le prix soit gardé à un minimum de $1.20 le boisseau durant les quatre premières années.

3—Que le prix minimumm puisse baisser à $1.00 le boisseau durant la cinquième année de l'entente.

Le Conseil est une organisation permanente qui s'occupe de la distribution des surplus de blé entre les 28 pays qui en sont membres.

A la Perception des amendes

Cent quarante et un automobilistes à l'amende sont passés à la "Perception des amendes" à l'hôtel de ville pour verser à César ce qui revenait à César . . . ou plus exactement pour remettre au personnel du bureau ce qui revenait à la Ville!

M. Lucien Picard et M. Samson constituent le personnel de ce bureau qui est sous la haute direction de M. l'inspecteur G. Buteau.

Une dépêche de Toronto, télégraphiée par la Presse Canadienne, mande: par ailleurs "Le maire Gordon Rife de Guelph (Ontario), parlant devant l'Association des maires de sa province, a raconté que, dans sa ville, les employés de Justice, chargés de percevoir les amendes, se font plus d'argent que le directeur de la Police municipal et le premier magistrat de la municipalité. Les dits employés de la Justice prélèvent, pour leur propre compte, $0.50 sur chaque amende payée pour violation de la législation sur le stationnement . . ."

De quoi faire rêver MM. Picard et Samson!

Deux constitutions en Allemagne

Berlin, 6. (PA). Les gouverneurs militaires américain et britanniques ont signé hier deux constitutions pour la bi-zone de l'Allemagne occidentale. Cette bi-zone se compose des zones américaine et britannique d'occupation qui ont été fusionnées au point de vue économique.

Le général Lucius D. Clay a signé au nom des Etats-Unis, et le général Sir Brian Robertson, au nom de la Grande-Bretagne.

Ces deux constitutions doivent être rendues publiques aujourd'hui. L'une établit officiellement la réorganisation et l'expansion des organismes allemands de Francfort qui dirigeront la vie économique de la bi-zone. L'autre établit un nouvel organisme suprême économique et judiciaire, ainsi qu'une force de police qui verra à faire respecter les pouvoirs de la nouvelle administration économique.

Incendie . . .

(Suite de la 1ère page)

les édifices voisins.

Des centaines de curieux étaient massés aux abords de l'incendie, malgré le froid sous zéro, et persistaient à observer le développement du feu, même si très souvent ils étaient arrosés par les jets. Quant aux automobiles et au service de transport public ils furent détournés et maintenus dans un bon ordre par les agents de circulation de la Sûreté municipale.

Vers 11 h. 30, le chef Rosaire Beaulieu déclarait le feu sous contrôle et laissait, pour terminer le travail de nettoyage, quelque postes de la brigade.

M. Maurice Lussier, co-propriétaire de la compagnie et de l'édifice, nous informait après l'incendie que le feu n'avait pas endommagé les prémices des Scies Champions Ltée, mais que les dommages causés par la fumée et l'eau étaient considérables. Il ajoutait que la firme Ratté Tire Shop Reg'd et un logement voisin avaient aussi subi des dégâts.

Les pompiers des postes Nos 3, 5, 7, 10, 1, 2, 8, 14, 6, 9 et 11, qui répondirent aux trois alarmes consécutives, étaient dirigés par le chef Rosaire Beaulieu, assisté du sous-chef Wagner, des chefs de district Dion et Patry. La voiture de secours de la brigade était sous la direction du capitaine P.-Herbert Doyle. On ne rapporte aucun pompier blessé au cours de l'incendie.

Heinz
Le nom qu'il faut rechercher parmi les
Soupes
CONDENSÉES
Il y a maintenant des quantités de celles que vous préférez.
57

Analyse sommaire du marxisme

(par André PATRY)

Le marxisme, l'une des idéologies les plus importantes du monde contemporain est avant tout un système philosophique fondé par Karl Marx au milieu du XIXe siècle. Il est essentiellement matérialiste et athée. Il prêche la pérennité du monde matériel qui coexiste depuis toujours avec le mouvement, son principe de changement. Tout se meut dans le monde, tout change. Des forces contradictoires s'opposent constamment les unes aux autres et donnent naissance à des conflits dont résultent de nouvelles existences, elles-mêmes soumises au même processus éternel d'affirmation et de négation. Bref, le monde matériel est celui de l'action et personne n'échappe à cette règle. L'homme lui-même qui ne constitue que l'aspect le plus évolué de la matière, est soumis aux mêmes lois du mouvement et de la contradiction.

Cette évolution constante obéit à des règles dont le caractère déterminé rend la connaissance possible, pourvu que l'on participe soi-même au changement des choses, en les fabriquant ou en les détruisant. Le travail est donc l'unique mode de connaissance certaine. Et si l'homme est le seul être à pouvoir acquérir une connaissance des choses, ce n'est pas parce qu'il est doué d'une âme spirituelle capable de tirer l'essence des choses sensibles, c'est parce qu'il fabrique lui-même son mode d'existence et qu'il est susceptible de connaître, dans la mesure où il est conscient des opérations créatrices ou transformatrices auxquelles il se livre. L'homme, par conséquent, est formellement humain, en tant qu'il fabrique, qu'il travaille.

Les transformations auxquelles est soumis le monde physique, conformément aux lois de l'affirmation et de la négation, se retrouvent dans les domaines de l'économique et de la politique. L'homme est un animal économique. Son mode d'existence crée sa forme de conscience, et ses idées religieuses, politiques et sociales changent dans la mesure où sa situation économique varie.

L'histoire de la société jusqu'ici a été celle de la lutte des classes. En effet, depuis toujours, oppresseurs et opprimés se sont combattus, et dans la mesure où les classes sont devenues conscientes de leur existence, l'Etat a été rendu nécessaire. L'Etat existe donc dans le but d'empêcher les classes de se faire une lutte trop violente; et comme ce sont les oppresseurs qui en ont le contrôle, l'Etat n'est plus qu'un instrument d'exploitation. Ce sont toujours les bourgeois d'ailleurs qui ont fait les révolutions que le peuple désirait, et ce sont eux qui ont bénéficié de ces révolutions. Le peuple a constamment été sacrifié. Mais de nos jours, il y a un réveil dont la Commune de 1871 marque le premier succès. Ce réveil est possible grâce à la division du monde contemporain en deux grandes classes directement opposées: les capitalistes et les prolétaires.

Que sont les capitalistes? Des gens qui travaillent pour le profit et qui jouent avec le marché, conformément aux exigences de ce profit. Les capitalistes ont à leur disposition une armée de travailleurs qu'ils exploitent afin d'en tirer une plus-value résultant de la différence entre le coût de la production et le salaire payé. Mais ces capitalistes seront bientôt renversés par la victoire du prolétariat qui instituera le communisme.

Ce dernier, toutefois, n'est qu'une étape dans l'affranchissement de l'homme. La mission du communisme sera de socialiser tous les moyens de production, de faire disparaître ainsi les classes et de rendre l'existence de l'Etat inutile (puisque l'Etat fonde son utilité sur le maintien de la paix entre les classes opposées). Quand l'Etat sera aboli, le rôle du gouvernement se bornera à l'administration des choses et à la direction de la production. Tous les hommes seront devenus libres et égaux!

Voilà, très succinctement, une vue d'ensemble sur les théories marxistes. Que penser de leur réalisme? L'histoire actuelle des pays de l'Europe orientale nous renseigne assez bien là dessus. D'abord, dans cette Russie depuis toujours habituée au collectivisme, dans ce pays où le kolkhoze n'est, en somme, qu'un succédané du mir, le communisme a remporté des succès indéniables; il a à son crédit des réalisations très heureuses. Mais dans les pays comme la Pologne et la Tchécoslovaquie où la tradition occidentale a toujours été très vivante, le communisme a été assez largement modifié, au point qu'on semble plutôt en présence de gouvernements socialistes. Evidemment, la transition du capitalisme au communisme ne peut se faire du jour au lendemain. Néanmoins, il est permis de se demander jusqu'à quel point des populations dont l'activité reposait depuis longtemps sur l'initiative privée, pourront s'adapter au nouveau régime.

Une bonne dose de liberté est nécessaire à l'homme si on ne veut pas qu'il s'abâtardisse. Cela ne veut pas dire, évidemment, que la liberté n'a pas de limites. Bien au contraire, les hommes doivent être éduqués, afin d'apprendre à faire un usage raisonnable de la liberté. La démocratie sociale, telle que la pratiquent présentement les Suédois, offre au monde l'exemple d'une administration fort équilibrée. Et c'est à cet équilibre, à cette harmonie des facultés que doit tendre l'être humain, s'il a vraiment confiance en sa nature et en sa dignité.

Mort de l'abbé J.-V. Legendre

C'est avec regret qu'on apprendra la mort de M. l'abbé Joseph-Victorien Legendre, vicaire depuis 16 ans à St-Bernard, Dorchester, survenue hier midi, à l'âge de 56 ans et 6 mois, au presbytère de St-Bernard. M. l'abbé Legendre, originaire de Ste-Croix de Lotbinière, était le frère de M. l'abbé Maurice Legendre, du diocèse de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de St-Bernard, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Notre journal prie la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

AU DELÀ DE 4,000 DENTISTES DÉCLARENT QUE
POUDRE A DENTS COLGATE
et la "routine" de 2 minutes rendent les dents
ÉTINCELANTES, EXTRA-PROPRES
● Brossez-vous les dents soir et matin avec la POUDRE A DENTS COLGATE.
● Brossez bien l'intérieur et l'extérieur, et l'extrémité des dents avec la POUDRE A DENTS.
● Brossez toujours en partant des gencives.
Nouvelle Améliorée

PURIFIE VOTRE HALEINE EN VOUS NETTOYANT LES DENTS
N'oubliez pas que c'est votre dentiste qui a le dernier mot sur le nettoyage des dents
Dans la nouvelle boîte "Flav-o-tainer"
15c 25c 40c

Les pensions et les taxes sur les chemins de fer élevées à Régina

Le discours du trône lu à l'ouverture de la 5e session du 10e Parlement de la Saskatchewan parle d'une augmentation des taxes municipales sur la propriété des chemins de fer. — La richesse universelle.

Régina, 6. (PC) Le discours du trône, lu par le lieut.-gouverneur R. J. M. Parker, à l'ouverture de la 5ème session du 10 ème Parlement de la Saskatchewan, laisse prévoir des lois pour augmenter les pensions de vieillesse et les taxes municipales de la propriété des chemins de fer.

Le parlement comprend 47 C. C. F., 5 libéraux, et 3 représentants du service actif. Les lois futures sont les suivantes:

1. Une augmentation des pensions de vieillesse et des bénéfices sous la loi des accidents du travail, et du plan obligatoire provincial d'assurance des automobilistes.
2. L'amendement des différentes lois professionnelles, dans le but de donner à l'Université de Saskatchewan le contrôle sur les examens d'admission aux professions.
3. Une disposition pour les dépenses municipales et la taxation de la propriété des chemins de fer.
4. Modification de la réserve forestière du nord de la Saskatchewan pour permettre une utilisation plus efficace de la terre.
5. Une mesure administrative selon laquelle un administrateur pourrait coordonner les activités gouvernementales dans le nord de la Saskatchewan.

Le gouvernement réaffirme sa conviction "que selon des plans économiques d'un caractère national et international, une base plus solide sera établie pour la production et la distribution de la richesse universelle suivant les besoins des hommes".

En prison pour vol

Albert Gagné, 50 ans, et Léandre Mathurin, 57 ans, arrêtés mercredi par les constables Ronald Truchon et Ovila Bisson, de la Sûreté municipale, ont été condamnés à 10 jours de prison chacun hier, en cour de Police pour un vol perpétré dans les entrepôts de la compagnie Chinic. Les prévenus ont plaidé coupables à l'accusation de vol portée contre eux, et ont demandé la clémence de la cour. Ils ont été envoyés à la prison commune, où ils devront purger leur sentence.

Le plus vaste système d'information est le journal.

EXAMEN DE LA VUE
JACQUES M. De SERRES O. D.
Optométriste - Spécialiste de la vue
12 de la Fabrique
Téléphone: 3-4643

VEL est magique!
il nettoie avec ou sans mousse
IL LAVE LA VAISSELLE 2 FOIS PLUS VITE

INUTILE D'ESSUYER LA VAISSELLE ET LES VERRES, CAR ILS BRILLENT SANS ESSUYAGE!
Plus doux que les savons de luxe, d'après une épreuve véritable.
VEL adoucit l'eau dure . . . il électrise n'importe quelle eau, lui donne une nouvelle vigueur extraordinaire!
VEL dissout la graisse instantanément! Aucunes bariolures! Aucun dépôt savonneux! Aucun cerne dans le plat à vaisselle!

VEL REND LES LAINAGES PLUS DOUX... LES BAS PLUS FINS, PLUS BEAUX
VEL n'est pas un savon, il ne laisse donc pas de résidu savonneux qui ternisse les couleurs!
VEL lave mieux dans l'eau tiède, qui est la plus sûre pour les lainages, les jupons, les blouses . . . aussi, la fine lingerie lavable reste-t-elle plus fraîche, plus éclatante!
P.S.-mes mains aiment Vel!

Une réVELation pour les couches, les biberons, les bains mousseux, les miroirs, les rideaux, les tapis, les boiseries, la porcelaine, la tuile les appareils frigorifiques, les accessoires de laiterie
46-V-77
Qualité garantie par COLGATE!

Carnet Mondain

(Suite de la page 4)

M. et madame Jacques Nadeau, née Lucille Bellavance annoncent la naissance d'un fils, baptisé au nom de Michel. Parrain et marraine, M. et madame A. Nadeau, grands-parents de l'enfant.

POINTS NOIRS

Une méthode simple les fait rapidement disparaitre par dissolution. Il s'agit de se procurer à la pharmacie deux onces de Peroxine en poudre, en appliquer doucement sur les points noirs à l'aide d'un linge chaud mouillé et vous vous demanderez où ils sont allés. ANN

SPECIALISTE
Dr Adrien Tremblay
Ophtalmologiste
ex-é. du New-York-Polyclinic
(maladies des yeux et des sinus)
Consult.: 10 à 1 h. et 3 à 7 hrs
Bur. et rés. 119 St-Jean— Tél.: 3-7390

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Madame Dominique Trottier, de St-Casimir, fait un séjour à Québec.

L'honorable Paul Sauvé et madame Sauvé ont reçu hier à dîner, au café du Parlement, les confrères de classe de l'honorable Sauvé au séminaire de Ste-Thérèse, ainsi que leurs épouses.

Le docteur et madame Raymond Laberge ont donné une réception à l'issue de la cérémonie du baptême de leur fils, Claude. Les invités étaient au nombre d'une trentaine.

M. et madame A.-C. Price passent quelques semaines en Floride.

Madame James Boswell est de retour de Montréal où elle a fait un bref séjour.

Madame Gustave Grenier, de notre ville, faisait récemment un séjour à Montréal.

Mademoiselle Françoise Guilmette a reçu à l'heure du thé mercredi, le 4 février, au Café du Parlement.

Mesdemoiselles Yolande Dallaire et Thérèse Bélanger assistaient le 2 février au Bal des Etudiants qui a eu lieu au Château-Frontenac.

Mademoiselle Jeanne Carmichael recevra à un cocktail, ce soir, avant le Bal de la Chambre de Commerce des Jeunes.

M. et madame Denis Harbour, de New-York, ont reçu ces jours dernier, en l'honneur de mademoiselle Dorothy Brown, soeur de madame Harbour, et de son fiancé, M. John B. Redmond, de New-York.

Mademoiselle Irène Auger est de retour d'un voyage à Montréal et à Toronto.

Madame L.-P. Langelier est retournée à Arthabaska après avoir passé une semaine à Bienville, l'invitée de ses parents, M. et madame Arthur Gariépy.

Madame Harry D. Quart a reçu à une fête enfantine, mercredi, en l'honneur de son jeune fils, Bobby.

Madame Gustave Drolet est revenue d'un bref séjour dans la métropole.

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de ses jeunes filles, Jeannine et Jacqueline, madame Lucien Pettigrew réunissait à sa résidence quelques amies et compagnes de classe.

M. André Paquet, étudiant à l'école Polytechnique, était de passage à Québec à l'occasion du bal des Etudiants, qui avait lieu au Chtâeau-Frontenac, lundi.

A l'extérieur

Aux casernes des Fusiliers Mont-Royal, à Montréal, aura lieu, ce soir, le bal annuel de la Section Jean Brillant, V.C., de la Légion canadienne. On augure un très brillant succès de cette fête mondaine et militaire.

Madame J.-C. Gagné, de Montréal, recevait à l'heure du thé, dernièrement en l'honneur de E.-R. Casgrain, qui part ce soir pour la Floride et les Indes occidentales.

Madame Gérard Lefebvre, de Longueuil, a passé la semaine dernière à l'"Alpine Inn", à Ste-Marguerite.

M. et madame E.-A. Bourque recevaient à dîner une cinquantaine d'invités, au Château Laurier, ces jours derniers.

Mademoiselle Marguerite Jolicoeur, de Montréal, recevait mercredi, quelques amies de mademoiselle Simone Flibotte, à l'occasion de son prochain départ pour l'Italie et autres pays d'Europe.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 5 hres de l'après-midi
à
L'Evénement-Journal
5-7116
Le samedi et le dimanche, signalez
5-7980

Une offre spéciale
de
Bas Nylon
$1.50
La nouvelle teinte de bronze, dans un Nylon de 45 gauge.
Grandeurs 8½ à 10½
Dépt. des Spécialités Rez-de-chaussée.
HOLT RENFREW
35 Rue Buade

Quand tout va mal...

UNE TASSE DE
BOVRIL
...et tout va bien!
LIQUIDE ou CUBES

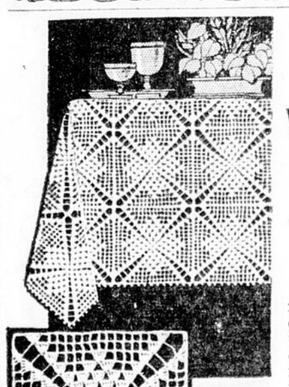

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 643

Une nappe aussi somptueuse ne manquera pas d'attirer les regards de tous vos invités et vous aurez sûrement beaucoup d'éloges si, lors d'un dîner d'apparat que vous donnerez à vos amis, vous étendez sur votre table une nappe d'une aussi riche qualité que vous aurez le mérite d'avoir confectionnée vous-même.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

EPICIERS **A. ROY & FILS** BOUCHERS
(Angle Berthelot et Drolet) *137 à 141 ST-PATRICE Tél.: 2-7071*
Attention spéciale aux commandes par téléphone

JUS POMMES ALLEN'S, qualité de choix. 3 boites 20 onc. 30c — caisse 24 btes $2.33
JUS DE LEGUMES V8 2 boites 20 onc. 31c — caisse 24 btes $3.67
SOUPES AUX OIGNONS Aylmer. 3 boites 10 onc. 23c la doz 85c
DINER BOUILLI CANADIEN YORK, bte 15 oz. 2 btes 39c
RINSO avec du Solium la boite 31c
SAVON en feuilles Devon, 3 livres pour 49c
TOMATES Aylmer, qual. choix 2 28 onc. 43c — caisse 24 btes $5.04
JUS TOMATE Heinz, qualité choix. Boite 105 49c
SALADE aux legumes La Perlandiere. 2 boites 20 onc. 26c — caisse 24 btes $3.05
POIS Blue and Gold, qualité fantaisie. 2 boites 20 onc. 40c — caisse 24 btes $4.78
PAPIER toilette Cashmere 3 rouleaux pour 29c plus taxe
TAMPONS S.O.S. 2 boites pour 27c

VIANDES DE HAUTE QUALITE
LARD, soc ou épaule, la livre 35c
BOEUF, épaule désossée, la livre 39c
SAUCISSE fraiche, la livre 28c
JAMBON CUIT, sans couenne, la livre 85c
LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE

Le problème des engrais chimiques

Dans son communiqué de décembre, le Conseil provincial des Engrais Chimiques attirait l'attention des cultivateurs sur le problème de la livraison des engrais chimiques. Depuis, la situation s'est aggravée. Nous apprenons, en effet, que les livraisons d'engrais chimiques aux cultivateurs, en décembre et janvier, ont été beaucoup moindres que durant les mois correspondants des années précédentes. D'autre part, la rareté des wagons de chemin de fer est pour le moins comparable à celle de l'an passé; on ne peut donc compter sur la possibilité de livraisons considérables d'engrais chimiques par rail, durant les seuls mois d'avril et mai. Enfin, les engrais chimiques non livrés encombrent les manufactures et ralentissent la production.

Le Conseil provincial des Engrais Chimiques croit nécessaire de signaler ces faits et de suggérer à tous les intéressés sans retard et d'accepter livraison immdiate des engrais chimiques dont ils ont besoin. Il est à souhaiter que les livraisons par chemin de fer augmentent dès le mois de février. Autrement, des milliers de cultivateurs ne pourront disposer d'engrais chimiques pour les semailles.

Une baisse . . .

(Suite de la 1ère page)

M. Truman

Washington, 6. (PA) Le président Truman a averti les Etats-Unis hier qu'un effondrement économique est inévitable à moins que quelque mesure soit adoptée pour enrayer l'inflation.

Dans le même temps, M. Clinton Anderson, le secrétaire de l'Agriculture, a demandé à tous les consommateurs de rationner volontairement leurs dollars destinés à l'achat de vivres dans le but d'entrainer une diminution du coût de la vie.

M. Truman a déclaré à une conférence de presse que les consommateurs payaient maintenant davantage pour les nécessités quotidiennes de la vie depuis qu'il demanda au Congrès au mois de novembre de lui accorder les pouvoirs nécessaires pour enrayer l'inflation, et il produisit un graphique pour illustrer ses dires. Il affirma avec une nouvelle énergie que pour cette raison, le Congrès devrait accorder à l'administration l'autorité nécessaire pour faire face à la situation.

Blaskowitz se . . .

(Suite de la 1ère page)

l'humanité, et ont commencé à subir leur procès que Blaskowitz devait subir en même temps qu'eux. L'accusé le plus fameux est le feld maréchal Wilhem Ritter von Leeb, un commandant d'un groupe d'armée lors de l'invasion de la France.

Dès l'ouverture du procès, le chef de la poursuite américaine a déclaré que ce procès pourrait s'avérer d'une plus grande importance que tout autre pour l'Allemagne, après avoir accusé les défendeurs d'avoir organisé une campagne de réarmement en vue de la guerre bien avant l'avènement d'Hitler.

La loi . . .

(Suite de la 1ère page)

Adélard Godbout, répliqua qu'il est parfaitement dans l'ordre de parler ici d'agence commerciales, car, dit-il, si on veut conserver les produits saisonniers, ce n'est pas pour les jeter, mais pour les vendre.

L'Orateur demanda alors aux députés de ne pas aller aussi loin, dans leurs discussions. Il y a moyen, souligna-t-il, de s'en tenir strictement au principe, comme le veulent les règlements.

Premier amendement

Prenant ensuite la parole, le député de Lotbinière, Me Guy Roberge, dit que le gouvernement devrait demander la collaboration du gouvernement fédéral qui, dit-il, donne des octrois pour la construction des entrepôts frigorifiques.

En présentant son amendement, le déuté de Berthier, déclara que le bill n'est que du camouflage pour permettre au gouvernement de donner $25,000 à trois ou quatre de ses amis.

Le premier ministre et le ministre de l'Agriculture soumirent au président que cet amendement était hors d'ordre, parce qu'il était sous forme de pamphlet électoral et qu'il ne se rapportait pas au bill, et qu'on ne peut le présenter qu'après la deuxième lecture.

Le chef de l'Opposition protesta contre cette interprétation des règlements faite par M. Duplessis et M. Barré.

Le président dut encore intervenir et déclarer l'amendement irrégulier, mais le chef de l'Opposition en appela de sa décision.

La décision fut maintenue, au vote de 49 contre 29.

Deuxième amendement

Les députés de Laval et de St-Sauveur, MM. F.-J. Leduc et Wilfrid Hamel, critiquèrent le bill à leur tour, M. Hamel concluant par un autre amendement réclamant le renvoi à 6 mois du bill de M. Barré.

Le deuxième vote de la séance fut pris sur cet amendement qui fut rejeté au vote de 52 contre 29.

Les députés d'Abitibi-est, M. Henri Drouin, et de Montréal-Ste-Anne, M. Thomas Guérin, critiquèrent aussi le projet de loi.

M. Barré

Puis le ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré, se leva pour accuser les libéraux de multiplier les répétitions et de faire perdre le temps de la Chambre. "Les gens qui dépensent ainsi l'argent de la province, dit-il, sont presque l'égal d'un voleur qui dépense à son bon plaisir l'argent volé.

M. Fernand Choquette de demander: "Le ministre parle de l'Union nationale ?"

M. Barré poursuivit son discours en déclarant que les renvois et les démissions, au département de l'Agriculture, ont été moins nombreux sous son règne que sous celui des libéraux. Il avoua avoir mis à la porte "quelques favoris qui retiraient de gros salaires à ne rien faire".

Le ministre ajouta que l'agriculture, dans la province, doit aller de l'avant et se servir de méthodes modernes; mais il ne faut pas que les cultivateurs se laissent influencer par les grosses compagnies et les manufacturiers de produits aratoires: "Nous voulons, dit-il, donner aux cultivateurs un service indépendant de la finance et des manufacturiers. C'est pour cela que nous avons présenté cette loi".

Comité plénier

La loi passa ensuite en comité plénier, après que le chef de l'Opposition eut demandé au ministre de l'Agriculture s'il avait le droit de nommer des employés pour faire le travail qu'il veut confier à la commission autorisée par le bill. M. Barré répondit dans l'affirmative, mais il ajouta que ces employés n'auraient pas les pouvoirs que la loi donne à ces commissions.

Le chef de l'Opposition a terminé la discussion en déclarant que les libéraux ne s'opposent pas aux recherches en agriculture, qu'au contraire, ils les réclament depuis longtemps, parce que la province est en retard dans ce domaine.

La loi passa ensuite en 3e lecture et fut adoptée sur division.

POUR SOULAGER BÉBÉ DÈS QU'IL RENIFLE

Un point à temps en épargne cent. Soyez donc avisée et prenez cette simple précaution dès que bébé renifle ou éternue. Donnez des Tablettes Baby's Own pour débarrasser les intestins des déchets qui pourraient les irriter—rendre bébé malussade, fiévreux et l'empêcher d'obtenir le repos qu'il lui faut. Préparées spécialement pour l'organisme délicat de bébé, les Tablettes Baby's Own exercent une action laxative douce et cependant rapide, et le soulagement qu'elles procurent contribue largement au confort de bébé pendant que le rhume se guérit. D'un goût sucré, s'écrasant facilement en une poudre, les Tablettes Baby's Own ont été employées par les mamans depuis plus d'un demi-siècle. Achetez-en aujourd'hui. Seulement 25c.

POUR LE SIÈGE DES ENNUIS

Bébé demeure bien au sec . . . en sûreté . . . et si comfortable. Rien d'étonnant à ce que les mamans exigent les culottes de bébés "Beaudry", de coupe ample, en Vinylite solide et imperméable. Pas d'épingles ni de boutons. Spécialement taillées et plissées pour assurer un ajustement parfait à la taille et aux jambes—élastique scellé hermétiquement dans les bords! Un simple rinçage à l'eau savonneuse suffit. Leur coût est légèrement plus élevé . . . mais elles durent trois fois plus longtemps.
Tailles: petites, moyennes ou grandes.
Exigez les
Culottes pour bébés Beaudry
DANS LA BOITE ARGENTEE 20-17

Les statistiques de l'hôpital Laval

Le nombre des jours d'hospitalisation à l'Hôpital Laval, au cours de l'an dernier, fut de 151,949 et 1041 malades sont passés à l'hôpital. En 1947, où ils avaient été traités, 623 malades ont quitté l'institution.

Au cour de l'an dernier, 1,041 malades sont passés à l'Hôpital Laval et le nombre des jours d'hospitalisation fut de 151,949. En 1947, 623 malades ont quitté l'institution où ils avaient été traités.

Les malades qui quittèrent l'hôpital furent classés comme suit : tuberculose cliniquement guérie, 24; arrêtée, 52; apparemment arrêtée, 50; au repos, 43; améliorée, 117; non améliorée, 51. Quarante - quatre malades n'ont reçu aucun traitement, 65 sont venus pour examens seulement.

Le Dr Roland Desmeules, surintendant médical, dit dans son rapport annuel, que l'augmentation du coût de la vie complique la conduite et l'équilibre financier de l'Hôpital Laval. Il espère que les autorités gouvernementales hausseront bientôt le taux d'hospitalisation. Il souligne aussi que les Drs C.-H. Dorval et Nérée Lavergne, ont joint l'équipe médicale ; il rend hommage aussi aux Soeurs de la Charité, aux Dames Patronesses de l'Hôpital Laval au chapitre Courcelete, au personnel médical et hospitalier.

Le Dr Desmeules mentionne aussi l'activité du Comité des Loisirs, de la revue "Sourire" et de l'organisation recréative pour les malades.

Votre horoscope

21 mars au 20 avril (Bélier) Les activités mondaines devraient réagir en votre faveur, une attitude plus aimable vous attirera des amis. Une journée excellente à tous points de vue.

21 avril au 20 mai (Taureau) Ce jour vous apportera des avantages, tâchez de saisir toutes les occasions qui vous seront offertes. Dans le domaine du coeur, ne soyez pas trop exigeant.

21 mai au 22 juin (Gémeaux) Agissez lentement mais sûrement aujourd'hui; réfléchissez longuement avant de prendre des décisions, ce sera la meilleure ligne de conduite pour réussir.

23 juin au 23 juillet (Cancer) Usez d'initiative, c'est de là que vous viendra le succès. Intéressez-vous spécialement au progrès de vos entreprises personnelles aujourd'hui. Vous réussirez en fournissant la somme de labeur requise.

24 juillet au 23 août (Lion) Ne soyez pas égoïste. Fixez-vous un idéal et ne cessez de travailler avant de l'avoir atteint. Sentimentalement, évitez l'emballement et demeurez où votre jugement vous conseille de rester.

23 août au 23 septembre (Vierge) Pensez clairement à vos problèmes et apprenez à prendre des décisions. Dans le domaine du coeur ne perdez pas espoir, les astres vous annoncent de la chance et beaucoup de bonheur prochainement.

24 septembre au 23 octobre (Balance) Ne soyez pas trop sensible et ne prenez pas ombrage pour des choses qui ne vous concernent pas. Dans le domaine du coeur, des joies vous viendront de l'amitié.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) N'attendez pas que les choses viennent à vous; donnez-vous la peine de voir à vos affaires. Soyez plus optimiste et ne vous laissez pas aller à des idées noires, au cafard.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Faites en sorte que vos talents vous procurent ce que vous désirez. Les activités mondaines peuvent vous aider à obtenir ce résultat.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) L'une des meilleures journées du mois. Attendez-vous à recevoir des bonnes nouvelles concernant un projet qui vous intéresse. Sentimentalement, un peu moins d'indépendance ne vous ferait pas tort.

22 janvier au 20 février (Verseau) Vos talents administratifs vous rapporteront certains succès aujourd'hui. Sentimentalement, évitez la taquinerie excessive envers l'être cher.

21 février au 20 mars (Poissons) Les questions d'argent sont à l'avant-plan aujourd'hui. En affaires ou au bureau, montrez ce dont vous êtes capable et vous serez payé en retour.

L'enfant né aujourd'hui sera sympathique. Doué d'une grande sensibilité, il sera susceptible, orgueilleux. Travailleur acharné, constant dans ses entreprises, il atteindra le succès. Généreux, cherchant toujours à rendre service aux autres, ses amis seront nombreux et sincères. Mariage heureux.

Importance reconnue

Baton Rouge, Lousiane, 6. (PA) Les politiciens ont reconnu l'importance des gardiennes de bébés.

Les membres de la Ligue féminine pour un bon gouvernement, déterminées d'amener les mères au bureau de votation, ont organisé des groupes de deux femmes dont chacune agira au cours de la seconde élection démocratique le 24 février.

L'une d'elles conduira la mère au bureau de votation. L'autre demeurera à la maison afin de prendre soin des enfants.

DE-GERCEZ VOS LEVRES GERCEES

AVEC LE NOUVEAU, ADOUCISSANT **LYPSYL**

Appliquez Lypsyl sur vos lèvres gercées, pour un prompt soulagement. Lypsyl agit vite, efficacement. Seulement 25c.

LYPSYL

Soupe Crème de Céleri CONDENSÉE Heinz

RECETTE
CARI DE VEAU
Coupez une tranche de veau de 1 livre en six portions que vous roulez dans ½ tasse de farine. Saupoudrez de 1 cuil. à thé de sel, une pincée de poivre et ½ cuil. à thé de cari. Faites revenir rapidement dans une poêle avec 2 cuil. à soupe de graisse. Ajoutez ½ tasse d'eau; couvrez et laissez mijoter 15 minutes. Mélangez 1 tasse d'eau et 1 boite de 10 onces de Soupe Crème de Céleri Condensée Heinz et versez cela sur la viande. Couvrez et continuez de laisser mijoter, en remuant de temps en temps, pendant environ 50 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit tendre et la sauce épaisse. Retirez la viande de la sauce et placez-la autour d'un plat de riz cuit. Servez la sauce séparément. 4 à 6 portions.
57
S-118F

COMPOTE DE POMMES PRÊTE À SERVIR

SUCCULENTE, prête à servir, préparée d'après la recette traditionnelle de la vallée d'Annapolis, la compote de pommes Scotian Gold est d'une couleur dorée uniforme et a le goût délicat de la pomme mûrie sur la branche. Régal économique pour tous les jours de la semaine. Nous l'offrons en boites métalliques de 20 onces.

ELLE EST PRÊTE À SERVIR—TELLE QUELLE. VOUS N'AVEZ NI À PELER LE FRUIT, NI À LE TRANCHER, NI À LE FAIRE CUIRE, NI À LE PASSER!

ADDITIONNÉE DE 15% DE SUCRE

ESSAYEZ les quartiers de pommes Scotian Gold pour faire des tartes—et aussi, le délicieux jus de pommes Scotian Gold.

Scotian Gold
STOCKS COMPLETS DE POMMES DE LA VALLÉE D'ANNAPOLIS

A HOLLYWOOD — *Par RENNY McEVOY et JIM PABIAN*

L'AGENT SECRET X-9 — *Par MEL GRAFF*

La baisse persistante des céréales entraîne de nouveaux dégagements à N.-Y

Potins financiers

Par Marcel Boutin

La faiblesse persistante des bourses commerciales a motivé de nouveaux dégagements hier à la Bourse de New-York. En général, les pertes individuelles ne dépassaient pas deux points, alors qu'elles furent parfois supérieures à quatre la séance précédente. Les dispositions du marché semblaient meilleures en fin de séance, vu le raffermissement des prix du coton. Evidemment, cette reprise est considérée normale, après la brusque baisse de mercredi et d'hier. Il semble que la tendance du marché dépendra dans une large mesure de l'orientation des bourses commerciales. Que les prix des céréales et des commodités continuent de baisser et la Bourse pourra difficilement rester à l'écart. A Montréal, ce sont les papeteries qui ont donné le ton hier, tandis que le marché de la ville-reine enregistrait un nouveau repli. A Londres, la cote s'est de nouveau affaissée. C'est le calme plat sur notre marché des obligations, alors que les chemins de fer continuaient de reculer à New-York.

x x x

L'industrie du bâtiment a été témoin d'un ralentissement notable durant le mois de janvier, si l'on en juge par la valeur des adjudications de contrats ; en effet, selon une compilation de McLean Building Reports, le total pour le premier mois de l'année n'a été que de $34,162,400, soit une diminution de $10,500,000 sur le chiffre de $44,710,700 pour janvier 1947. Il est intéressant de noter que la construction résidentielle a été la seule à progresser le mois dernier, la valeur des contrats accordés s'établissant à $14,983,400 soit un gain de plus de $9,800,000 sur le total d'un an auparavant. Tous les autres genres de construction ont ralenti ; ainsi, la construction commerciale a baissé de $7,300,000 ; celle d'établissements industriels de $240,000 et celle de travaux de génie de $12,800,000. Toutes les régions à travers le pays ont rapporté des diminutions, mais c'est dans le Québec que le déclin fut le moins accentué ; incidemment, le total fut de $10,499,600 en regard de $11,046,700 en janvier 1947. Il s'est produit une baisse de $2,600,000 en Ontario et de $2,500,000 dans l'ouest.

x x x

La maison de valeurs de placement Clément, Guimont Inc, a mis en souscription une nouvelle émission de $130,000 d'obligations première hypothèque en séries de J.-A. Vachon & Fils, Limitée. Une tranche, au montant de $32,000 porte intérêt à 4 pour cent échéant du 2 janvier 1949 au 2 janvier 1953 inclusivement, tandis que l'autre est formée de $98,000 d'obligations à 4 1-2 p.c. échéant du 2 janvier 1954 au 2 janvier 1963 inclus. Comme les titres furent offerts au pair et l'intérêt couru, ils rapportaient donc exactement du 4 et du 4 1-2 p.c. soit des taux attrayants dans les conditions actuelles. Ce rendement intéressant a sans doute attiré l'attention du monde des placeurs de fonds, d'autant plus que les garanties offertes sont exceptionnelles ; en effet, l'émission est garantie par une première hypothèque, un gage et un nantissement sur tous les biens meubles et immeubles présents et futurs de la compagnie et par une charge flottante sur son actif liquide. Du reste, une analyse du bilan révèle que les ressources brutes de la compagnie s'élevaient à $341,954.48 au 30 novembre 1947 et qu'après la présente finance, l'actif immobilisé figure à $231,711.78, alors que le montant total des obligations première hypothèque s'établit à $130,000 ; c'en est assez pour attester de l'excellence des garanties, comme en fait foi d'ailleurs le fait que l'émission constitue un placement légal pour les fonds des compagnies d'assurance-vie canadiennes et britanniques faisant affaires au pays.

x x x

On lit dans le prospectus émis à l'occasion de cette émission que cette entreprise, fondée au début du siècle par M. J. Arcade Vachon, a pris en 1936 la raison sociale de J. A. Vachon & Fils ; en mars 1947, elle a été incorporée sous le nom corporatif de J. A. Vachon & Fils, Limitée. Elle fait affaires dans toute la province, où elle compte actuellement plus de 4,000 clients. Depuis ses origines, la compagnie n'a cessé de progresser d'année en année, n'étant limitée dans son chiffre d'affaires que par ses facilités de production. Incidemment, son chiffre d'affaires qui s'établissait à $265,240 en 1942 figurait l'an dernier à $501,112. Pour les huit premiers mois de son exercice courant expirant le 31 mars 1948, son volume de ventes a atteint $511,645 et comme cette entreprise a sans doute profité de l'accroissement de la demande durant la période des fêtes, il est donc raisonnable de croire que son volume d'affaires pour tout l'exercice atteindra au moins $800,000 soit un chiffre sans précédent dans son histoire. Cette nouvelle finance permettra à l'entreprise de poursuivre le développement de son industrie et de compléter le programme de développement et d'expansion déjà en bonne voie de réalisation ; la compagnie sera donc en mesure de satisfaire la demande pour ses produits dont la renommée n'est plus à faire, d'autant plus que ses établissements deviendront les plus modernes du genre par tout le pays. C'en est assez pour justifier le succès remporté par l'émission qui a a été sursouscrite avant même l'offre au public.

Le dollar canadien

New-York, 6. (PC) Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9 15-16 pour cent, par rapport à la devise américaine, à la fermeture des affaires, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était stationnaire à $4.03 1-4.

Ottawa, 6. (PC) La Commission du change étranger d'Ottawa maintient les taux suivants pour le dollar américain: le pair à l'achat et une prime de 1-2 pour cent à la vente. La livre sterling cotait en monnaie canadienne $4.02 à l'achat et $4.04 à la vente.

A New-York, la baisse se continue

New-York, 6. (PA) La lourdeur continue des bourses commerciales a de nouveau affaibli la Bourse de New-York hier et l'indice général des cours a même dégringolé à un plancher inconnu depuis le mois de juin l'an dernier; cependant, l'amélioration des offres en dernière heure a permis au marché d'effacer ses reculs extrêmes qui allaient jusqu'à deux point et plus. Les échanges, actifs durant l'avant-midi lors de la brusque détente, ont ralenti quelque peu lorsque le marché a trouvé du soutien; le volume d'affaires pour l'ensemble de la séance a porté comme la veille sur 1,200,000 titres.

Le cours moyen de 60 titres compilé par la Presse ssociée a baissé de .6 de point à 61.6, soit au plus bas point vu de depuis le 10 juin 1947. A noter que c'est la troisième baisse consécutive de l'indice. L'indice des utilités est même tombé sur un plancher inconnu pour 1947-48. A l'exception de Dome Mines qui a avancé de 1-4 de point, les valeurs canadiennes transigées à New-York ont fléchi. Sur un total de 1,049 valeurs transigées, 130 seulement ont monté, tandis que 723 ont baissé et 196 n'ont pas varié.

A Montréal

Montréal, 6. (PC) Dirigées par les papeteries, les valeurs industrielles ont généralement perdu du terrain hier à la Bourse et au Curb de Montréal. La section minière paraissait moins active et les gains et les reculs étaient répartis à peu près en nombre égal. A noter la faiblesse de Price Brothers dans les papeteries avec une perte de 1 1-2 point à 60. Sur un total de 185 titres transigés, 30 ont monté, tandis que 90 ont baissé et 65 n'ont pas varié.

A Toronto

Toronto, 6. (PC) L'on comptait trois fois plus de pertes que de gains hier à la Bourse de Toronto au compartiment industriel, alors que le marché reflétait la nouvelle chute des valeurs en bourse new-yorkaise. Les mines d'or, entraînées par les titres "junior", ont perdu du terrain aussi, mais les liquidations n'eurent rien de pressant, au point que le total des transactions s'est élevé à 967,000 actions, soit environ 873,000 de moins que la veille.

Plan approuvé

Les actionnaires de English Electric Co. of Canada, Ltd ont approuvé l'offre de John Inglis Co. Ltd d'échanger leurs actions. Si le projet est adopté par la Cour, la première entreprise deviendra une filiale en propriété exclusive de John Inglis.

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.
Séance du 5 février 1948

	Off.	Dem.
Australie 5-55	100¾	101½
Belgique 6-55	107⅛	....
Bolivie 7-58	5½	6
Brésil 6½-67	60	....
Do 7-52	60	....
Do 5-51	59	....
Do 3¾ (Séries 1-5)	57	....
Do 3¾ (Séries 11-30)	56	....
Chili 6-61	20¾	32
Colombie 3-70	43⅛	44
Danemark 4½-62	81½	84
Rép. française 7-49	104⅜	....
Minas Geras 6½-59	32	39½
Norvège 4½-56	93½	97
Perou 6-60	46¼	47
Rio de Janeiro 6½-53	30	40
Serbie 7-62	5¾	6¼

CITE DE QUEBEC
HOTEL DE VILLE
Québec, 28 janvier 1948

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que la Cité de Québec s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa présente session pour amender sa charte, la loi 19 George V, chapitre 95 et les lois qui la modifient, afin d'être autorisée à contracter certains emprunts pour les fins suivantes. Pour la construction de nouveaux pavages permanents, le remplacement de pavages permanents, la construction d'un endroit de stationnement souterrain au carré Jacques-Cartier, le paiement du capital des rentes foncières constituées sur certains immeubles appartenant à la Cité; — pour demander l'autorisation d'emprunter les sommes requises à l'exécution répartie également sur une période de dix ans du programme de travaux publics; — pour modifier les limites de son territoire et demander l'autorisation d'annexer certains territoires adjacents, — pour décréter la division du quartier Limoilou et fixer sa représentation dans le conseil municipal; — pour modifier le mode de confection des rôles d'évaluation et le mode d'imposition des taxes foncières; — pour accorder des licences sur paiement de cinquante pour cent du prix ordinaire lorsque ces licences sont exigibles après le premier novembre de chaque année; — pour être autorisée à n'exiger qu'à compter du premier janvier les intérêts sur les taxes payables en vertu du rôle supplémentaire; — pour modifier la loi relative à la tenue des referendum; — pour obtenir des pouvoirs additionnels de réglementation concernant les affiches, panneaux-réclame, enseignes, et l'abatage ou la plantation des arbres; — la répartition du coût de l'enlèvement de la neige et l'imposition d'une taxe spéciale dans les lieux d'amusements publics; pour être autorisée à fermer partiellement d'un côté la rue Octave et à la détourner vers le Boulevard Charest de l'autre côté; — pour défendre la construction de tous réservoirs, citernes ou étangs de chaque côté du tuyau d'aqueduc de la Cité, depuis la prise d'eau à Château d'Eau jusqu'aux limites de la cité; — pour limiter au territoire de la cité de Québec la juridiction de la Commission d'Urbanisme; — pour prolonger certains pouvoirs d'accorder une exemption de taxes municipales sur les nouvelles maisons construites comme résidences privées; — pour prolonger de cinq ans les pensions payées aux veuves de certains fonctionnaires; — pour ratifier et autoriser l'achat de certains terrains situés dans le voisinage des usines de St-Malo, et autoriser la vente de gré à gré pour fins industrielles et fixer l'évaluation municipale desdits immeubles, et tous autres amendements qui peuvent être dans l'intérêt public de la cité.

Le Greffier de la Cité,
F.-X. Chouinard.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 5 février 1948

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
150	Abitibi	15	14⅞	15
504	Do P	19¾	19½	19½
17	Acadia P	100	100	100
15560	Alger	.08½	.08	.08
340	Algoma	48¼	48	48
43	Aluminium	210	208	208
60 9	Anglo Cdn	1.78	1.70	1.75
2000	Aquarius	.18	.18	.18
3300	Armistice	.34	.30	.30
6800	Ashley	.10½	.10	.10
345	Atlas Steel	11⅞	11½	11½
3000	Aubelle	.11	.10	.10
2500	Aumaque	.22	.22	.22
300	Aunor	3.95	3.60	3.95
200	Bk of Mont	26¼	26¼	26¼
60	Bank of Ns	36	36	36
25000	Base Metals	.12	.10½	.11½
7100	Bear	.52	.50	.51
30	Beatty	40½	40	40
15150	Beaulieu	.15	.14	.15
166	Bell	168½	165½	166
3000	Bevcourt	.56	.55	.55
8100	Bidgood	.24	.23	.23
1330	Bralorne	10½	10	10¼
551	Brazilian	18¼	17¾	17¾
370	Ba Oil	21	20¾	21
170	Do P	24½	24⅜	24½
750	Bc Forest	3½	3½	3½
50	Bc Power A	26	25¾	25¾
2500	Buffadison	.75	.70	.75
400	Buff Ank	2.00	2.00	2.00
1500	Buffalo Cdn	.15½	.15½	.15½
2200	Cal q Edm	4.10	4.00	4.10
2000	Calmont	.49½	.49	.49
50	Can Cement	18	17⅞	18
65	Do P	28¼	28	28
55	Can Maltine	49	48	49
185	C Packers B	17¼	17	17
4	C Perm Htge	199	199	199
145	Bk of Com	22⅞	22¾	22⅞
230	Cdn Breweries	22½	22¼	22½
225	Cdn Car A	16	16	16
250	Cdn Cel	62	61½	62
150	Cdn Oil	13¾	13¾	13¾
250	CPR	14½	14⅜	14⅜
100	Cdn Wire Box	24	24	24
500	Castle Treth	1.22	1.22	1.22
1900	Cent Pat	1.30	1.26	1.30
29000	Cent Por	.28	.25	.25
5500	Centremaque	.13	.11	.13
700	Chesterville	2.65	2.65	2.65
240	Chromium	1.03	1.00	1.03
3000	Cochenour	2.25	2.18	2.18
115	Cockshutt	11	11	11
4000	Colomac	.05¾	.05⅝	.05⅝
9625	Con Beattie	.70	.68	.68
3000	Con Homestead	.16½	.15½	.16¼
390	Con Smelters	98½	98	98
21	Cons Gas	152	151½	151½
5000	Delta	.47	.45	.46
5500	Dickenson	.69	.66	.66
7500	Discoverya	.57	.55	.55
75	Dist Seag	18	17⅞	18
2500	Div Int	.61	.60	.61
10	Dom Bank	25½	25½	25½
300	Dom Coal P	16⅝	16⅝	16⅝
1010	Dom Foundry	24	23½	23½
5473	Do Rts	1.40	1.30	1.30
275	Dom Stores	26	25½	26
100	Dom Textile	11¾	11¾	11¾
21500	Donalda	.97	.91	.91
5600	Dulama	.20	.19	.20
2100	Duvay	.09	.08	.08
2000	East Crest	.08	.08	.08
3500	East Leduc	.35	.32	.35
2280	E Malartic	1.75	1.70	1.74
2300	E Sullivan	3.10	2.96	3.10
2250	Elder	.69	.63	.63
100300	Eldona	1.15	1.02	1.08
1100	Eureka	3.95	3.85	3.85
200	Falconbridge	4.10	4.10	4.10
445	Famous Play	17¾	17	17
100	Fleet	2¾	2¾	2¾
256	Ford A	22½	22	22⅛
110	Frobisher	2.05	2.05	2.05
15	Gatineau Pow P	104	104	104
125	Gen Bakeries	3½	3½	3½
10	Gs Wares P	104	104	104
625	Giant	5.75	5.65	5.70
2000	Gillies	.12	.12	.12
6000	Glenora	.03	.03	.03
3700	Globe	.65	.64	.64
4000	Gods Lake	.90	.85	.85
26100	Gold Eagle	.07½	.06	.07
67500	Golden Manitou	2.65	2.56	2.60
5000	Goldhawk	.14	.11	.11
150	Goodyear	101½	101	101
95	Gl Paper	17¾	17½	17½
225	Gypsum	15	14¾	15
4000	Hard Rock	.14	.14	.14
255	Hasaga	.85	.80	.85
2000	Heath	.14	.14	.14
2700	Heva Gm	.20	.17	.17
40	Hollinger	10⅞	10½	10½
1350	Home Oil	6.30	6.10	6.10
5500	Hosco	.38	.36	.37
200	Hud Bay	46½	45½	45½
3500	Hugh Mal	.03	.03	.03
130	Imp Bank	26¼	25¾	26¼
1125	Imp Oil	15¼	15⅛	15¼
110	Imp Tob	13⅛	13	13
3000	Indian Lake	.06⅞	.06¼	.06¼
1000	Inspiration	.47	.46	.46
35	Int Metals P	102	102	102
1640	Int Nickel	32½	32¼	32¼
895	Int Pete	13½	13¼	13½
26200	Int Uranium	.55	.51½	.52
300	Island Mt	1.35	1.35	1.35
3350	Joburke	.51	.50	.51
2500	Joliet	.41	.40	.41
20	Kelvinator	26⅛	25½	26⅛
4100	Kelwren	.25	.24	.24
2030	Keno Hill	.75	.75	.75
375	Kerr Add	14	13⅞	13⅞
4500	Kirk Gold	.18¼	.17	.18¼
2350	Kirk Lake	1.60	1.55	1.55
200	Labatt	24⅝	24⅜	24⅝
900	Labrador	6.65	6.55	6.65
2500	Laguerre	.05	.05	.05
45	Lake Shore	13	12⅞	13
200	L Wasa	.56	.55	.56
22000	Lapaska	.08	.07½	.08
1000	Leitch	1.19	1.18	1.18
1000	Lexindin	.11⅛	.11	.11
2000	Lingman	.52	.50	.51
2100	Little Ll	1.38	1.30	1.30
225	Loblaw A	29½	29	29⅝
60	Do B	27½	27¼	27¼
900	Louvicourt	1.37	1.35	1.35
900	Macassa	2.75	2.65	2.65
20310	MacDonald	1.15	1.08	1.12
3700	MacLeod	1.45	1.41	1.41
100	MacMillan B	6¾	6¾	6¾
1550	Madsen	2.90	2.85	2.85
2140	Mal Gf	1.80	1.75	1.76
2000	Man & East	.02½	.02	.02½
300	Ml Milling	12¾	12¾	12¾
3100	Marcus	.23	.20	.20
7500	Martin	.06	.06	.06
455	Massey	18	17⅞	17⅞
55	Do P	27	26½	27
385	McColl	11	10⅞	11
7119	Do Rts	.17	.12	.13
215	McIntyre	58	58	58
6000	McMarmac	.23	.21	.21
500	Milton	2⅜	2⅜	2⅜
250	Mining Corp	7.35	7.35	7.35
110	Moore	68	67¼	67½
5500	Mylamaque	.24	.23	.24
170	Nat Groc	15	14¾	15
290	Nat Steel Car	21½	21	21
9100	Negus	2.62	2.56	2.58
2400	New Calumet	1.05	1.00	1.00
2000	New Marion	.26	.26	.26
3000	Nib	.05½	.05	.05
460	Noranda	48½	48	48½
2500	Norbenite	.12	.11	.11
10565	Normetal	1.85	1.76	1.82
300	North Star	4	4	4
32400	Norzone	.23	.20	.22
2300	O'Brien	2.02	1.97	1.99
5100	Okalta	1.20	1.14	1.20
1500	Omnitrans	.14	.13	.14
7	Ont Loan	121	121	121
125	Orange Crush	8¾	8½	8½
3200	Osisko	.99	.96	.96
2100	Pac Pete	1.01	1.00	1.00
11700	Pen Rey	.18	.17	.17
68000	Picadilly	.16½	.14	.16
1695	Pickle Crow	2.30	2.25	2.30
2000	Porc Pen	.21½	.21½	.21½
430	Powell River	40¼	39½	39½
115	Press Metal	11½	11¼	11¼
750	Preston	1.88	1.86	1.87
900	Proprietary	14⅝	14⅝	14⅝
1233	Que Manitou	.83	.83	.83
13500	Regcourt	.08½	.07	.08
5500	Rochette	.14	.14	.14
2100	Roxana	.30	.30	.30
310	Royal Bank	25	24½	24½
1500	Rupununi	.18	.17	.18
700	Russell	13¾	13½	13½
700	San Antonio	4.00	4.00	4.00
1500	Sannorm	.12½	.12	.12½
5200	Senator	.65	.62	.62
225	Shawinigan	21½	21½	21½
400	Sheep Creek	1.08	1.05	1.05
6584	Sherritt	2.52	2.45	2.47
100	Sicks Vt	13½	13½	13½
8700	Silver Miller	.42	.40	.42
4000	Silanco	.66	.64	.64
100	Simpsons B	20¾	20¾	20¾
1200	Springer	1.45	1.41	1.41
160	Stand Pav	6⅛	6	6
50	Steel of Can	69⅜	69¼	69⅜
3900	Steep Rock	2.20	2.15	2.20
200	Taylor Pearson	5	5	5
2605	Teck Hughes	3.20	3.05	3.10
5000	Thom Lund	.43	.42	.42½
11200	Thurbois	.12	.10½	.11
25	Tor Gen Trust	172	172	172
1000	Tran Resources	.58	.57	.57
460	Union Gas	8¾	8⅝	8¾
105	United Corp B	18¼	17¾	18¼
500	Upper Canada	2.15	2.10	2.15
340	Ventures	6.65	6.60	6.60
3050	Waite	5.30	5.20	5.25
255	Walker	26½	26⅜	26½
1500	Wekusko	.12	.11½	.11½
100	Westeel	29	29	29
175	Weston	24½	24⅜	24¼
10	Do P N	100⅛	100⅛	100⅛
5000	Wiltsey	.10	.09	.09
975	Wpg El	23¾	23	23½
500	Wright Har	2.75	2.75	2.75
3700	Yellorex	.32	.30	.32
2000	Ymir	.07½	.07¼	.07¼
CURB				
1500	Brown Co	4¼	4⅛	4⅛
125	Do P	89¼	89	89
50	C & D Sug	16½	16¼	16¼
70	Cil	22	21½	22
100	Cw Lumber	3⅝	3⅝	3⅝
1265	Con Paper	17⅛	16¾	16⅞
275	Donnacona	21	21	21
700	Foothills	3.90	3.80	3.85
815	Int Paper	52	51½	51¾
260	M & O Paper	21⅝	21½	21½
1300	Pend Oreilles	2.50	2.40	2.40

Volume des ventes, 968,000 actions.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 5 février 1948

	Off.	Dem.
Baillargeon J B P	1¼	....
Banque d'Economie	21½	22½
Banque d'Epargne Mtl	45½	....
Beauharnois L & P	10¼	11¼
Beauharnois Pow	3	5
Cdn Arena	44	....
Canada Life	540	570
Cooksville Co A	10½	11½
Do B	4½	5½
Cuban Canadian Sug	5	6
Dupuis Frères P	26¼	27
Guarantee Co of N A	385	....
Interprovincial Brick A P	70	....
Do Brick B P	28	....
Laprairie Co P	95	....
La Prévoyance Cie d'Ass	14	16
La Traverse de Lévis	20	23
Nat Drug & Chem	6¾	7½
Prévoyants du Canada	100	....
Provincial Bank of Can	16	16¾
Prudential Trust	10½	....
Quebec Apartments	35½	....
Quebec Tel & Pow B	.75	....
Royal Trust	100	....
St Lawrence Brick	26	....
Sun Life Ass Co	460	475
Sun Trust Ltée	140	....

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

SEANCE DU 5 FEVRIER 1948.

	Off.	Dem.
Abi Pp	35	37½
Ac Atl A	17¾	18¼
Agnew S	7¾	9
Amal El	13	14
Argus	7¼	7½
Do W	.36	..
Asp	25½	26
Ash	..	13½
Ba Bk Note	..	18¾
B C El 4 P	..	95½
B C Pow A	25	26
Do B	2¼	2½
Bruck	22½	24
Bul	..	18⅞
C Forg A	25	26½
Do B	41	..
C Iron Fnd	13	17
Do P	12	14½
C Safe P	99¾	102
C Steam P	..	39
C Wire B	24	25
Cdn Bronze	35	36
Cdn Car	12	12¼
Cdn Cel 1 P	21⅝	21¾
Cdn Conv	14	15
Cdn Cott	40	46½
Cdn For Inv	28	29⅞
Cdn Ind Al	12½	13
Cdr Loco	27	28½
Cdn Oils Cos	..	14
Do 5 P	..	96½
Do 8 P	..	100
Crown Cork	10	..
Davis A	..	25
D Dair	8½	9
Do P	35	..
D Glass P	32¼	35
D Tar V T	26¼	27
Do P	26⅛	..
Denn P	..	103
Donoh	20	20½
E Koot	1.25	3.00
Electro	16	16¾
En & Heat	12½	12¾
Eng El B	3¾	..
Found	21	24
Gat 5 P	104	107½
Do 5½ P	110	110½
G S Wares P	103	..
Goulds P	105	..
H Smith	25	27¼
Do P	44½	47
I Tob P	25	..
Ind Acc 4¼ P	92	95
Do 5 P	..	101
I Coal	21	..
I Coal P	100	..
I Bronze	11¼	11¾
Do P	24½	..
I Pow	43	46
Jam P S	13¾	14½
Do P	132	..
Lab	24	25
L Of Woods	28	29
Do P	159	160
Legare P	22	..
Lindsay	12	15
Do P	110	..
Ldn Cdn Inv	50	..
MacKinnon	7	9½
Do P	85	..
Mitch J S	75	..
Murphy	22	..
N Brew	44	45
Do P	42	..
Niag Wire	24	25⅛
Ont Stl	17	18
Do P	131	..
Ott Car	10	..
P Hersey	31½	32
Penn P	..	149
Placer	19¼	20¾
Prov Trans	13	13½
Reg	25	..
Do P	25	26
Roll	13	14
St Law C	11½	12
Do P	38	38½
St Law Fl	31	33
Do P	150	..
S Will	24	25¼
Do P	144	150
Sick V T	13½	14
Southam	18	18½
S Chem	6⅝	6⅞
Do P	96	..
Stelco P	74¼	75
Tooke	25½	27½
Tuck P	..	165
T City	7⅛	7⅛
U Stl	6	6¼
Wab	75	78
W Groc	..	27½
Do A	..	35
Do P A	..	35½
Winn El P	97¾	100
Zeller 6 P	28	..
CURB		
Acme	9½	9¾
Anglo Nfld	..	19
Auto Fab A	10	11
Do B	5	5½
Beth	5	5¾
Beld Cort P	160	..
Bel Glov P	16½	16¾
Brand	14	..
Bright	22	23
B C P & P	77	85
Burns A	..	30
Do B	13½	..
C Pack A	35¾	36
C Starch	10	12
C Vin	..	13
Cdn Drege	21¾	24
Cdn Food A	15¼	15¾
Do 4½ P	..	99
Cdn G El	225	250
Cdn Ind	21¼	22
Cdn I Inv	3¼	4
Do P	105	113
Cdn Marc	1.60	1.75
Cdn P&P P	10¾	12½
Cdn Silk	24	24¾
Cdn West	3½	3¾
Cass	13	14
Do P	..	140
Cat	27	36
Do P	15	..
Celtic	5½	7
Chat Gal	..	8⅞
Cinz A	1.25	..
Do P	4	5
C Neon	.40	.45
Do P	..	55
Con Al P	6⅝	7
Cons B	15⅛	..
Cons Litho	20	21
Cons Tex	9	11
Do P	17¼	17¾
Crain	7½	8½
Cub	.65	.85
Dav A	..	32
Do B	7	7½
D Malt	23¾	..
D Sq	37	40
E Koot P	26	..
E Bak P	80	..
E Stl	8½	9½
Esmond P	..	19¾
Fed Grain A	3¾	5⅛
Do P	96	101
For Pow	.35	.50
Do 6 P	5	6
Freiman	5	23
Do P	92	95
Goodyear	100	..
Gt L Pap	17½	17¾
Do A	42	43
Hfx Ins	15⅛	16
Hend Pap	13¾	14¼
Do P	97	99
Mtl De La S	12	21
Hubb	..	7
Do P	..	26
Hy El	2⅜	3¼
I C Bak	..	83
I State A	..	10
Do B	..	23
I Paint A	10	11
Do P	27½	..
Inv Found	7½	9
Do P	52¼	53½
Journal	12½	13
Lamb	9½	10
Lob A	..	34
Macl	40	41
Mar T&T	19¾	21
Do P	19¼	..
M Har P	26	27
Mct P	..	74½
Melch	5	5½
Do P	13	13½
Mtl I	..	5
Mtl Ref	21	..
Do Ist	29	..
Moore	66	68
Mt Roy Rice	10¼	10⅜
Nat Groc P	27	30
N S L&P	19½	..
Do P	109½	112
Paton	19	30
Paul	15½	17½
Pow Corp P	109	111
Do 2nd P	51	55
Purity	8½	10
Do P	51	..
Que Tel	10½	..
Rand	5	5¾
Rel Grain	20¼	..
Sangamo	..	10
Sarnia	..	14½
S C Pow P	114	116
Ste Clay	13¾	..
Std Pav	5¾	6⅜
Stow A	20½	24
Do B	..	26
U Gas	..	9
U Amus A	33	..
Do B	31	..
Do V T	33	..
U Corp	28¾	30
Do B	17¾	19
U Dist	18	21
U Fuel B	15	..
U Sec	9½	11
Westeel	28½	29½
West Grain	..	1.00
Windsor	10	11
Woods	45	52
MINES (en cents)		
Akait	75	100
Alger	6	8
Alta	15	..
Arno	3	4
Ash	10	..
Aum	20	24
Aun	350	416
Base Met	10	..
Bear Exp	47	55
Beat	6½	9
Beauc	10	..
Bouzan	4½	..
Braz	2½	..
Buffad	65	80
Cart Mal	2½	4
Celta	6	..
Cent Man	5	..
Centre	5	..
Cent Min	10	15
Colomac	..	6½
Dome	$21	21¾
E Sull	290	315
Duvay	7	..
E' Sol	20	..
Font	5⅛	7
Found L	4½	5
Franc	10	..
Goldora	6	..
Hill	30	50
Hud R	10	15
I Nick $5 P	5	..
J M Cons	2¼	..
Jol Que	40	43
Kerr Add	$13½	..
L Row	13	16
L Shore	$12⅝	..
Lingside	6	7
L L L	125	145
Macl	135	150
Madsen	280	305
Mal	170	180
Mcl Porc	$59	60
Negus	..	260
New Louvre	5	..
Pand	5½	6½
Pato	525	570
Paymaster	41	48
Perron	78	..
Pic	15½	17½
Pitt	7	..
Que Yel	7	10
Red Crest	..	5
Sen Rouyn	60	..
Stand	9⅞	11
Tible	..	20
Upper C	195	225
Vill	..	5
Westy	3	4
Wilt Cogh	..	12
HUILES		
Anglo Cdn	150	180
Brit Dom	17	22
Calmont	45	58
Commonw	45	55
Dalh	38	54
Davies	10	17
Footh	370	..
Gaspe	150	180
Okalta	115	125
Pacalta	6¼	..
Roy	15⅛	17

Plus de billets en circulation

Ottawa, 6. (PC) Les dépôts du gouvernement canadien ont augmenté de $48,158,000 au total de $102,639,000 durant la semaine finissant le 4 février 1948, annonce la Banque du Canada dans son bulletin financier hebdomadaire. Par contre, les dépôts des banques à charte ont diminué de $14,743,000 au total de $533,241,000.

Quant aux billets en circulation, ils se sont accrus de $202,000 au chiffre de $1,159,132,000.

Montreal Tramway perd du terrain

Montréal, 6. (PC) L'activité n'était guère prononcée hier sur le marché des obligations et les valeurs du Dominion n'offraient rien de spectaculaire, alors que les titres provinciaux semblaient quelque peu hésitants. Les titres du gouvernement canadien à court terme, soit les 1 3-4 p.c. 1950, ont fait l'objet d'une forte demande et il y avait un peu plus d'offres. Les échéances moyennes, soit les 3 p.c. 1956 et 1957, furent aussi recherchées, alors que les valeurs à long terme étaient ternes. Plusieurs émissions du C.N.R. ont perdu du terrain.

Au compartiment des valeurs corporatives, les Bell Telephone 3 p.c. 1977 ont monté de 1-2 point à 96 1-2 off. 98 1-2 dem. Par contre, les Montreal Tramways "B" et les 4 1-2 p.c. 1955 ont fléchi d'un point, tandis que les Shawinigan Water & Power 3 1-2 p.c. 1970 reculaient de 1-4 de point.

A New-York

New-York, 6. (PA) La séance d'hier sur le marché des obligations a été la répétition de la précédente. Ce sont les chemins de fer qui ont dirigé la baisse, notamment les titres à bon marché qui furent la cible des liquidations. Ces dernières furent toutefois moins vives que la veille, comme en fait foi le volume des transactions qui s'est élevé à $4,190,000 à comparer avec $4,580,000 mercredi.

Les valeurs de la Banque Mondiale ont fait des gains fractionnaires; ainsi, les 3 p.c. ont terminé à 95 1-2 et les 2 1-4 p.c. à 95 1-4. Les titres de l'Australie et de l'Italie ont avancé sur la liste étrangère.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal. 79-81 rue Saint-Pierre, Québec.

5 février 1948

Amal. Kirk	5	7
Annamaque	1½	2¼
Beauverny	—	20
Beaurive	4	5
Barber L. N.	3	5
Blue Grass	1	3
Bravo	1	2
Bright Red L.	3	4
Burley P.	2	3
Bordulac	45	48
Carricona	1½	2½
Columbière	2	3
Cons. Chib	24	26
Craibbe	9	11
Croydon	3	5
Derlak	3½	5
Dominion Mal	1¼	2¼
Freshnore	—	10
Gwillam-Lake	2	4
Habitant	4	7
Halden R. I.	9½	11½
Harper Mal	1½	2½
Hayes Cad	1½	2½
Insco	21	23
Karat YK	—	10
Kenbay	6	9
Kencour	3	5
Lake Expanse	8	10
Lavalie	2¾	3¾
Louvore	1	2
Major Oil	3½	4½
Marbenor	9	11
Mate Yellowknife	3	5
Murbell	1	2
Normar	6	8
National Malartic	1	13
New Augerita	11	13
New Malartic	2½	3½
Newport	3	4
Norbeau	63	68
Norford	2½	3
Obalski-45	11	13
Obolski	5	8
Obaska Lake	15	18
Opem. Copper	10	13
Orpit	2	4
Orton	3½	4½
Pascalis	15	17
Pinnacle	2	4
Poona Gold	1	3
Presdor	2½	3½
Quest Y. K.	2	3
Rambull	—	2
Rand Malartic	6	7
Rebair	—	21
Richgroup	4	6
Salmita	6	8
Sepha	2	3
Scott Chib	5	7
Sun Bear	2	4
Thornhill	¾	1½
Wesley Gold	1	2
West Red Lake	1¾	2½
Yound David	18	20

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des courtiers en obligations du Canada et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne
SEANCE DU 5 FEVRIER 1948.

Obligations du Dominion		
3 1 juin 50-55	102¼	103¼
3 PC Perp	100	100¾
3 1 juin 53-58	102¼	103
3½ 15 nov 48-51	101¼	..
3¼ 1 juin 56-66	103¼	104½
4½ 1 nov 48-58	102⅛	..
4½ 1 nov 49-59	104¾	..
Emprunts de guerre et de la Victoire		
3¼ 52 (1e G)	103⅝	..
3 52 (2e G)	102¼	..
3 51 (1e V)	103¾	..
3 54 (2e V)	104¼	105¼
2¾ 48 (2e V)	100	100½
3 56 (3e V)	103½	104¼
3 57 (4e V)	102⅝	103
3 59 (6e V)	102	103
3 60 (6e V)	101¾	102⅝
1¾ 48 (6e V)	100	..
3 62 (7e V)	101¾	102⅝
1¾ 48 (7e V)	100¾	..
3 63 (8e V)	101¾	102⅝
1¾ 49 (8e V)	100½	..
3 66 (9e V)	101¾	102¼
1¾ 50 (9e V)	100½	..
Garanties par le pays		
CNR 3 48-52	100	..
CNR 3 48-53	100	..
CNR 3 54-59	101½	102⅜
CNR 2¾ 67	97¾	99¼
CNR 4½ 51	116	..
CNR 4½ 57	120½	..
CNR 4¾ 55	121½	..
CNR 5 54	112	114
CNR 5 49-69	108½	..
CNR 4½ 56	120½	..
CN Wiss 5 55	122	..
GTP LS 4 55	109	..
GTP 3 62	108	..
M Har 5 49-69	108⅝	..
Provinciales		
Alta 3½ 71	99¼	101¼
Alta 3½ 61	100	102
Alta 3½ 65	100	102
Alta 3½ 73	100	102
Alta 3½ 78	100	102
CB 4½ 53	115	..
CB 3½ 60	100	102½
CB 3 60	99¼	102½
CB 2¾ 67	96¼	98
Man 5½ 55	114	117
Man 4½ 56	115¾	..
Man 2¾ 66	95¾	98¼
Man 5 59	122	..
Man 4½ 56	116½	..
NB 3 51	99¼	101¼
NB 3 59	97½	99½
NB 3 64	97	99
NB 4½ 61	115	..
NB 2¾ 67	93	96
NE 3 58	100½	102
NE 4½ 60	120	..
NE 2¾ 66	96	99
Ont H 2¾ 64-67	96	98
Ont 2¾ 57-66	96	99
Ont 2¾ 68-77	95½	98½
Ont 4½ 60	122⅜	..
Ont 3½ 51	101½	103½
IPE 3 56	98½	101
IPE 3 59	98½	101
Quebec 3½ 49	101	..
Quebec 3½ 51-53	103¼	..
Quebec 3¾ 55	104½	105½
Quebec 3½ 60	103¼	105
Que 3 55	100¾	102¾
Quebec 4 56	106	108
Quebec 3 60	100¼	102¼
Que 3 62	100	102
Quebec 4½ 63	113½	116½
Que H 2¾ 63-65	96	98
Que H 2¾ 66-68	96	98
Que H 3 69-73	99½	102
Sask 4½ 51	107¾	..
Sask 5 59	107½	..
QMC 2¾ 57	98	99½
QMC 2¾ 67	95½	97
QMC 3 62	99½	100½
QMC 3 72	99	100½
QMC 3¼ 58	101½	103
QMC 3¼ 66	101	102½
QMC 3¼ 77	100½	102½
Municipales		
Halifax 3½ 53	105	..
Montreal 3 60	98¼	100
Montreal 3 62	97¾	99¼
Montreal 3 64	97¾	99¼
Montreal 3 66	97¾	99¼
Montreal 3 67	97¾	99¼
Montreal 3 68	97¾	99¼
Montreal 3 69	97¾	99¼
Montreal 3 70	97¼	99¼
Montreal 3 71	97¼	99¼
Montreal 3 72	97¼	99¼
Montreal 3 74	97¼	99¼
Mtl Metro 4 47	100	102
Mtl Met 4½ 53	115	..
Mtl Met 4½ 54	115	..
Mtl Met 4½ 61	116	..
Mtl Met 4½ 62	110	..
Mtl Met 4½ 65	116	..
Mtl Metro 5 66	122	..
Quebec 4½ 50	102	104
Regina 5 60	112	..
St John 4½ 71	120	..
Trois-Riv 4 55	102	..
Toronto 4½ 55	110	..
Winnipeg 4½ 60	125	..
Vancouver 4½ 68	121½	..
Transports		
Algoma C 5 60	68	70
Can Atl 4 55	110	..
CPR 3½ 51	104¼	106
CPR 4 49	102¼	..
CPR 4% Perp	110	..
Can SS 3½ 57	100	102
Services publics		
Ass Tel 5½ 55	107	..
Bell Tel 5 60	109	..
Bell Tel 3 77	96½	98½
BC Elec 3½ 67	95	98
E Koot 3½ 67	94	97
Gat PC 3 70	94	98
Gat PC 3¼ 70	98	101
G L P 3¼ 67	96	99
Int Hydro 6 44	66½	68½
L St L 3¾ 65	101	103
M Tram 3 53	99½	101½
Mtl Tram B 5 55	98	100
Mtl Tram 4½ 55	97	100
Nat L&P 4½ 61	101½	..
Nfld L&P 3¼ 66	97½	..
Nfld L&P 5 56	101½	..
N Que P 3¾ 67	98½	100½
Ottawa P 4 57	100½	..
Pow Corp 3½ 67	95	98
Que Pow 3 62	94	99
Shaw 3 61	97½	98½
Shaw 3½ 70	100¼	102¼
Shaw 3 71	94½	96½
St M P 3¼ 70	95	97
Unit Sec 3 52	98½	..
Win Elec 3¾ 71	101½	103½
Industrielles		
Abitibi 3½ 67	97	99
Bowater 3½ 68	98	101
BR Hend 4 61	98½	..
B C Forest 4 66	94	97
B C Pulp 3½ 67	95	98½
Brompton 3½ 66	94½	97
Brown Co 5 59	100	103
Burns 4 62	98	101
Can Brew 3½ 67	95	98
C Celan 3 62	97½	100
Can Oil 3¼ 62	98	100
C W Lumber 4 62	99	101
CP & P In 5 58	111	..
Cons P 3½ 67	98½	100½
D Coal 4½ 52	100¾	102¾
D Dairies 4 66	97	100
Dom Foils 5 60	99	102
Dom Malt 3¾ 65	99	101
Dom Tex 3½ 59	102	..
Dom Wool 5 64	100	103
Dryden P 4 61	100	102
E B Eddy 3½ 66	98	101
Fed Grain 4 64	98	101
Gurney 4 67	98	101
G L Paper 3½ 67	98	101
Imp Tob 2⅞ 66	96	99
Ind Acc 3½ 66	95½	98½
Int CBke 5½ 48	100	102
Lake St J 5 61	102	104
Lake St J 5½ 61	102	104
McCabe 4¼ 64	97½	100½
Maple L 3¾ 63	98	102
Massey H 3 66	93½	96
McCorm 4 52	100	102
McColl 3 71	94½	97
Motrs 6 53	100	..
N S Sec	94½	97
Penman 3¼ 66	99	102
Price B 3¼ 66	98½	101
Reg Knit 4 52	101	..
Roll Pap 4 65	101½	..
Simpsons 3½ 60	102	104
Stand Clay 6 52	98½	..
Stelco 2¾ 67	94½	96½
Wabasso 4½ 51	101½	..
West Grain 5 63	83	87
Immeubles		
Alex Bldg 6 47	75	79
Acadia Ap 4 59	98½	..
Dom Squ 4 59	100½	..
Glen Inv 5 59	111	..
Hotel La S 5 55	80	85
Ll Nelson 4 47	72	75
Mtl Apt 1er 4 54	94½	97½
Do 2ème 4 54	87½	91
Ogilvie 4 67	99½	101½
Queens H 5 53	99	..
Ry Ex Bl 2½ 59	78	..
Sherb S 4 52	96	99
St CSR 3½ 4 57	99	..
Trans Bl 3½ 67	87	..
Un Tower 5 64	100	..

Curb de New-York

Séance du 5 février 1948

	Haut	Bas	Ferm.
Alum of Am	54¾	53⅞	53⅞
Brazilian	14½	14⅛	14½
CDN Marconi	1⅜	1⅜	1⅜
Cities Service	34	33¼	34
El Bond & Sh	10	9½	10
Ford Ltd	5	5	5
Hollinger	8¼	8¼	8¼
Int Petrol	10⅝	10⅝	10⅝
Niag Hud	7¾	7½	7⅝
Technicolor	12⅛	12	12

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal. 79-81 rue Saint-Pierre, Québec.

Séance du 5 février 1948

Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
American Can	77¾	76½	76½	76½
Am & Foreign Pow	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Amer Locomotice	21	20⅞	20½	20½
Amer Smelting	51	50¼	50	50
Amer Tel & T	150⅜	150¼	149½	150¼
Amer Tobacco B	65¾	65¼	65¼	65¼
Amer Water Wks	14⅝	14¾	14⅝	14⅝
Anaconda Copper	33	33	32⅞	33
Atchison Railway	90½	89½	88⅝	89½
Baltimore & Ohio	11	11	11	11
Bethlehem Steel	33½	33	32⅝	33
Canadian Pacific	11⅝	11½	11½	11½
Chesapeake & Ohio	41¾	41½	40⅝	40⅝
Chrysler	57⅛	56⅝	55½	56⅛
Columbia Gas	10⅝	10⅝	10⅝	10⅝
Cons Edison N Y	22⅛	22¼	22¼	22¼
Cont Corporation	37⅞	37½	37⅜	37⅜
Corn Products	61¼	61¼	61⅛	61⅛
Curtis Wright	4⅞	4¾	4¾	4¾
Delaware & Hud	39¾	39¾	39¾	39¾
Douglas Aircraft	50¾	50¾	50¾	50¾
Du Pont de New	174¾	173½	173½	173½
Elec Power & Lt	15¼	15⅛	15	15⅛
General Electric	34⅛	33¾	33⅝	33⅝
General Foods	35¾	35¾	35¾	35¾
General Motors	54⅞	55	53¾	54
Gillette Safety	31¼	30⅝	29½	29½
Goodyear Tire	41⅜	41	41	41
Graham Paige	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Gt Northern priv	38¾	38	38	38
Inter Harvester	86½	84⅞	84⅜	84⅜
Inter Nickel	27⅛	27	27	27
Inter Paper	47½	47½	47¼	47½
Inter Tel & T	13	12⅞	12⅞	12⅞
Johns Manville	36½	36⅛	35⅜	35⅜
Kennecott	45⅝	44¾	44⅝	44⅝
Loew's Inc	17	16¾	16¾	16¾
Nash Kelvinator	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
Nat Biscuit	28	27⅝	27⅝	27⅝
Nat Distillers	19⅝	19½	19½	19½
Nat Steel	86	84	84	84
N Y Central	13½	13¼	13⅛	13¼
North Pacific	18⅝	18¼	18¼	18¼
Ohio Oil	29	28⅜	28⅜	28⅜
Packard Motors	4½	4⅝	4½	4⅝
Paramount Pict	19¾	19	19	19
Penn RR	18⅛	17¾	17½	17½
Pepsi-Cola	22⅛	22	22	22
Procter & Gamble	66⅞	66⅛	66⅛	66⅛
Public Serv N J	20⅝	20¼	20¼	20¼
Radio Corp	8½	8⅝	8⅜	8⅝
Republic Steel	23⅞	23½	23½	23½
Schenley Dist	28⅛	27⅜	27⅜	27⅜
Sears Roebuck	32⅝	32¾	32	32¾
Socony Vosuum	15⅝	15⅜	15⅜	15⅜
South Pacific	46⅞	46¼	45⅞	46¼
South Railway	36⅜	36¼	36¼	36¼
Stan G & E 4 priv	22¾	23½	22⅞	23½
Stand Oil of Cal	58½	58¾	58¾	58¾
Stand Oil of N J	70½	70⅛	69⅞	70⅛
Texas Corp z z	54¾	54½	54⅛	54½
Union Carbide	96¾	95¾	94¾	94¾
Union Pacific	158⅛	157	156¾	156¾
United Aircraft	24¼	24⅛	24	24
U S Steel	72¼	71⅝	71⅛	71½
Virginia Chem	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝
West Electric	27¼	26⅞	26⅜	26⅜
Woolworth	45¾	45⅝	45⅛	45⅛

Volume des ventes: 1,200,000 actions.

Les opérations de Harding Carpets

Toronto, 6. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 1947, Harding Carpets Limited rapporte des recettes nettes consolidées de $285,857, soit l'équivalent de $1.23 par action, comparativement à $179,400 ou l'équivalent de 77 cents par action pour l'exercice précédent.

Investment Trusts

Séance du 5 février 1948

x Affiliated Fund Inc Com	3.64	3.93
x American Business Shares	3.63	3.98
x Boston Fund Inc	18.03	19.48
x Bullock Fund Ltd	16.34	17.91
Cdn Intl Trustee Shares	4.50	5.25
Cdn Investmen Fund	4.40	4.85
Commonwealth Intl Corp	3.33	3.71
x Dividend Shares	1.36	1.48
x Diversified Trust Shares "D"	6.33	7.30
x Group Sec Auto Shares	5.77	6.26
x Group Sec Rail Shares	4.31	4.69
x Group Sec Steel Shares	4.75	5.16
x Independence Trust Shares	2.28	2.59
x Keystone Custodian "B-4"	9.07	9.90
x Mass Investors Trust	23.74	25.66
x Mass Investors 2nd F Inc	10.58	11.44
x North Amer Trust Sh. (1955)	3.15	....
x North Amer Trust Sh. (1956)	2.55	....
United Bond & Share	11	13

x-en argent américain.

NORANDA MINES, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par ces présentes donné que les directeurs de la NORANDA MINES, LIMITED, ont déclaré un dividende intérimaire de soixante-quinze cents (75c) par action, payable en argent canadien le 15 mars aux actionnaires inscrits à la date de la fermeture des affaires le 13 février 1948.

Par ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire J.-R. Bradfield
Toronto, 4 février 1948

NORMETAL MINING CORPORATION, LIMITED

DIVIDENDE INTERIMAIRE
No 3

Avis est par ces présentes donné que les directeurs de la Normetal Mining Corporation, Limited, ont déclaré un dividende intérimaire de cinq cents (5c) par action, payable en argent canadien, le 31 mars 1948, aux actionnaires inscrits à la date de la clôture des affaires le 1er mars 1948. Ce dividende est sujet aux stipulations de la Commission de Contrôle sur le Change Etranger.

Par ordre du conseil d'administration.
Le secrétaire-trésorier
W. HARRISON

Toronto, Ontario
4 février 1948

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE
70, rue St-Pierre, Québec. Tel.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie
membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Séance du 5 février 1948

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
410	Abitibi Paper	15	15	14½	14⅞
488	Do $1.50 pr	19½	19½	19⅜	19⅜
25	Acad Sug 5 p	100½	100½	100½	100½
685	Algoma Steel	48½	48½	47¾	47¾
100	Aluminium	203	203	208	203
15	Alu of C 4 p	24¾	24¾	24¾	24¾
32	An-C Tel 4½ p	49	49	49	49
80	Argus Corp	7¼	7¼	7¼	7¼
5	Do 4½ priv	79	79	79	79
382	Brit Am Oil	21	21	20¾	21
100	Do priv	24⅜	24⅜	24⅜	24⅜
225	Bathurst A	19½	19½	19¼	19¼
133	Bell Teleph	166	166	166	166
387	Braz Traction	18	18	17¾	18
1900	B C Forest	3⅝	3⅝	3½	3½
20	Build Prod	29¼	29¼	29	29
275	Cdn Cement	17¾	17¾	17¾	17¾
306	Do $1.30 pr	28¼	28¼	28¼	28¼
55	C North Pow	10½	10½	10½	10½
25	Cda Steamsh	10½	10½	10½	10½
25	Cda Steamsh	12¼	12¼	12¼	12¼
485	Cdn Brews	22⅜	22½	22⅜	22½
5	C Car & Fdry	12½	12½	12½	12½
135	Do A	16	16	16	16
340	Cdn Celanese	62	62	61½	61½
25	Do $1.75 pr	36	36	36	36
40	C Convert B	12	12	12	12
20	C Cottons 6 p	25	25	25	25
20	C Fairb 6 pr	143½	143½	143½	143½
205	C Ind Alc A	12½	12½	12½	12½
150	Do B	12	12	12	12
315	Can Pac Ry	14⅝	14⅝	14¼	14¼
105	Cockshutt Pl	10½	10½	10½	10½
258	Cons Smelt	98	98	98	98
60	Cons Glass	35	35	35	35
25	Davis Leath B	10	10	10	10
800	Distil Seagr	18	18	18	18
175	Dom Bridge	29	29	28¾	28¾
300	Dom Coal 6 pr	16⅞	16⅞	16¾	16¾
13	Dom Foundries	24	24	24	24
331	Do droits	1.30	1.30	1.25	1.25
75	Dom Glass	32	32	32	32
1051	Dom Steel B	15¼	15¼	15	15
100	Dom Stores	25¾	25¾	25¾	25¾
50	Dom Tar	26½	26½	26½	26½
1175	Dom Textile	11¾	11⅞	11¾	11¾
5	Do 7 priv	163¼	163¼	163¼	163¼
10	Dryden Paper	26½	26½	26½	26½
50	Eddy A priv	18½	18½	18½	18½
70	Fam Players	17½	17½	17	17
105	Gatineau Pow	19	19	19	19
50	Gen Bakeries	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
40	Gen Steel W	15¼	15¼	15⅛	15¼
35	Gypsum	14¾	14¾	14¾	14¾
25	Ham Bridge	7	7	7	7
100	Hudson Bay	46½	46½	46½	46½
333	Imperial Oil	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛
125	Imp Tobacco	13	13	13	13
100	Ind Accept	32	32	32	32
695	Inter Nickel	32½	32½	32	32
1285	Int Paper Co	52⅛	52⅝	51¼	52⅛
420	Inter Petrol	13½	13½	13¼	13½
100	Inter Utilities	11	11	11	11
25	Lang & Sons	19	19	19	19
40	Lewis Bros	14¾	14¾	14¾	14¾
650	MacMillan A	9¾	9⅞	9¾	9⅞
100	Do B	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
200	Massey Harris	18	18	18	18
460	McCall Fr Oil	10⅜	10⅜	10¼	10¼
12757	Do droits	.17	.17	.10	.10
75	Mitchell Rob	16½	16½	16½	16½
13	Mont Cottons	11½	11½	11½	11½
25	Do priv	39½	39½	39½	39½
225	Mtl Loc Wks	16	16	15¾	15¾
50	Mont Telegr	48	48	48	48
150	Mont Trams	34	34	34	34
35	Nat Brews	44	44	44	44
100	Do 7 priv	42½	42½	42½	42½
375	Nat Steel Car	21	21	21	21
180	Noranda	47¾	48½	47¾	48½
2	Ogilvie Flour	26	26	26	26
5	Do 7 priv	162	162	162	162
1	Ottawa El Ry	27¾	27¾	27¾	27¾
25	Ottawa Pow	16¾	16¾	16¾	16¾
35	Penmans	64¼	64¼	64¼	64¼
1350	Powell River	40	40	39½	39⅛
125	Power Corp	12¾	13	12¾	13
281	Price Bros	61	61	60	60
25	Do 4 priv	95	95	95	95
32	Quebec Power	17¼	17¼	17¼	17¼
10	S L Pap 2 pr	37	37	37	37
30	Do 6 priv	121	121	121	121
380	Shawin Power	21½	21½	21⅜	21⅜
260	Do priv	46⅜	46½	46⅜	46½
100	Sicks' Brews	14	14	14	14
25	Simon H & S	22	22	22	22
25	So Cda Power	18	18	18	18
325	Stand Chem	7	7	6¾	6¾
10	Steel of Cda	70	70	70	70
20	Viau Ltée 5 p	101	101	101	101
110	Walker Good	26¼	26¼	26¼	26¼
25	Weston Geo	24	24	24	24
20	Do 4½ pr	100	100	100	100
51	Wilsil Ltd	20	20	20	20
505	Winn Electric	23	23⅜	23	23⅜
45	Zeller's Ltd	35	35	35	35
25	Do 5 priv	25⅝	25⅝	25⅝	25⅝
BANQUES					
305	Montréal	26¼	26¼	26¼	26¼
35	Nouv Ecosse	36	36	36	36
25	Ca nNationale	21	21	21	21
1000	Royale	24¾	24¾	24½	24½

CURB DE MONTREAL

Séance du 5 février 1948

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
200	Atlas Steels	11¾	11¾	11½	11½
5	Belding Cort	150	150	150	150
1	Belg Glove	7¾	7¾	7¾	7¾
21	Brews & Dist	16	16	16	16
809	Brown Co	4¼	4¼	4	4
101	Do $6 priv	88½	88½	88½	88½
225	Butter Hos	12	12	12	12
100	C & Dom Sug	16½	16½	16½	16½
25	Cda Malting	48½	48½	48½	48½
100	C Gen Invest	14¾	14¾	14¾	14¾
100	C Indust 7 pr	167	167	167	167
50	C Ingersoll R	62	62	62	62
11	Cdn Light	9	9	9	9
70	C P&P Inv VT	2	2	2	2
151	C Vick 7 priv	140	140	140	140
3200	C West Lumb	3½	3⅝	3½	3⅝
60	Com Alcohol	4	4	4	4
296	C Div Stan A	.45	.45	.45	.45
50	Do priv	16½	16½	16½	16½
3170	Cons Paper	17	17	16¾	16⅞
10	Dom Eng Wks	36	36	36	36
35	Dom Oilcloth	37¼	37¼	37¼	37¼
5	Dom Woollens	11¾	11¾	11¾	11¾
787	Donn Paper	20½	21	20½	20¾
300	Fairch Air	2	2	2	2
25	Fanny Farm	44¼	44¼	44¼	44¼
1287	Fleet M & Air	2⅞	2⅞	2¾	2⅞
200	Ford Motor	22	22	22	22
64	Fraser Cies	48	48	48	48
65	Horner Ltd A	8½	8½	8½	8½
1175	Lowney Co	14½	14½	13½	13½
32	Melch Dist 6 p	15	15	15	15
200	M & Ont Pap	21½	21¾	21½	21¾
100	Nuclear Enter	12¾	12¾	12¾	12¾
75	Orange Crush	8½	8½	8½	8½
5	Q Pu&Pa 7 p	23½	23½	23½	23½
100	Russell Indus	13¾	13¾	13¾	13¾
1485	Southmount	.39	.39	.39	.39
54	Thrift Stores	16	16	16	16
MINES (en cents)					
3000	Band Ore	10	10	10	10
1600	Beaulieu	14¾	14¾	14½	14½
200	Bob's Lake	14	14	14	14
3500	Candego	50	50	50	50
1000	C Cent Cadil	18	18	18	18
3000	Cortez Explor	6	6	6	6
1000	Cournor Min	20	20	20	20
1000	Donalda	97	97	95	95
31300	Eldona	105	115	105	107
3900	Formaque	15	15	13	13
8000	Goldvue	19	19½	19	19½
100	Hollinger	$10¾	10¾	10¾	10¾
500	Int Uranium	54	54	54	54
200	Labrador	660	660	660	660
1300	Louvicourt	135	135	132	132
4500	Macdonald	108	113	108	113
500	Nechi Cons	105	105	105	105
300	Normetal	185	185	181	181
300	O'Brien Gold	202	202	202	202
1000	Pen Rey	18	18	17¼	17¼
1000	Piccadilly	16	16	16	16
4000	Que Mangan	31	31	29½	29½
15000	Rochette	14	15	14	14
2500	Santiago	13	14	13	14
1012	Sherritt	250	250	245	245
750	Siscoe Gold	41	41	41	41
400	Stadac 1944	60	60	58	58
1000	Sullivan	179	179	179	179
1000	Thurbois	11	11	11	11
15500	Vimay	7⅞	8	7½	7⅞
HUILES					
200	Calgary & Ed	400	400	400	400
3200	Gaspe Oil	132	150	132	150
110	Home Oil	625	625	625	625
3500	Homestead	17½	17½	13	13
1000	Omnitrans	13	14	13	14

Volume: 152,500 actions, dont 37,000 industrielles et 115,600 minières.

Can. Investment Fund

Toronto, 6. Au cours de 1947, les actions en circulation de Canadian Investment Fund ont augmenté de 203,513 au total sans précédent de 2,723,831. Au 31 décembre 1947, l'actif net total,—en prenant pour base la valeur marchande — s'établissait à $12,554,079.

Cette émission a été entièrement distribuée dans notre clientèle et cette annonce n'est publiée qu'à titre documentaire.

NOUVELLE EMISSION

$130,000

J. A. VACHON & FILS, LIMITÉE

(Incorporée en vertu de la loi des Compagnies de la Province de Québec)

OBLIGATIONS PREMIERE HYPOTHEQUE
REMBOURSABLES EN SERIE DE 1949 A 1963 INCLUSIVEMENT

comprenant

$32,000. à 4%, échéant de 1949 à 1953 incl.,
98,000. à 4½%, échéant de 1954 à 1963 incl.

FIDUCIAIRE: TRUST GENERAL DU CANADA

D'après nos Conseillers juridiques, ces obligations constituent un placement légal pour les Compagnies d'Assurance-Vie, en vertu de la loi des Compagnies d'Assurances canadiennes et britanniques, et d'après la loi des Assurances de Québec.

PRIX: 100. et l'intérêt couru

Sur demande, nous adresserons un prospectus de cette émission.

CLÉMENT, GUIMONT INC.

Courtiers en Obligations

58, rue St-Pierre *QUEBEC* *Tél. 2-3958*

Prix des oeufs fermes à Montréal

Montréal, 6 (PC) Les premières transactions depuis plus d'une semaine ont été enregistrées hier sur la Bourse Canadienne des denrées; en effet, il s'est négocié deux nouveaux contrats pour le beurre pour future livraison. En outre, deux échanges de contrats se sont effectués. Les prix étaient inchangés.

Sur les marchés "cuverts", les oeufs se sont continués fermes; la demande était bonne et les arrivages peu considérables. Le beurre était inchangé sur un marché calme.

Les pommes de terre ont présenté plus de fermeté; la demande était modérée et les approvisionnements légers. Hier, les arrivages par voie ferrée se sont élevés à 13 wagons, ce qui porte à 37 le nombre de wagons dans les cours.

Montréal, 6 (PC) A la fermeture des affaires hier sur la Bourse canadienne des denrées, le beurre, 92 points, du Québec cotait 67½ cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs B-1 de l'est: A-gros, 42 cents la douzaine; A-moyens, 40; A-poulettes, 38; catégorie E-B., 37; catégorie E-C., 28.

Sur le marché à terme, les oeufs de février se vendaient 41 cents la douzaine. Les options pour le beurre : 2 contrats de février à 67¾.

Montréal, 6 (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés ici hier par le ministère fédéral de l'agriculture :

OEUFS : en caisses gratuites : A-gros, 42½-43 cents la douzaine; A-moyens, 40½-41; A-poulettes, 39-39½; catégorie B., 38; catégorie C., 28-29. Oeufs emballés pour l'exportation : A-gros, 45 cents la douzaine; moyens, 43. Arrivages : 723 caisses.

BEURRE : Prix de gros, Québec, pasteurisé, frais et entreposé, No 1, 67¾ cents la livre. Arrivage courant, Québec, No 1 pasteurisé, 67 cents; No 2, 66. Première qualité de beurrerie, prix aux commerçants, 69-69¼; en tinettes, 68-68¼. Aucun arrivage.

FROMAGE: Arrivage courant de l'ouest: blanc, 35⅝ cents la livre; coloré, 35¾. (FOB point d'expédition de la fabrique) prix de gros : blanc et coloré de l'ouest, 36-36½. Aucun prix disponible pour les autres catégories de fromage. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE : En sac de 75 lbs : Québec, No 1, $2.00-2.10; Nouveau-Brunswick, No 1, $2.15-2.25; Ile du Prince-Edouard, No 1, $2.20-2.35; No 2, $2.00-2.10.

L'industrie du pétrole, active

Ottawa, 6. (PC) La production canadienne de produits raffinés du pétrole a été plus élevée durant les onze premiers mois de 1947; en effet, le rendement a atteint 67,286,158 barils en regard de 61,123,833 barils pour la période correspondante de 1946, a annoncé hier l'office national de la statistique.

Bénéfice accru

Stadacona Mines a enregistré un bénéfice d'exploitation de $166,923 en 1947 à comparer avec $157,487 l'année précédente.

Rendement moindre de la métallurgie

New-York, 6. Paralysées par les rigueurs de la température, les opérations de la métallurgie durant la présente semaine devraient atteindre 94 pour cent de la capacité de production, comparativement à 95.2 pour cent la semaine précédente, annonce l'Institut américain du fer et de l'acier. La production de cette semaine s'élèverait à 1,694,300 tonnes.

Bourse de Londres

Titres	Ferm.
Anglo-Amer. of So. Africa	162s 6d
Anglo-Dutch	18s
Anglo-Iranian	191s 3d
Anglo-Newfoundland Dev.	117s 6d
Associated Electric Ind.	83s 3d
Babcock & Wilcox	72s 3d
Boots Pure Drug	60s 4½d
British - Amer. Tobacco	126s 3d
British Celanese	24s 6d
British Railway	£97 1-16
Cable & Wireless	481
Canadian Pacific	$18⅞
Carreras "A"	125s
Central Mining	£24¾
Consolidated Gold Fields	78s 9d
Courtaulds	43s 3d
De Beers	42s 1½d
De Haviland	35s 1½d
Distillers	30s 3d
Dunlop Rubber	75s 7½d
Electric & M. Ind.	19s 1½d
Ford Ltd.	52s 7½d
General Electric Ltd.	91s 9d
Guiness (Arthur) Son & Co.	154s
Handley Page	32s 3d
Hudson's Bay Co	84s 6d
Imperial Chemical	50s
Imperial Tobacco	123s 1¾d
Lever Bros.	55s 4½d
Metal Box	107s 6d
Mexican Eagle	16s 4½d
Mining Trust Ltd.	18s 1½d
Rand Mines	122s 6d
Rhodesian Anglo-Amer.	38s
Rhokana Corp.	377s 6d
Rolls-Royce	100s
Shell T & T	83s 9d
Trinidad Leaseholds	34s
United Molasses	53s 10½d
United Steel Ltd.	29s 9d
Venterpost Gold	36s 10½d
Vickers Ltd.	27s 6d
West Witwatersrand	77s 6d
Woolworth	88s
Obligations :	
British 2½ per cent Consols	£79½
British 3½ per cent War Loan	£103⅛
British Fundings 4s 1960-90	£113 5-16
Brazil Funding 5s Unassented	£80½
German 5s 1924	£7¾
Consols 4s	£109⅞
War 3s	£103⅜
Funding 2½s	99
Victory 4s	£113¾
National Defense 3s	£103
Nat. Conversion 3s	£99 15-16
Conversion 3½s	£105⅞
Nat. War Bonds 2½s	£101 9-16
Treasury 3s	£95½
Redemption	£96¾
Saving Bonds 3s 55-65	£101⅛

Cours des huiles

	Off.	Dem.
Admiral	7¼	8
Alberta Pacific	15½	....
Anaconda	11	12
Anglo-Canadian	171	....
British Dominion	18	21
Calmont	49	55
Calmont Leduc	21	22
Calgary & Edmonton	400	430
Coastal	....	20
Command	16	18
Commoil	35	37
Commonwealth	48	55
Dalhousie	47	....
Davies	13	....
Decalta	9	12
East Crest	7	9
East Leduc	35	36
Foothills	375	395
Globe Oil	67	68½
Grease Creek	2½	2¾
Highwood	11	....
Home Oil	625	650
Leduc Cons.	....	18
Leduc West	72	73½
Lethbridge	2	2½
Lowery	63	....
Madison	3¼	3½
McDougall-Segur	10	11½
McLeod	7	7¾
Mercury	12	....
Mill City	10	13
Model	25	30
National Pete	22	27
New Ranchmen	8	9
Okalta	120	128
Pacalta	6¾	7
Pacific Pete	100	102
Phillips	3¼	3¾
Princess	11½	13
Richfield	4	....
Roxana	30	....
Royal Can.	12¾	13
Royal Crest	3	4
Royalite	$16½	....
Share Roy	6¼	8
South Brazeau	14½	15
Southwest	25	....
Spooner	....	20
Sunset	8½	9¼
Three Pt	5	5½
Turner	....	40
United	10	12
Vulcan	32	....
Wellington	5	6½

La situation du marché du bétail

Montréal, 6 (PC) Durant la semaine finissant le 5 février 1948, il y a eu en vente 866 bêtes à cornes, 165 moutons et agneaux, 4,760 porcs et 1,229 veaux sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole. La demande fut passablement active et les prix des bovins et des veaux étaient plus ports; les moutons et les porcs sont demeurés à peu près inchangés par rapport aux prix de la semaine dernière.

Les bouvillons de bonne qualité cotaient $15.00-16.00 le cent livres, les moyens $12.75-14.50 et les communs et légers ont rapporté aussi peu que $10.00. Les génisses de bonne qualité se venndaient $14.00-15.00, les moyennes $12.50-13.50 et les communes et légères $8.00 et plus.

Les bonnes vaches ont donné $10.75-12.50, généralement $11.00-12.00; les sujets de qualité moyenne ont payé $9.50-10.50 et les communs, $8.25-9.50. Les animaux pour la mise en conserve et la charcuterie valaient $6.00-8.00. Les quelques bonnes taures s'échangeaient de $11.00-12.25 et les sujets communs, $8.50-10.50, suivant la qualité.

Les veaux de lait de bonne qualité cotaient généralement $23.00 le cent livres avec un sujet de choix à un prix un peu plus élevé. Les veaux de lait de qualité moyenne se vendaient $21.00-22.50 et les communs et légers, $18.00. Les veaux abreuvés ou nourris au seau ont rapporté $14.00-18.00, mais ils étaient difficiles à écouler. Les veaux d'herbe ont monté de 50 cents, se vendant $10.50-12.50, généralement $11.00-12.00. Les annetans ont payé $9.00-10.00.

Les quelques agneaux offerts s'échangeaient en lots mélangés, comprenant des agneaux et des béliers de qualité commune à $15.00-16.00 non classifiés. Les moutons valaient $3.00-8.50, suivant la qualité et le poids. Les porcs de la catégorie "A" ont trouvé généralement preneurs à $28.50; les truies ont baissé, se vendant à $19.00 pour la plupart, dans le cas des sujets habillés (abattus).

La cote des grains

Winnipeg, 6. (PC) Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE :				
Mai	81⅞	75	79⅜	82⅛
Juillet	78b	72a	75½b	77¼-¾b
Octobre	75⅛	70¾a	71⅛a	75⅛a
ORGE :				
Mai	120	114½	116⅞	120⅛b
Juillet	113	108⅜	111b	113¾
Octobre	109	103¾	105⅛a	108⅞b
SEIGLE :				
Mai	411	406	406a	416a
Juillet	.....	.....	357⅞a	367⅞a
Octobre	.....	.....	244½a	254½a

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : No 2 c.w., .86⅞; No ex. 3 c.w., .83⅞; No 3 c.w., .76⅛; ex. 1 four., .74⅞ No 1 four., .73⅞; No 2 four., .70⅛; No 3 four., .67⅜; sur rails, .73⅞.

ORGE : Nos 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.44⅞; Nos 1 et 2 c.w., 2-rangs et No 3 c.w., 6-rangs, 1.44⅞; Nos 1 et 2 c.w., 2-rangs et No 3 c.w., 6-rangs, 1.39⅞; No 1 four., 1.12⅞; No 2 four., 1.12⅜; No 3 four., 1.07⅜; No 2 c.w., jaune, 1.26⅞; No 3 c.w., jaune, 1.22⅞; sur rails, 1.12⅞.

SEIGLE : Nos 1 et 2 c.w., 4.11n; No 3 c.w., 4.06n; rej. 2 c.w. et No 4 c.w., 3.66n; sur rails, 4.09n.

A CHICAGO

	Haut	Bas	Ferm.	préc.
BLE :				
Mars	.....	.....	275	285
Mai	270	266⅞	266⅞	276⅞
Juillet	243	237⅞	237⅞	247⅞
Septembre	238⅜	233⅜	233⅜	243⅜
Décembre	237	231½	231½	241½
MAIS :				
Mai	233	231⅝	231⅝	239⅝
Juillet	222½	221½	221½	229½
Septembre	204	201¾	201¾	209¾
Décembre	172	169	169	177
AVOINE :				
Mars	.....	.....	117¾	123¾
Mai	110¾	106¾	106¾	112¾
Juillet	91¾	87¾	87¾	93¾
Septembre	84¾	80½	81	86½
Décembre	83	78	78⅞	84

Tendance des marchés

Séance du 5 février 1948

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or
Jeudi	27.52	73.2	117.2	x102.6	x320.33	71.63
Mercredi	27.56	73.4	118.8	103.6	325.46	71.56
Sem der	27.82	73.9	118.9	103.9	335.25	72.00
Mois der	27.79	73.6	124.7	107.6	365.01	74.80
1947	28.69	76.6	127.1	110.3	354.88	74.71
Haut 48	27.96	74.5	125.1	108.1	371.48	74.80
Bas 1948	27.46	73.2	117.2	102.6	320.33	71.25
Haut 47	28.96	78.8	130.0	112.5	395.50	83.03
Bas 1947	25.63	73.1	115.9	102.6	287.28	67.20

(x Nouveau bas pour 1948.

Titres miniers les plus actifs à Toronto hier

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
100,300	Eldona	1.08	+0.01
67,500	Golden Manitou	2.60	inc.
65,000	Piccadilly	0.16	+0.015
32,400	Norzone	0.22	+0.01
29,000	Cent. Porcupine	0.25	—0.01
26,200	Inter Uranium	$.52	—0.03
26,100	Gold Eagle	0.07	......
25,000	Base Metals	0.115	+0.01
22,000	Lapaska	0.08	+0.01
21,500	Donalda	0.91	+0.01
20,310	Macdonald	1.12	inc.

Volume des ventes: 968,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	10 Mét.	15 Huile
Jeudi	x163.69	98.17	87.54	33.09
Mercredi	164.95	99.69	88.35	33.73
Semaine der	167.10	99.46	88.24	33.06
Mois dernier	172.21	103.10	90.51	36.84
1947	179.43	113.40	95.28	34.05
Haut 1948	172.23	104.80	90.84	37.77
Bas 1948	163.69	95.97	86.46	32.06
Haut 1947	184.21	120.26	96.14	34.97
Bas 1947	159.82	96.31	77.91	22.28

(x Nouveau bas pour 1948.

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Jeudi	85.3	35.1	x39.0	61.6
Mercredi	86.3	35.5	39.2	62.2
Semaine der	88.2	37.1	39.4	63.7
Mois dernier	91.4	38.2	40.8	65.9
1947	93.1	37.4	46.8	67.8
Haut 1947-48	96.9	38.6	47.3	69.0
Bas 1947-48	83.2	27.7	39.0	58.5
Haut 1946	110.4	51.2	55.4	82.4
Bas 1946	82.0	30.9	42.5	59.4

(x Nouveau bas pour 1947-48.

Cours moyens de Dow-Jones

30 industries	169.18	— 1.77
20 chemins de fer	49.35	— 0.52
15 services publics	32.17	— 0.26
65 titres	61.18	— 0.62

Volume des ventes: 1,200,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a fléchi de 1.1 point à 123.0.

Les obligations à New-York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Uti.	10 V.e.	10 H.c.
Jeudi	88.7	100.7	99.2	66.5	107.9
Mercredi	88.9	100.7	99.3	66.6	108.0
Semaine der	89.2	100.6	99.2	66.7	108.1
Mois dernier	88.3	100.3	98.9	66.3	108.1
1947	96.9	103.5	105.1	76.4	116.3
Haut 1947-48	97.1	104.2	105.7	76.6	116.5
Bas 1947-48	87.1	99.4	98.0	66.2	106.9
Haut 1946	106.9	105.2	109.5	79.0	120.2
Bas 1946	92.0	102.7	103.3	74.4	114.3

Saunders président de l'Hydro d'Ontario

Toronto, 6. (PC) Le premier ministre G. Drew de l'Ontario vient d'annoncer la nomination du maire Saunders de Toronto au poste de président de la commission du Pouvoir Hydro-électrique de l'Ontario. La Commission qui dirige le système de pouvoir électrique public de $400,000,000, n'avait pas de président depuis que le premier ministre avait demandé au Dr. Thomas Hogg de démissionner, il y a un an.

Nouvelle minière

Montréal, 6. En décembre, Base Metals Mining Corp. aurait livré dix wagons de concentrés de zinc et deux wagons de concentrés de plomb, ce qui a donné un revenu d'exploitation appréciable, au point qu'il a atteint le plus haut chiffre encore vu depuis septembre 1947, alors que la production avait repris.

Titres en cours d'Inter. Nickel

Les registraires pour l'International Nickel Co. of Canada Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'à la fin de janvier, il y avait en cours des actions privilégiées $5. valeur au pair pour un montant de $13,032,825 et de $100. valeur au pair pour un montant de $14,595,000.

Des commissions

Chicoutimi (DNC) Le 30 du mois dernier, le bureau de direction de la Chambre de Commerce aînée de Chicoutimi se réunissait et procédait, entre autres choses, à la constitution des commissions permanentes. Voici celles qui sont instituées pour 1948, avec le nom du président de chacune.

Industrie et visites industrielles M. Louis Belley ; Urbanisme, M Léonce Desgagné ; Santé, Dr Geo. Thomas Gauthier ; Tourisme, M Edmond Gagnon ; Logement, M. Arthur Tremblay ; Constitutions et règlements, Me Mauril Tremblay ; Agriculture, M. Alfred Tremblay ; Commerce, M. J.-H. Lessard ; Publicité, M. Antoni Joly ; Transport, Me Louis-René Lagacé, c.r. ; Recrutement, M. Léo Quenneville ; Enseignement, M. Gaston Tremblay ; Chemins d'hiver, M. Odilon Crevier.

Protection . . .

(Suite de la page 3)

tion du poisson et des coquillages augmentera de 15 livres par personne aux Etats-Unis en 1948 "C'est là", dit-il, "une augmentation de près d'une livre par personne sur la consommation de l'année dernière et un chiffre record pour les Etats-Unis.

Dans son allocution, le délégué terreneuvien insista sur la nécessité d'une bonne collaboration entre le Canada et son pays, de même qu'entre tous les pays de notre hémisphère.

"Les pêcheurs canadiens considèrent ceux de Terre-Neuve comme des concurrents, parce qu'il font affaire sur les mêmes marchés; mais on ne doit pas oublier, dit-il, que Terre-Neuve est un excellent client du Canada, puisqu'elle achète de lui pour $55,000,000 par année."

M. Gushue déclara qu'il est essentiel aux pays nord-américains de marcher en collaboration étroite dans l'application du plan Marshall. Pour en assurer l'exécution vigoureuse, dit-il, ces pays doivent s'unir géographiquement, économiquement et idéologiquement.

Le délégué terre-neuvien conclut en disant, à l'adresse des délégués canadiens et américains: 'Si nous travaillons, travaillons ensemble; si nous avançons, avançons ensemble!"

Les manufacturiers . . .

(Suite de la page 3)

ra plus pour améliorer le commerce qu'en imposant un ban sur les produits de toutes les autres nations.

Au sujet des contrôles sur les importations les manufacturiers ont dit que les industriels canadiens seront ainsi forcés d'acheter de plus en plus les matériaux au Canada et que cet aspect du programme est très constructif et prometteur pour renforcir l'industrie canadienne mais pour que l'administration fonctionne bien, les manufacturiers demandent qu'il y ait le moins possible de formules à remplir qui apportent des retards considérables.

Quant au commerce, les membres de la section québécoise reconnaissent que l'industrie doit se préparer à faire face tôt ou tard aux concessions tarifaires consenties par le Canada à Genève. Les restrictions récentes sur les importations n'ont pas été établies pour protéger les industries. Toutefois cela permet un moment de répit au cours duquel la production doit être augmentée et les prix abaissés "si nous voulons être en mesure de faire une compétition lorsque les restrictions seront abolies."

L'Association préconise que le gouvernement et l'industrie se joignent dans leurs recherches pour trouver les moyens les plus efficaces pour rétablir et renforcir le marché commercial à l'intérieur de l'empire britannique et reprendre ainsi une situation plus normale.

Les manufacturiers font remarquer en plus que le nombre plus grand de chômeurs à cette période-ci de l'année n'est pas seulement attribuable au chômage saisonnier mais découle de l'incertitude dans laquelle se trouve plus d'un employeur à la suite des restrictions appliquées mais, cependant, que l'embauchage devrait reprendre so ncours normal dès que l'on saura au juste à quoi s'en tenir.

Pour améliorer l'économie du Canada, l'Association demande que notre pays déploie tous les efforts possibles pour amener à notre industrie des immigrés.

Les manufacturiers préconisent finalement que des amendements soient fait au bill 20 qui a trait aux fonds de pension des employés des compagnies.

A l'issue du déjeuner, on a aussi annoncé que la 77e assemblée générale annuelle aura lieu à Toronto, les 26, 27 et 28 mai prochains, quelque temps avant l'ouverture de l'Exposition mondiale du commerce de Toronto.

Etat trimestriel

Toronto, 6. New Calumet Mines Ltd a traité 47,968 tonnes de minerai durant le dernier trimestre de 1947, contenant en moyenne environ 6.24 p.c. de zinc, 2.51 p.c. le plomb, 4.24 onces d'argent et .023 d'once d'or à la tonne. Les recettes d'exploitation atteignent $156,130.

Les compensations bancaires à Québec

Les compensations bancaires à Québec durant la semaine ont enregistré une augmentation modérée sur le total de l'an dernier; elles se sont élevées, en effet, à $10,812,399, chiffre que l'on compare à $10,272,774 durant la semaine correspondante de 1947.

Chronique de la radio

Ecoutez, demain

VENDREDI, 6 FEVRIER

7.00 CBF—Opéra de quat'sous
7.45 CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire
8.15 CHRC—Prière du matin
8.15 CKAC—Le troubadour matinal
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
8.30 CHRC—Le club du coucou
8.30 CBV-CBF—Musique légère
9.05 CBV-CBF—Le théâtre de la chansonnette
9.15 CKAC—Sur le vif
9.30 CKAC—L'orchestre du jour
9.30 CBV-CBF—Le petit train du matin
10.00 CBV-CBF—Sur nos ondes
10.05 CKAC—Pour elle avec Denise Dubar
10.15 CBV-CBF—Courrier-confidences
10.30 CBV-CBF—Papa et son fils
10.30 CKAC—Chansons de Paris
10.45 CBV-CBF—Pot-pourri musical
11.00 CHRC—Courrier de tante Monique
11.00 CBV-CBF—Francine Louvain
11.15 CBV-CBF—Mélodies
11.30 CKAC—Le journal de mon curé
11.30 CBV-CBF—Les joyeux troubadours
11.45 CKAC—Voix de chez nous
11.45 CHRC—L'heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.05 CHRC—Petit carosse musical
12.15 CKAC—Parfums musicaux
12.15 CBV-CBF—Rue principale
12.30 CKAC—Le coin du disque
12.30 CBV-CBF—Le réveil rural
12.30 CHRC—Votre quart-d'heure musical
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV-CBF—Quelles nouvelles
1.15 CKAC—Mélodies
1.15 CHRC—Sieste musicale
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil
1.30 CHRC—Valses
1.45 CBV-CBF—Potins, musique et chansons
1.45 CHRC—Pot-Pourri
2.00 CBV-CBF—Grande Soeur
2.15 CBF-Faire-part
2.15 CKAC—Lettre à une Canadienne
2.45 CBV-CBF—Chansonnettes
2.45 CHRC—Refrain sentimental
3.00 CHRC—Un peu de tout
3.00 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.10 CKAC—Aventures dans la discothèque
3.15 CHRC—Rêveries musicales.
3.30 CHRC—Le quart d'heure des malades
3.45 CHRC—Variétés musicales
4.00 CBV-CBF—L'heure du thé
4.00 CHRC—Moment musical
4.15 CBV-CBF—Pour les malades
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège
5.00 CHRC—Tante Claire
5.00 CKAC—Thé dansant
5.15 CHRC—Le quart d'heure de la chansonnette
5.30 CBF—Chansonnettes
5.45 CKAC-CHRC—Madeleine et Pierre
6.00 CBV-CBF—Yvan l'Intrépide
6.00 CKAC—Musique pour le dîner
6.05 CHRC—Musique à la carte
6.30 CBV-CBF—La Revue de l'actualité
6.45 CHRC—Dites-moi
6.45 CBV-CBF—En dînant
7.00 CHRC—Musique de danse
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.15 CKAC—Au music-hall de Paris
7.15 CHRC—Musique du dîner
7.30 CKAC-CHRC—La boîte aux chansons
7.30 CBV-CBF—Les troubadours du Québec
7.45 CHRC—Succès d'hier
7.45 CKAC—Sérénade
7.45 CBV-CBF—Café Negro
8.00 CHRC—Chansons pour cordes
8.00 CBV-CBF—L'orchestre symphonique de Toronto
8.00 CKAC—Les feux de la rampe
8.30 CKAC—Mon programme préféré
8.30 CHRC—Ecoutez-vous
8.45 CHRC—Deux guitares
9.00 CKAC—Au petit café
9.00 CBV-CBF—Connaissez-vous la musique
9.30 CBV-CBF—L'heure de la valse
9.30 CKAC—CKAC-CHRC—Théâtre improvisé
10.00 CKAC—Musique de danse
10.00 CHRC—Gaietés musicales
10.15 CBV-CBF—Chronique littéraire
10.30 CBV-CBF—Récital d'orgue
11.00 CBF-Adagio
11.10 CHRC—Club Rendez-vous
11.15 CKAC—Chanteur de genre
11.35 CBV-CBF—Orchestre de danse

Démangeaison de peau combattue en 7 minutes

Si la peau vous brûle et démange à cause d'eczéma, psoriasis, plaques rouges, boutons têtes noires ou acné qui vous torturent et embarrassent, essayez **Nixoderm** ce soir. Sa triple action agit vite pour aider à adoucir, assouplir, éclaircir votre peau. 1. Calme démangeaison, feu et cuisson en 7 minutes. 2. Tue plusieurs germes et parasites souvent responsables des désordres de peau. 3 aide à rétablir la peau. Demandez **Nixoderm** aujourd'hui à votre pharmacien. Argent remboursé si **Nixoderm** ne vous satisfait pas a

Soignez vos reins si le dos fait mal

Si vous souffrez de courbature, levers la nuit, perte d'énergie, faiblesse vésicale cuisson ou prurit de miction, mal de jambes ou douleurs rhumatismales, dus aux troubles de rein ou de vessie, vous devriez essayer **Cystex**. En 30 minutes il commence généralement à aider les reins à expulser les excès d'acides et de déchets irritants qui peuvent être la vraie cause de votre mal. Et cela peut contribuer à vous redonner vite énergie et vigueur — vous faire sentir plus jeune. Si **Cystex** ne vous apporte pas rapidement un soulagement satisfaisant aux douleurs et aux malaises des troubles rénaux et vésicaux, retournez simplement le paquet vide et faites-vous rembourser votre argent. Vous avez tout à gagner et rien à perdre. aussi ne souffrez pas un autre jour sans demander **Cystex** à la pharmacie. a

VIVIAN DELLA CHIESA
PRÉSENTE
Vendredi, le 6 février
CBV — 8 à 9 p.m.
Concert Symphonique "Pop"
de l'Orchestre Symphonique de Toronto
ETTORE MAZZOLENI
Chef d'orchestre
VIVIAN DELLA CHIESA, Soprano
Artiste invité
S-8-6F

Mémoire des mineurs albertains

Calgary, Alberta, 5. (PC) Devant la commission gouvernementale d'Arbitrage pour la signature d'un contrat entre les mineurs et les opérateurs des mines, les mineurs unis, (C.C.L.) ont présenté un mémoire à l'appui de leur demande d'un salaire proportionnel pour les mineurs de l'ouest du Canada, à celui reçu par les mineurs américains.

Enoch William, secrétaire des mineurs unis du local de Blairmore, Alberta, a rappelé qu'un accord conclu en 1922 entre les mineurs et les opérateurs de mines mentionnait que les salaires journaliers et les taux des contrats parmi les mineurs de l'Alberta devraient être réduits de 15% pour les mettre sur le même niveau que les salaires payés aux Etats-Unis, si ces derniers n'étaient pas haussés au niveau de ceux de l'Alberta.

De son côté, Eric Richardson, comptable agréé de Calgary, déclare que les pertes en tonnes dues aux grèves, pénurie de wagons, l'entretien de la mine, en 1946-47 dépassent de 30,000 tonnes les pertes similaires en 1945-46.

Des millions de gens lisent les annonces classées tous les jours.

PRIX DU GROS

A MONTREAL

Blé Northern No 1 entreposé à Fort-William	$1.55
Blé Northern No 2	1.52
Farine de blé du printemps	
Première patente	8.95
Seconde patente	8.10
Par baril, en lots de wagons, sur moins dix cents au comptant.	
Grains moulus à engrais	
Son	51.50
Gru rouge	52.50
Gru blanc extra	55.50
Par tonne, sujet à un escompte de 25 cents au comptant.	
Avoine roulée, sac de 80 lbs, livrée au commerce	3.15
Foin pressé, No 2, "Timothy", par tonne fob Montréal	23.00
Paille d'avoine	21.00
Volailles	
Dindes, catégorie "A"	0.49½
Dindes, catégorie "B"	0.47½
Dindes, catégorie "C"	0.40
Joulets engraissés au lait, catégorie "A"	0.43
"B"	0.41
Pour sujets de 5 livres et plus.	
Volailles fraîches, catégorie "A"	0.32
Volailles fraîches, catégorie "B"	0.30
Volailles fraîches, catégorie "C"	0.28

N.-B.—A noter que tous les prix ci-ressus représentent des prix de gros pour des volailles non emballées. Pour les volailles emballées, l'on doit ajouter deux cents.

Oeufs en carton

Catégorie A-gros	0.48
Catégorie A-moyens	0.46
Catégorie A-poulettes	0.45
Catégorie B	0.45
Catégorie C	0.35

Deux cents de moins pour les prix des oeufs en vrac.

LES FEUX DE LA RAMPE
CE SOIR
CHRC
8 hrs à 8 h. 30 p.m.
à l'affiche
EMIRY DRONTE
(Jane Eyere)
avec
MARCELLE LEFAURE ET François LAVIGNE
entourés d'une troupe d'artistes de premier choix.
Programme commandité par
LES MEUNIERS DE LA FARINE PURITY

Mots croisés

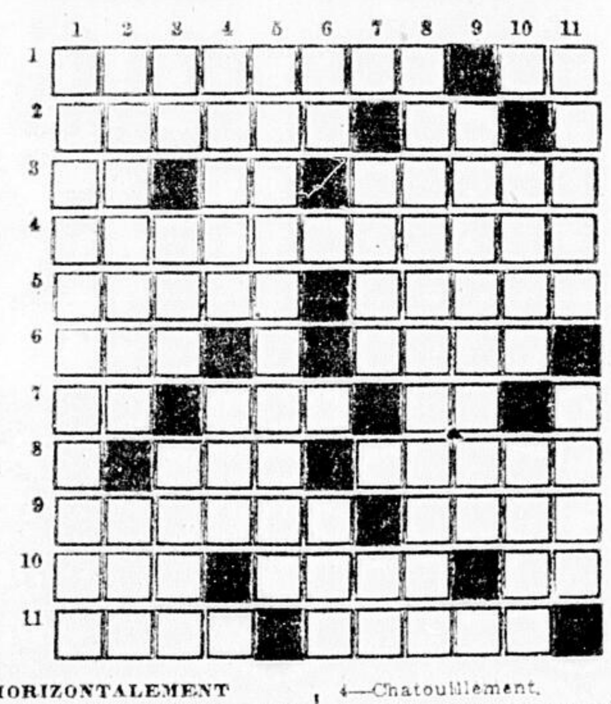

HORIZONTALEMENT

1—Poinçon d'ouvrier voilier — Dialecte du langage provençal.
2—Rame d'embarcation — Possessif.
3—Pronom personnel — En quel endroit — Cheval sans force.
4—Chatouillement.
5—Qu'on apporte en naissant (féminin) — Mitre du Pape.
6—Démonstratif — Dieu des vents.
7—Carte à jouer — Tesson — Conjonction négative.
8—Possessif — Charge d'un âne (pl.).
9—Met en colère — Crochet de fer.
10—Particule affirmative — Partie du jour — Ville de Chaldée.
11—Venues au monde — Simple.

VERTICALEMENT

1—Action de broyer les aliments solides.
2—Ancienne orthographe d'avoines — Chemin bordé de maisons.
3—Du verbe rire — Dynamite — Choisit.
4—Ce que l'animal carnassier ravit pour manger — Pronom personnel.
5—Mouvement de ce qui roule (pl.).
6—Préfixe — Anagramme de Noé.
7—Femelle du rat — Onze.
8—Donnera, causera de l'émotion.
9—Défaut de salive (pl.).
10—Nom des groupes des corps reproducteurs — Dieu des combats, en Gaule.
11—Marque d'un cran — Tenter avec hardiesse.

Solution du problème d'hier

S	A	I	S	I	S	S	A	N	T	E
O	R	B	I	T	A	I	R	E	■	S
U	T	■	P	E	L	U	R	E	S	■
T	■	A	H	■	I	M	A	R	E	T
E	T	■	O	N	C	■	I	L	■	E
N	A	I	N	■	A	S	S	A	U	T
E	■	R	O	■	I	■	O	N	■	A
M	E	■	P	■	R	O	N	D	I	N
E	R	■	S	I	E	N	N	E	■	I
N	I	E	■	R	■	C	E	■	O	S
T	E	S	■	E	T	E	R	N	U	E

TARZAN — Episode No 2614 — **Marche forcée** — *Par EDGAR RICE BURROUGHS* (Copyright Edgar Rice Burroughs)

JIGGS — *par GEO. McMANUS*

SABOURINADES SPORTIVES

NOTRE PAYS RESTERA-T-IL MAITRE ?

Plus le tournoi international de hockey avance à St-Moritz, plus l'on se rend compte que les Flyers du C.A.R.C. ne sont pas aussi "cabochons" qu'on l'avait laissé entendre à leur départ pour l'Europe, il y a un mois. Il est vrai que cette équipe ne forme pas la meilleure équipe amateur que notre pays puisse présenter, mais ils ne font pas si mal et personne ne sera surpris cet après-midi si nous apprenons que les Canadiens ont battu les Tchèques, les grands favoris du tournoi.

Une victoire sur l'équipe tchécoslovaque est tout ce qu'il faut pour répondre affirmativement à la question que nous posons au début de cet article. Oui, une victoire ce matin sera suffisante pour démontrer que le Canada est encore le grand maître du hockey, même s'il a été forcé par ce "serment olympique" à envoyer une équipe plus faible qu'il le désirait. Toutefois, il ne faut vendre la peau de l'ours avant qu'il soit tué, dit un vieux proverbe, et c'est pourquoi il ne faudrait pas trop "prophétiser" cette victoire contre la Tchécoslovaquie. Attendons, c'est moeux.

Barbara-Ann Scott n'est pas une aussi grande surprise que nos joueurs de hockey, mais elle n'a désappointé aucun de ses compatriotes jusqu'à date, et c'est ce qui compte. Il n'y a aucun doute que son avance sera encore plus formidable quand les épreuves du style libre seront finies. Cette deuxième partie de la compétition est fort facile et ne devrait inspirer crainte à personne. Et en terminant, nous en profiterons pour dire un mot du grand "oublié" de l'équipe olympique de ski. Nous avons voulu parler de notre concitoyen Laurent Bernier. Il sautera demain après-midi, comme l'indique le programme, et il faut espérer que Laurent démontrera ce que peut faire un véritable "p'tit canayen".

N'est-il pas le seul skieur canadien-français éligible sur l'équipe depuis que Pierrot Jalbert et Luc Laferté ont été mis au rancart par des blessures ?

ICI ET LA...

Alcide Hébert, pilote des Cyclones de Verdun, répétaient hier, que les Citadelles seront à craindre dans les éliminatoires... Les As se rendront à Ottawa demain soir, avant de nous revenir dimanche après-midi pour rencontrer les Cataractes de Shawinigan... Cette partie nous intéresse immensément, car elle permettra à nos porte-couleurs de venger le "massacre" de 13-1, dont tous les amateurs se souviennent encore...

En 27 parties avec les Texans de Dallas, Connie Poitras, de Québec, 5 buts et 7 assistances pour un total de 12 points... Terry Sawchuk, gardien de buts des Knights d'Omaha, a obtenu son troisième blanchissage hier soir, lorsque son club a battu Kansas-City, 7-0... Selon le Dr Jean Carle, président de la Fédération Internationale de ski, l'Américain Jack Reddish, qui a fini septième dans le slalom hier, est un futur champion mondial...

Les Canadiens deviennent de plus en plus un "casse-tête" pour les experts... Se faire battre 7-2 par les Hawks, voilà quelque chose à laquelle personne ne s'attendait... Avec 16 parties à jouer, soit une de moins que les Habitants, et seulement sept points en arrière de ceux-ci, il est à se demander si ce ne sont pas les gars de Chicago qui seront dans les éliminatoires à la place des Canadiens et des Bruins...

Billy Taylor, des Bruins, a reçu l'ordre de prendre un repos dans son foyer à Oshawa, mais une rumeur persiste à dire qu'il ne reviendra pas dans la National... Jimmy McFadden gagnera le trophée Calder, tandis que Buddy O'Connor s'assurera du trophée Hart... En dépit d'un départ tardif, Bud Poile, des Hawks de Chicago, n'en est pas moins parmi les premiers scoreurs de la N.H.L...

Dave Castilloux ferait un retour dans la boxe et serait opposé à Marcel Lachapelle, de Montréal, prochainement aux Trois-Rivières... L'actrice de cinéma Paulette Goddard assistait à la victoire de Barbara-Ann Scott hier, à St-Moritz... Le maximum de points que Mlle Scott aurait pu obtenir hier était de 972... Lorsqu'il gagna l'épreuve de slalom, mercredi, Henri Oreiller avait des skis empruntés, rapporte-t-on... Il s'était fait voler ses skis durant la nuit précédente...

Les Rovers de New-York, grâce à leurs surprenantes victoires, auront le meilleur sur les Olympics de Boston pour la sixième place de la ligue Québec Senior... Avec un autre trio comme celui formé de Kwong, Anslow et Rowe, Freddie Metcalfe pourraient même rêver d'un championnat... Dans la ligue Provinciale, la rumeur circule à l'effet que le président Ernest Comte abandonnerait son poste l'an prochain... Il n'y a aucun doute que ce sera une lourde perte pour ce circuit déjà très chancelant...

Les Citadelles défont de nouveau les Cyclones de Verdun, 6-2

Marius Groleau a deux buts et deux assistances pour aider les siens à triompher. — Troisième victoire en quatre joutes contre les gars d'Alcide Hébert. — Caouette, Fréchette, Shaw et Simard ont un but chacun. — Hotte et Renaud déjouent Plante. — Maurice Lortie brille.

Par Laurent CHATEAUNEUF

Conduits une fois de plus par leur agressif ailier Marius Groleau qui a compté deux buts et obtenu autant d'aides, les Citadelles de Québec ont infligé une nouvelle défaite aux Cyclones de Verdun au compte de 6-2, hier soir, dans une joute régulière de la ligue Junior "A" Provinciale disputée devant 2,000 personnes au Colisée.

C'était la troisième fois en quatre rencontres que les Québécois disposaient des Cyclones. Ils ont perdu la première joute de leur série par 3-2 à Verdun, gagnant la deuxième 7-2 à Québec et la troisième par 4-0 à Verdun. Ce triomphe les envoient à cinq points du Royal dans le classement de la section sud du circuit Thérien, leur donnant également une avance de six points en deuxième place sur les Canadiens.

Groleau se signale

Le jeu débuta plutôt lentement et on semblait manquer d'enthousiasme, les deux clubs s'étudiant avant d'attaquer. Une sortie peu dangereuse des Cyclones valut le premier point de la joute au profit des Cyclones. Renaud passa à Hotte qui lança vers les filets un coup qui allait se perdre dans le coin de la patinoire, mais le disque dévia sur le patin de Vianney Caouette, défense des locaux, pour surprendre le cerbère Jacques Plante.

Les Québécois ne furent pas lents à riposter et tinrent leurs adversaires en échec continuellement par la suite, ne permettant aux Cyclones un seul lancer sur Plante, et seulement à la fin de la période. Il restait une minute à jouer quand le gardien de buts Worsley succomba sous le jeu de Fernand Martin et Caouette qui aidèrent Groleau à égaler le compte. Jusque-là, Worsley avait été soumis à un véritable bombardement. Groleau déploya son jeu habituel pour se rendre le plus utile à tout moment et menacer constamment les filets adverses.

Québec devient assuré

Plus rapides et plus pesants, les locaux déclassèrent leurs rivaux sur toute la ligne, tant à la défensive qu'à l'offensive. Leurs efforts furent récompensés dans la deuxième manche quand ils s'assurèrent la victoire en scorant trois fois. Caouette, Mand Fréchette et Groleau déjouant Worsley pour mettre le score à 4-1. La période se termina toutefois par 4-2 quand Renaud, avec l'aide de Hotte, profita d'une punition à Moe Simard des Citadelles pour compter.

Ce fut des plus faciles par la suite pour les Citadelles qui tinrent les Cyclones en échec presque continuellement dans leur zone, bombardant les filets de tous les angles. Len Shaw porta le compte à 5-2 au début de la période finale sur un lancer foudroyant d'une trentaine de pieds que Worsley ne vit pas venir. Moe Simard termina la parade quatre minutes avant la fin. Fernand Martin récolta deux assistances de même que le joueur de défense Nelson Green, l'ailier Charles Lortie et le centre Mand Fréchette, tandis que Jean-Marc Pichette, malchanceux autour des filets, ne participait qu'à un point.

Maurice Lortie brille

Il convient de signaler la tenue sensationnelle de Maurice Lortie qui endossa l'uniforme en l'absence de Claude Roy et Léo Knox. Il se montra dangereux à maintes reprises et contribua beaucoup au succès défensif du club par sa mise en échec déterminée. Pichette attrapa une majeure quand il riposta avec ses poings à une charge de Leonard. Ce dernier attrapa une mineure dans la mêlée qui s'en suivit, tandis que Nelson Green et Fyon attrapaient dix minutes d'inconduite pour avoir tenté de séparer les belligérants.

La mise en échec fut plutôt rude du commencement à la fin et les joueurs ne se ménagèrent pas les coups d'épaules. Les Québécois eurent l'avantage grâce à leur poids et ébranlèrent sensiblement les joueurs d'attaque de Verdun.

Verdun — But, Worsley; défenses, Fyon, McCabe; centre, Hotte; ailes, Renaud, Ménard; subs., Robidoux, Labelle, Cantara, Leonard, Chevalier, Paulchuk, Richard.

Québec — But, Plante; défenses, Green, Caouette; centre, Fréchette; ailes, Groleau, C. Lortie; subs., Shaw, Pichette, Simard, Martin, M.-P. Lortie, Fragiskos, Laliberté.

1—Verdun, Hotte (Renaud) 1.07
Première période
Arbitres : J.-P. Paquet et M. Boucher.
2—Québec, Groleau (Martin, Caouette) 18.53
Punitions : McCabe, Martin, Green, Robidoux.
Deuxième période
3—Québec, Caouette (Groleau, Fréchette) 6.30
4—Québec, Fréchette (Groleau, Green) 12.01
5—Québec, Groleau (C. Lortie, Fréchette) 12.41
6—Verdun, Renaud (Hotte) 13.37
Punitions : Simard, Leonard, Pichette (majeure), Green (mauvaise conduite), Fyon (mauvaise conduite).
Troisième période
7—Québec, Shaw (Pichette) 4.14
8—Québec, Simard (Martin, Green) 16.01
Punitions : Martin, Green.

Le combat de Jersey Walcott a été remis

Chicago, 6 (PA) Le combat d'exhibition de quatre rondes de Jersey Joe Walcott qui devait avoir lieu jeudi prochain, a été remis à une date indéfinie en mars, étant donné que son adversaire ne fut pas reconnu.

La Commission athlétique de l'Etat de l'Illinois a refuser de sanctionner Lonnie Clark, de Philadelphie comme adversaire logique pour l'aspirant au championnat des poids-lourds.

Les Black Hawks de Chicago ont déclassé le Canadien, 7-2, hier soir, à Montréal

Les joueurs de Charlie Conacher comptent cinq buts dans la dernière période. — Roy aide l'équipe de son frère avec trois francs buts dans cette poussée. — Un jeu impeccable tant à l'offensive que sur la défensive. — Carveth et Dussault scorent.

Montréal, 6. (P.C.) Les Black Hawks de Chicago, se débattant pour sortir de la cave de la ligue Nationale de hockey, ont défait les Canadiens de Montréal par 7-2 hier soir, terminant la partie avec cinq buts dans la troisième période, et Roy Conacher faisant le tour du chapeau dans cette même période.

Les Hawks jouèrent leur plus brillante partie de la saison ici hier soir, et sur l'avant et sur la défensive. Ils prirent une avance d'un but dans la première période sur un but de Gaye Stewart, et en compterent un autre dans la deuxième période, par Bud Poile.

Les Canadiens déclenchèrent plusieurs attaques sur les Hawks mais le bousculage persistant des avants du Chicago, et la belle tenue de Francis dans les buts, fit la différence entre les vainqueurs et les perdants.

Patinant désespérément dans la dernière période, avec une foule de 10,993 spectateurs frappant des mains pour demander des buts, les Canadiens essayerent plusieurs montées, mais les Hawks percèrent Durnan à chaque opportunité.

Conacher et Doug Bentley furent la combinaison de trois des buts du Chicago dans la dernière période. Bentley en compta un sans aide, et Gaye Stewart, comptant son deuxième but de la soirée, termina la débacle alors qu'il ne restait que huit secondes à jouer.

Joe Carveth compta le premier but des Canadiens alors que les Habitants trainaient par 3-0, en faisant sortir Francis de ses buts. La recrue Norman Dussault compta le deuxième but des Canadiens.

Durnan dut arrêter 28 lancers contre 15 pour Francis. Le juge de ligne Stan McCabe n'était pas à la partie, vu une arrivée tardive en avion, et l'arbitre Butch Keeling et le juge de ligne George Hayes prirent la partie en mains.

Chicago — But, Francis; défenses, Goldham, Dickens; centre, Bodnar; ailes, Poile, Stewart; subs., Mariucci, Prystai, Bentley, Conacher, Gee, Mosienko, Hamill, Gadsby, Nattrass.

Montréal — But, Durnan; défenses, Reardon, Harmon; centre, Reay; ailes, Carveth, Chamberlain; subs., Bouchard, Léger, Lach, Richard, Fillion, Mosdel, Curry, Locas, Dussault, Riopelle.

Première période
1—Chicago, Stewart (Bodnar) 13.42
Punitions : Gadsby, Reardon, Nattrass, Mosdell.
Deuxième période
2—Chicago, Poile (Prystai, Gee) 14.06
Punition : Goldham.
Troisième période
3—Chicago, Conacher (Bentley) 3.31
4—Montréal, Carveth (Reay, Léger) 4.20
5—Chicago, Conacher (Bentley) 11.30
6—Montréal, Dussault (Léger, arveth) 12.44
7—Chicago, Conacher (Bentley) 18.32
8—Chicago, Bentley 18.43
9—Chicago, Stewart (Bodnar, Poile) 19.57
Punition : Aucune.

Records établis par E. Deschamps

Dans une joute présentée hier soir, et qui mettait aux prises les As de Jobin contre le Chez-Coq, les premiers sont sortis victorieux par 7,331 contre 1,445, dans la classe "A" de la ligue Intérieure d'anneaux.

Deux records ont été établis dans la partie, par E. Deschamps, des As de Jobin, soit la plus grosse manche de la saison, 332, et aussi la plus grosse partie, 1366.

Sur la patinoire de St-Moritz

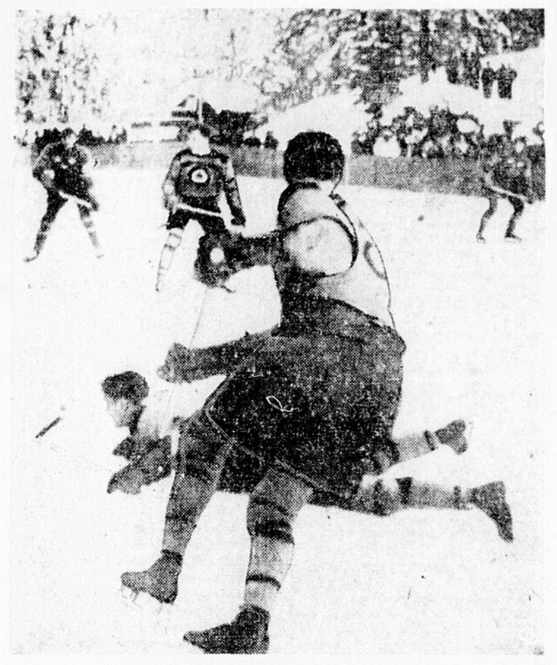

Cette scène d'action fut prise durant la partie de hockey entre les équipes du Canada et la Suède à l'inauguration des jeux d'hiver à St-Moritz. Cette rencontre était la deuxième dans les compétitions olympiques. On sait que les Flyers du C. A. R. C. disposèrent alors de leurs rivaux par 3-1. (Central Press)

Deux parties présentées par le Combiné, ce soir

Premier programme double offert au Colisée depuis le 27 janvier dernier. — Les Alouettes réussiront-ils à vaincre le Limoilou dans la première partie. — Lévis contre les Sénateurs dans une rencontre de quatre points, chez les intermédiaires.

Après la ligue Junior "A" Provinciale, c'est au tour du Circuit Combiné de Québec à prendre l'affiche à la patinoire du Colisée. Et le circuit local nous revient après son programme habituel, soit une partie junior comme ouverture suivie d'une rencontre intermédiaire. Ce soir, Limoilou jouera contre les Alouettes, chez les juniors, tandis que les Sénateurs et Lévis seront les figurants intermédiaires.

Le "Combiné" n'a pas presenté de parties au Colisée depuis le 27 janvier, si nous nous souvenons bien. Les Alouettes, qui luttent pour une place dans les éliminatoires, avaient alors essuyé un échec de 2-0 contre Limoilou, tandis que les Marins terminaient leur saison régulière avec un fevers de 5-1 contre les puissants Red Wings. Et il en résulta que les Marins conservaient leur avance de deux points sur les Alouettes.

Cependant, ces derniers ont encore trois parties à jouer, deux contre Limoilou et l'autre contre les Wings. Réusssiront-ils à se classer dans les éliminatoires? On leur concède de tres bonnes chances, mais ils semblent pas très fortunés contre les joueurs du Limoilou. D'ailleurs, ces derniers, quoique assurés des éliminatoires, sont bien décidés à faire leur possible afin de ne pas être accusés de fraude. Leur dernière victoire de 2-0 en est une preuve.

Chez les intermédiaires, la partie Lévis-Sénateurs sera de quatre points. Marcel Laforce, gérant des Sénateurs, a annoncé qu'Albert Paquet, un vétéran bien connu pour s'être aligné avec le St-Grégoire l'an dernier, jouera pour son équipe ce soir. Paquet s'aligne avec le Gros Pin, de la ligue Intermédiaire "B", depuis quelque temps, mais le Gros-Pin est un club-ferme des Sénateurs et Paquet peut donc en vertu de l'entente entre les deux clubs.

S'il faut en juger par les précédentes rencontres entre ces deux clubs, les Monarques de Lévis devraient être les vainqueurs ce soir. Une victoire serait très importante pour les joueurs de Gaston Garneau puisqu'il leur permettrait de monter à seulement deux points du Laval et du Rimouski, qui sont tous deux en première position. Inutile de dire qu'ils feront un effort extraordinaire pour l'occasion.

Tout comme à l'ordinaire, la soirée débutera à 7 h. 45 précises.

Cagney, Macricoskas et Pusie sont prêts pour leur combat de ce soir

Ces trois athlètes, comme on le sait, seront opposés à Christie, Legrand et Madison, en finale à La Tour. — Il y aura des policiers pour protéger les amateurs. — Une grande semi-finale entre Joe Devalteau et Marty Gold. — Premier match à 8 h. 30 précises.

Pour la première fois dans l'histoire de La Tour, une finale avec des équipes de trois lutteurs sera présentée ce soir. Et pour la première fois également, le promoteur Roland Ste-Marie, du Club Champlain, aura la satisfaction de présenter dans une même bataille six athlètes de grande renommée, chacun des lutteurs pouvant figurer avec grand avantage dans toute attraction principale, n'importe où. Mais, pour les amateurs, la bataille de ce soir sera encore plus importante. Elle présentera deux équipes qui s'en veulent sans merci, et qui profiteront de l'occasion pour tout régler.

Georges Cagney, Georges Macricoskas et Jean Pusie représenteront ce soir le groupe des lutteurs scientifiques qui savent comment employer les prises légales, mais qui sont également capables de rendre les coups. Killer Christie, Arthur Legrand et Harry Madison seront les représentants des "vilains", ces athlètes qui se soucient fort peu des règlements et qui tentent toujours de démolir l'adversaire avec des coups illégaux. Ce qui ajoutera à l'intérêt ce soir sera le fait que les trois vedettes de la lutte scientifique ont promis de ne pas s'en laisser imposer. Cagney, champion canadien, figure mieux que jamais, depuis quelques semaines. Le Grec a fait sensation l'autre soir, à ses débuts, car il rappelle Joe Conkle et Manuel Cortez par ses tactiques. Et Pusie est un ancien boxeur qui ne demandera pas mieux que d'utiliser les tactiques de l'art pugilistique contre Killer Christie, champion du monde à la lutte mais ancien boxeur de métier. Legrand et Madison possèdent une renommée solidement établie comme vilains, ce qui ne veut pas dire toutefois qu'ils auront le dernier mot dans ce domaine. Pour se rendre à la demande de la Commission Athlétique locale, le promoteur Ste-Marie engagera des policiers qui seront placés à chaque coin de l'arène, ce qui rendra la tâche de l'arbitre plus facile. Une fois de plus, on demande aux amateurs de ne pas intervenir dans la bataille, car ils s'exposent à recevoir des coups pour lesquels ils ne pourront blâmer personne. Comme c'est la première fois qu'un tel combat est présenté à La Tour, on attend une foule record.

En semi-finale, dans un combat 2 dans 3, 1 heure, Joe Devalteau s'en prendra au solide Marty Gold, et ce numéro sera aussi très satisfaisant. En préliminaire, Dick Marshall et Tony Lewis seront les rivaux. C'est une soirée bien remplie qui attend les amateurs à La Tour —

Flash établit un record aux quilles

L'équipe Flash, pilotée par Léo Rochette, a établi un record de toutes les ligues de petites quilles de la ville de Québec quand elle a totalisé 2,548 en trois parties, roulant un simple de 955 au cours d'une rencontre régulière de la ligue de petites quilles de St-François d'Assise disputée lundi dernier. Les deux autres parties furent de 745 et 848.

Les quilleurs qui ont aidé à porter si haut ce total sont Paul Clavet avec un triple de 570, le plus haut de l'équipe. Gérard Vallerand avec un simple de 251 et un triple de 568, Jean-Guy Dion avec un triple de 495 et Léo Théberge avec un triple de 455.

Le Flash rencontrait pour la circonstance l'équipe le Chanoine de la même ligue. Cette équipe totalisa 2326 points avec des parties de 721, 805 et 800.

Lanier et Steiner signent pour Pasquel

Havana, 6. (PA) Max Lanier, ancien lanceur des Cardinaux de St-Louis, a signé hier soir, un contrat avec Jorge Pasquel, dirigeant de la ligue de baseball mexicaine, pour jouer de nouveau à Mexico la saison prochaine.

Antérieurement, Pasquel avait signé le receveur Jim Steiner, qui fut un temps la propriété des Indiens de Cleveland, pour une autre saison à Mexico. Lanier et Steiner ont joué avec les Almendares à Cuba cet hiver, et tous deux sont attendus sur l'équipe de Vera Cruz à Mexico.

Les arrangements ne furent pas divulgués par Pasquel.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

Epreuve de descente du club-école St-Castin au Lac Beauport, demain

C'est demain après-midi que sera tenu, dans la descente "standard" race", sur les côtes du Manoir St-Castin, le concours de descente pour dames, des élèves du club-école St-Castin. Ce ioncours est ouvert aux classes "B" et "C", et pendant ce temps, les élèves de la classe "D" recevront des cours, comme à l'ordinaire, de Fritz Looslie et ses instructeurs.

Au début, il avait été décidé que cette épreuve serait disputée dans la fameuse descente provinciale, mais après avoir étudié la côte, les officiels en sont venus à la conclusion qu'elle était trop dangereuse et pas assez en bon ordre. Il fut donc decidé de tenir le concours dans la côte "standard race", qui présente tous les avantages voulus pour faire de cett épreuve, un réel succès, et assurer aux skieuses, une protection plus grande.

La piste sera contrôlée en deux endroits différents par des pavillons entre lesquels les competitrices devront passer. La côte est en bon ordrt et le concours servira en même temps de préparation en vue de la grante classique internationale annuelle de Gaby Pleau, qui aura lieu le 29 février.

Le tirage pour ce concours sera fait au ihalet des Skieurs, à deux heures demain après-midi, et toutes celles qui desirent prendre part à l'épreuve devront donner leur nom à ce dernier endroit, à M. Roger Poirier.

Le premier depart sera donné immédiatement après les essais du "standard race", soit vers trois heures. Toutes les jeunes filles qui prendront part au concours sont donc priées d'être au haut de la côte pour cette heure. Il y aura deux descentes.

Un grand nombre de jeunes filles ont pratiqué en fin de semaine dernière, dans la côte du concours, et on anticipe un bon nombre d'inscriptions demain. De grosses surprises sont attendues, car après l'instruction qu'ont reçue les membres du club-école St-Castin ces derniers temps, il y a une grande amelioration dans leur style et leur technique.

Il est probable qu'après ce concours, une autre reclassification sera faite parmi les membres et plusieurs élèves de la classe "D" rejoindront probablement leurs compagnes de la classe "C", et peut-être aussi que quelques-unes de cette dernière classe pourront monter dans la classe "B".

Les règlements de la C. A. S. A. seront en vigueur, et toutes sont priées d'en prendre note. Donc, le rendez-vous: Chalet des Skieurs, 2 heures précises demain après-midi.

Les Rapides de Stadacona ont été expulsés de l'Intermédiaire "B"

Au cours d'une assemblée spéciale de la ligue de hockey Intermédiaire "B", tenue mercredi soir au chalet de l'O. T. J. au parc Victoria, les Rapides de Stadacona ont été rayés des cadres de la ligue. A la demande unanime des equipes le cas de cette équipe sera soumis à la Q. A. H. A. On en est venu à cette décision parce que les Rapides n'ont pas rempli leur cédule telle que acceptée et ont refusé de se rendre à deux reprises sur la patinoire pour y jouer des parties officiellement cédulées.

C'est à regret que l'on a dû poser un tel geste, mais l'on a dû s'y soumettre devant le manque de coopération de la part des Rapides, qui n'avaient même pas daigné se faire representer à cette assemblée urgente. Si les Rapides avaient quelques raisons pour ne pas prendre part à ses dernières parties, c'était, croyons-nous, un devoir pour eux d'être présents à cette assemblée spécialement convoquée à ce sujet.

Par suite de l'exclusion des Rapides, les éliminatoires se feront donc entre le Donnacona et le Savard, et le Gros-Pin vs Ours. Ces deux séries seront de 3 dans 5 et débuteront à deux endroits différents dès dimanche alors que le Savard se rendra à Donnacona et les Ours à Gros-Pin. Les gagnants de ces séries se rencontreront par la suite dans la finale qui sera aussi de 3 dans 5.

semi-finales seront présentées:

Etaient présents à l'assemblée de mercredi sous la présidence de M. René Dery, M. Roger Guy, du Gros-Pin, Marcel Langlois, des Ours, Rodolphe Villeneuve et J.-P. Vandal, du Savard, M. J.-P. Douville, Henri Brière, Gilbert Godin, du Donnaconna, M. Jos. Fortier vice-président de la ligue, M. Léon Martel et André Martel, directeurs.

Conditions de neige dans la région

Voici les conditions de neige le 5 février telles que recueillies par le Bureau de météorologie de la province et fournies par l'Office provincial de publicité. Charlesbourg et Notre-Dame des Laurentides: Hauteur de la neige, 23"; dernière chute, 2" le 2 février; température, 14 degrés sous zéro. Lac Beauport: hauteur, 33"; dernière chute, 2" le 2 février; température, —14. Duchesnay et Lac St-Joseph: hauteur, 21"; dernière chute, 1" le 2 février; température, —28. Valcartier: hauteur, 36"; dernière chute, 1" le 2 février; température, —14. Mont Ste-Anne: hauteur, 40"; dernière chute, 1" le 2 février; température, —10. Surface de neige en poudre légèrement foulée par le vent. Les conditions sont très bonnes pour le ski et les routes qui mènent aux différents centres sont en bon état.

Trois finales de 8 rondes bâclées pour le programme de boxe, lundi

N'ayant pu obtenir les services de Jean Richard, pour la bonne raison que le pugiliste montréalais doit rencontrer Timothy Buddy Hayes, à Boston, mardi soir, le promoteur Lamothe a été forcé de faire quelques changements en ce qui concerne le programme de boxe qu'il nous présentera lundi soir. S'il avait été disponible, Richard aurait été opposé au noir Léon Hutson de Boston.

Lamothe a aussi essuyé un revers lorsque le capitaine Léo Bouchard lui a appris qu'il ne pourrait permettre à Gagnon de se battre lundi soir. Vainqueur de Lou Alter dans une bataille sensationnelle, lundi dernier, à Montréal, Fernando devra prendre un repos. Gagnon et son gérant attendent avec patience les développements au sujet d'une bataille avec Hubert Gagnier, champion canadien des boxeurs poids-plumes.

Cependant, le matchmaker local ne s'est pas laissé abattre. Sam Richard et Gagnon, il a décidé de présenter trois finales de huit rondes. Dans une de ses attractions, Raymond Moisan, le brillant styliste montréalais, sera opposé à Eddie Bolduc, de Sherbrooke. On sait que Moisan s'est vengé de Fernand Drouin, lundi dernier, à Montréal, tandis que Bolduc avait annulé avec Frankie Hamilton la veille, à Thetford Mines.

Dans une autre bataille, Frankie Belanger, de Québec, se mesurera au dur George Gervin, de Montréal. C'est une autre escamouche qui ne devrait pas manquer d'intérêt. Gerry Laliberté, un protégé de Pit Audet qui vient de vaincre Lorenzo Breton par deux fois consécutives, aura la chance de se gagner du prestige auprès des amateurs locaux quand il sera opposé à Curly Curcio, un protégé de Harry Sheppard entraîné par le fameux Billy Zedd.

En plus de ces trois attractions, le promoteur Lamothe nous annonce qu'il aura trois préliminaires de quatre rondes à nous offrir. Il croit pouvoir nous donner tous les noms au cours de la journée afin que nous puissions vous les faire connaitre des demain matin. Une chose est certaine : le public québecois sera bien servi une fois de plus. (ann.)

Visite du Laval contre Rimouski

Rimouski, 6. (Spéc.) Deux rencontres, les plus importantes du circuit Intermédiaire A, seront disputées, samedi soir et dimanche après-midi à l'Aréna local, quand les Feuilles d'Erable de Rimouski recevront la visite des Carabins de Laval.

On s'attend à deux parties fort contestées entre ces deux équipes qui sont sur un pied d'égalité en tête du circuit avec chacun 22 points.

Les visiteurs nous arriveront ici au grand complet, pour la circonstance. Des as tels que Gagnon, Méthot, Drouin, Préfontaine, Hamelin, Talbot, Doucet, Boulet, Poitras et Arsenault seront tous de la partie.

Louis Aquin, gardera la cage des locaux dans ces deux importantes rencontres. Il n'y a aucun doute qu'il sera encore à son meilleur pour aider à la victoire des siens.

Les locaux qui ont joué à date une série de huit parties sans défaite sur leur propre glace en seront à leur avant-dernier programme double de la cédule régulière. Par la suite les joueurs de Ti-Jules Blais joueront à Québec contre Laval, vendredi le 13, pour recevoir ensuite les journées suivantes à l'aréna local, la visite des Monarques de Lévis.

COLISÉE
TEL.: 5-5129
CIRCUIT COMBINE
CE SOIR
à 7 h. 45
AS - LIMOILOU
vs
ALOUETTES
de Antoine Bernier
LEVIS vs SENATEURS
Loges et prom. .50
Générale .35
Enfants (sec. nord) .10

Barbes ratraichissantes grâce aux
LAMES MINORA
Vous vous raserez avec aise et rapidité en employant la MINORA, la lame bon marché la plus populaire au pays. Bas prix, haute qualité . . . voilà les lames MINORA.
—s'adaptent à votre rasoir à doubles tranchants

PAQUET ÉCONOMIQUE 12 POUR 25¢
LES LAMES MINORA SE VENDENT AUSSI 4 POUR 10c

Solde de Skis Chez H.R.
Réduction de
20%
sur tout notre stock de
Skis
Bottes de Ski
Bâtons de Ski
Accessoires de Ski
Département du ski — 3e étage
HOLT RENFREW
35 rue Buade

Barbara-Ann Scott déclasse toutes ses rivales

Les Flyers deviennent les favoris du hockey après une victoire de 12-3

Notre formidable championne du patin passe avec grand succès les trois derniers dessins obligatoires. — Elle possède une avance de 16 points sur a plus proche rivale, Jeannette Altwegg, de Grande-Bretagne. — L'épreuve du style libre disputée aujourd'hui.

St-Moritz, 6 (PC) Le plus grand honneur pour lequel elle ait jamais concouru — le championnat olympique — était pratiquement hier soir dans les mains de Barbara-Ann Scott, la gentille patineuse canadienne de 19 ans qui est aussi attrayante qu'une étoile de cinéma et aussi humble que le petit enfant qui s'amuse au coin de la rue.

Son succès pratiquement assuré (elle était une favorite 100 contre 1 hier soir et personne n'osait parier contre elle) apporterait au Canada son premier championnat de patinage de fantaisie pour dames dans l'histoire de 24 ans des jeux olympiques d'hiver.

Mlle Scott, qui va défendre son championnat mondial plus tard ce mois-ci, s'est placée première pour les cinq dessins obligatoires dont les trois derniers ont été complétés hier. Elle n'a surpris personne. La dernière phase de la compétition, le style libre, se tenue aujourd'hui ou demain.

Avance de 16 points

Le total de 858.1 points accumulés par la jeune Outaouaise lui donne une confortable avance de 16 points sur Jeannette Altwegg, championne de Grande-Bretagne, avec les autres concurrentes suivant dans l'ordre : Eva Pawlik, Autriche, 832.1; Jirina Nekolova, Tchécoslovaquie, 807.2; Bridget Adams, Grande-Bretagne, 806.8; et Gretchen Merrill Etats-Unis, 798.0.

Suzanne Morrow, de Toronto, fut dixième avec 761.9, et Marilyn Ruth Take, aussi de Toronto, se classe 13ième avec 754.1.

Merci à la température

Mlle Scott se devait de remercier la température qui était revenue au froid hier après avoir apporté plusieurs craintes mercredi lorsque le mercure s'éleva jusqu'à 50 degrés pour contremander tous les concours sur glace. Hier, le thermomètre n'était pas loin du zéro quand 25 concurrentes venant de 11 pays exécutèrent leur savoir-faire.

Mlle Scott, dans un costume blanc et des gants blancs avec une casquette rouge et blanche, fit "parler" les dessins avec ses fameux patins. Toute la foule était venue pour la voir en action et elle ne désappointa personne.

"La prochaine patineuse est Barbara-Ann Scott, du Canada", annonca le haut-parleur quand vint le tour de la championne. Un grand silence régna soudainement dans les estrades; les fervents qui étaient sur la rue en dehors de la patinoire grimpèrent les clôtures pour jeter un coup d'oeil. Mlle Scott se dirigea avec nonchalance au centre de la patinoire.

Elle parcourut la glace pour voir s'il ne s'y trouverait pas des objets qui pourraient nuire à son travail de précision.

Satisfaite de l'endroit qu'elle avait choisie, elle s'élança. Les photographes se mirent à l'oeuvre et s'approchèrent constamment. Une fois ils s'amenèrent sur la glace.

Durant le quatrième dessin de la jeune Canadienne un avion passa très bas au-dessus du stade entendre un bruyant vombrissement, mais la championne ne fut nullement dérangée et continua sa performance sans la moindre erreur

"C'est tout fini", disaient les enthousiastes du patinage de fantaisie quand ils laissèrent les estrades. Cependant, Mlle Scott n'en dit pas la même chose et attend que les épreuves de style libre soit passée avant de se croire gagnante. "Ce n'est pas encore fini", dit-elle. "Attendons et nous verrons".

Programme des jeux d'hiver

AUJOURD'HUI

Ce matin

Hockey : Canada vs Tchécoslovaquie; Pologne vs Grande-Gretagne; Etats-Unis vs Autriche; Suède vs Italie.

Ski : Course de 50 kilomètres (31 1-4 milles).

Patinage de fantaisie : Style libre pour les dames.

Bob-sled : Course à quatre hommes, première et deuxième preuves.

Après-midi

DEMAIN

Le matin

Hockey : Suisse vs Tchécoslovaquie; Canada vs Autriche; Etats-vs Grande-Bretagne; Suède vs Pologne.

Après-midi

Bob-sled : Course à quatre hommes, troisième et quatrième épreuves.

Ski : Concours de sauts spécial.

Les Braves de Valleyfield battent les Olympics de Boston par 4 à 2

Valleyfield, 6. (PC) Les Braves de Valleyfield ont renforci leur position en cinquième place de la ligue senior de hockey de Québec ici, hier soir, en battant les Olympics de Boston, qui sont en sixième place, par 4-2.

Les Braves, qui comptèrent deux buts dans la dernière période, pour briser un pointage de 2-2 sont maintenant sept points en avant des Olympics, mais le Boston a deux parties de plus à jouer. C'était la quatrième rencontre entre ces deux clubs, et le Valleyfield les a toutes gagnées.

Jack Schmidt, ancien joueur du Boston de la ligue Nationale de hockey, compta ce qui sembla être le but vainqueur quand il prit la passe de Barilko à 2.08 dans la dernière période. Georges Bougie termina le pointage avec un but dix minutes plus tard.

Les autres scoreurs du Valleyfield furent Kitoute Joannette qui compta sans aide, et Jacques Bélanger; Johnnie Muretich et Jack Meldum comptèrent pour les Pics.

La rencontre fut assez rude, et les arbitres Sibbey Mundey et Ken Mullins imposèrent 17 punitions.

Boston — But, Boehmer; défenses, Thompson, Shill; centre, Meldrum; ailes, Fillon, Barry; subs., Wilson, Pattis, Folk, Irwin, Manson, Gaber, Dumond, Muretich.

Valleyfield — But, Leclerc; défenses, Ernst, Boyer; centre, Corriveau; ailes, Bougie, Bisaillon; subs., Barilko, Bélanger, Joannette, White, Bessette, Schmidt, Brown, Bergeron.

Arbitres : Sibbey Mundey et Ken Mullins.

Première période

1—oston, Meldrum (Fillon) 0.40

2—Valleyfield, Joannette 7.12

Punitions : Thompson (2), Bisaillon, Barilko, Irwin.

Deuxième période

3—Valleyfield, Bélanger (Schmidt, Joannette) 14.19

4—Boston, Muretich (Manson, Dumend) 14.31

Punitions : Ernst, Barilko, Folk, Thompson, Bélanger, Irwin, Gaber.

Troisième période

5—Valleyfield, Schmidt (Bélanger, Barilko) 2.08

6—Valleyfield, Bougie (Corriveau, Bisaillon) 12.06

Punitions : Barry, Bougie, Brown, Folk.

Le hockey aux Olympiques

HIER

Canada 12, Etats-Unis 3
Suisse 8, Suède 2
Grande-Bretagne 7, Pologne 2
Autriche 16, Italie 5

AUJOURD'HUI

Canada vs Tchécoslovaquie
Pologne vs Grande-Bretagne
Etats-Unis vs Autriche
Suède vs Italie

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canada	5	5	0	0	54	5	10
Tchécoslovaquie	5	5	0	0	69	14	10
Suisse	5	5	0	0	52	11	10
Etats-Unis	5	3	2	0	66	24	6
Grande-Bretagne	5	2	3	0	19	32	4
Pologne	6	2	4	0	27	70	4
Suède	5	1	4	0	15	23	2
Autriche	6	1	5	0	31	52	2
Italie	6	0	6	0	17	119	0

A LA TOUR

Lutte ce soir, à 8.30 h.

Finale par équipes
CAGNEY, PUSIE & MACRICOSKAS
vs
CHRISTIE, LEGRAND & MADISON
Semi-finale 2-3
DEVALTEAU - GOLD
Admission :
Réservés : $1.00 — $1.25
Générale : 75 cents
(Réservations : tél.: 2-4818)

Carpenter devient gérant-général

Philadelphie, 6 (PA) R. R. M. "Bob" Carpenter jr., propritaire et président des Phillies de Philadelphie, prendra immédiatement le poste de gérant général du club de baseball, laissé vacant par la mort de Herb Pennock.

Pennock, grand lanceur des Yankees de New-York, est mort vendredi à New-York, et il avait été le gérant général du club depuis que Carpenter en était devenu propriétaire, en 1943.

QUELLE OCCASION!

PENSEZ! Le Grand Format de
CRÈME À BARBE LIFEBUOY

AU NOUVEAU BAS PRIX! **29¢**

Le Rasage
Le Plus Economique Au Monde

Les Etats-Unis passent en troisième place

L'équipe américaine a fait un joli saut dans le classement, grâce aux victoires de Dick Button et Mme Gretchen Fraser. — Button est champion masculin du patinage de fantaisie. — Mme Fraser gagne le slalom spécial. — Edi Reinalter, de Suisse, est un gagnant.

St-Moritz, 6. (PC) Les athlètes nord-américains ont dominé au septième jour des Jeux Olympiques hier, comme Barbara Ann Scott a ajouté un autre chapitre à l'un des plus grands succès jamais obtenus dans les sports, et que deux représentants des Etats-Unis, s'emparèrent de médailles d'or olympiques.

Tandis que Barbara Ann prenait une avance de 16 points sur 26 compétitrices de 11 pays dans la première moitié des championnats au patinage de fantaisie, Richard Button 18 ans, d'Englewood, N.J., mit la note finale à une brillante victoire dans la division des hommes, et Mme Gretchen Fraser, épouse volante de Vancouver, Wash., se classa première dans le slalom spécial pour dames.

En troisième place

Les victoires des Etats-Unis ont monté les américains de septièmes à troisièmes dans la position des équipes.

Ces triomphes étaient les premiers remportés par les américains, soit dans le ski ou le patinage de fantaisie, depuis le début des Olympiques d'hiver, en 1924.

Voici la position des équipes hier soir.

La Suisse, 69; La Suède, 62; les Etats-Unis, 52 1-4; la Norvège, 48 1-2; l'Autriche 46; La France, 39; la Finlande, 38; l'Italie, 24; la Grande-Bretagne, 7; la Hollande, 6; la Hongrie, 5; la Belgique, 3; et le Canada 1-4.

Une autre médaille

Entre Mme Fraser, qui effectua deux rescentes magnifiques du Mont Piz Nair, et la performance presque sans faute de Dick Button dans le style libre au patinage, Jack Heaton, de New-Haven, Conn., remporta pour les Etats-Unis, une médaille d'argent comme deuxième dans la dangereuse épreuve de descente en bobsled à un homme.

Un des moments les plus dramatiques de la journée vint quand Hans Gerschwiler de Suisse, le champion du monde au patinage de fantaisie, essayant désespérément de reprendre l'avance de Button lundi dernier, dans le milieu d'un virage original et gracieux, glissa et tomba

Des temps très rapides

La jolie et timide Mme Fraser fut la première sur un champ de 31 compétitrices, à effectuer la descente de slalom dans le matin clair et froid, et elle donna un frisson additionnel aux autres en effectuant sa première descente en 59.7 secondes. La compétitrice qui la suivit de plus près fut Erike Mahringer, d'Autriche avec 1-10 de seconde de plus lent.

Vint alors sa deuxième descente, et la jeune Américaine de 28 ans, y alla pour de bon. Tournant les détours carrément, elle prit une grande vitesse, sous un parfait contrôle, pour 57.5. Quand son temps fut annoncé chacun des milliers de spectateurs réalisa qu'une championne olympique venait d'être couronnée. Antoinette Moyer de Suisse termina deuxième, avec un total de 1.57.7 pour les deux rescentes.

Victoire Suisse

Dans le slalom pour hommes, Edi Reinalter, de Suisse, gagna les deux épreuves totalisant 2.10.3, comme son pays prenait la tête des équipes sur la Suède.

Jack Reddish, de Salt Lake City, meilleur des amérocains dans le slalom, termine septième avec un temps de 2.15.5.

Harvey Clifford se classa 19ième.

Nino Bibbia, d'Italie, remporte l'épreuve de bobsled sur la piste Cresta, aveec eseix rescetes totalisant 5.23.2.

Armand Gaudreault fera un retour avec le club des Bears de Hershey

Armand Gaudreault, le populaire athlète québécois qui s'aligna avec les As de Québec, les Bruins de Boston et les Bears de Hershey, sera reinstallé comme amateur la saison prochaine. Actuellement gérant de l'arena de St-Joseph d'Alma, Armand a reçu un télégramme lui demandant d'aller terminer la saison avec les Bears de Hershey s'il voulait être libéré et réinstallé comme amateur. Comme la direction de l'arena de St-Joseph d'Alma ne désire pas le moins du monde perdre ses services, elle a pris les mesures nécessaires pour le ravoir la saison prochaine. En effet, pour obtenir ses services comme joueur de hockey l'hiver prochain, St-Joseph d'Alma est prêt à se sacrifier et laisser partir Armand pour la balance de la présente saison, mais Le Bien-Etre Social de St-Joseph d'Alma Inc. lui a fait signer un contrat de deux ans pour s'assurer son retour. Ainsi, Armand Gaudreault est parti pour Hershey et il s'alignera avec ce club dès qu'une entente spéciale sera signée par les Bears, entente qui assurera Armand que le club fera tout en son possible pour obtenir sa réinstallation dans la Quebec Amateur Hockey Association. De toute façon, s'il advenait qu'Armand n'était pas redevenu amateur la saison prochaine, il est assuré qu'il retournera à St-Joseph d'Alma comme gérant pour au moins deux ans.

Les Rovers de New-York défont Shawinigan, 5-3

Deux buts dans la période supplémentaire les assurent de cette surprenante victoire. — Fin d'un splendide retour pour New-York. — Hub Anslow se signale avec deux francs buts. — Pour Shawinigan, Bill Kosick a aussi deux buts. — Solide défense.

Shawinigan, 6. (PC) Les Rovers de New-York, qui sont en dernière position, comptèrent deux reprises dans la période supplémentaire hier soir, pour enregistrer une victoire de 5-3 sur les Cataractes de Shawinigan, qui sont en deuxième place dans une joute de la ligue senior de hockey de Québec, devant 3,000 spectateurs.

Cette période supplémentaire faisait suite à un ralliement sensationnel des Rovers, qui dominèrent continuellement le jeu dans la troisième période, pour compter deux buts, et envoyer la partie dans une période supplémentaire, après un pointage de 3-3.

Les Rovers réussirent 14 lancers dans la dernière période contre 8 pour Shawinigan, et c'est entièrement dû au beau travail du gardien de buts Hal Murphy si l'équipe de Freddie Metcalfe ne put compter par après.

Hub Anslow mena l'attaque des Rovers avec deux buts, tandis que Ronnie Rowe, Larry et Gérard Claude comptèrent les autres. Bill Kosick compta une couple de buts pour les Cats avec Ralph "Bucky" Buchanan comptant l'autre but.

Fern Perrault et Claude, du New-York, furent envoyés au pénitencier avec des mineures dans la période supplémentaire, après que les Rovers aient mis le compte à 5-3, mais le Shawinigan ne put passer à travers les défenses pour avoir un seul lancer contre le gardien de buts Bob Decourcy.

New-York — But, Decourcy; défenses, Claude, Kotanen; centre, Anslow; ailes, Rowe, Krong; subs., Corbin, Perreault, Foster, Delory, Brenchley, Côté, Duranceau, Giokas.

Shawinigan — But, Murphy; défenses, Théberge, Pilon; centre, Maloney; ailes, Dewey, Deslongchamps; subs., Carthy, Kosick, Callaghan, Fillion, Anning, Webster, Campbell, Limoges, Buchanan.

Première période

1—New-York, Claude (Perreault) 3.43

2—Shawinigan, Buchanan (Carthy, Limoges) 6.05

Punitions : Pilon, Giokas.

Deuxième période

3—Shawinigan, Kosick (Buchanan, Théberge) 6.40

4—Shawinigan, Kosick (Théberge, Carthy) 17.48

Punitions : Pilon, Giokas, Anslow.

Troisième période

5—New-York, Rowe (Krong) 11.00

6—New-York, Anslow (Corbin, Perreault) 11.51

Punitions : Pilon, Claude.

Période supplémentaire

7—New-York, Anslow (Kwong, Rowe) 0.34

8—New-York, Kwong (Rowe) 4.07

Punitions : Perreault, Claude.

Côté et Bastien comptent 2 buts

Sherbrooke, 6. (PC) Le St-François de Sherbrooke, qui est en deuxième place, imposèrent aux Rapides de Lachine, une défaite de 10-3, dans une joute de la ligue Provinciale de hockey ici, hier soir.

Maurice Bastien et Adjutor Côté avec deux buts chacun, conduisirent pour les vainqueurs, tandis que Cliff Goupille, Gilles Dubé, Armand Bourdon, Art Vinet et George McLenahan comptèrent chacun un but.

Paul Gardner fut le gros canon pour les Rapides, avec une couple de buts. Aimé Bougie enregistra l'autre but de cette équipe.

Première période

1—Sherbrooke, Demers (Carnegie) 3.47

2—Sherbrooke, Vinet (McDougall, Bastien) 12.50

3—Sherbrooke, Bastien (Vinet, Heindl) 13.05

4—Sherbrooke, Bourdon 14.20

5—Sherbrooke, Côté (McLenahan, Bourdon) 15.17

Punition : Aucune.

Deuxième période

6—Sherbrooke, Bastien (McDougall, Vinet) 10.55

7—Sherbrooke, Côté (Heindl, Bourdon) 14.20

Punitions : Goupille, Larochelle.

Troisièm peériode

8—Lachine, Gardner (Mapeau) .27

9—Lachine, Gardner .58

10—Sherbrooke, McLenahan (Bourdon, Côté) 2.27

11—Lachine, A. Bourgie (Lauzon, Morin) 6.22

12—Sherbrooke, Dubé (Carnegie, Bastien) 13.50

13—Sherbrooke, Goupille 15.15

Punition : Larochelle.

Albert Grenier est gagnant à Cap-Rouge

Le club de ski du Centre Récréatif de Cap-Rouge avait organisé dimanche dernier une course en ski de 5 milles pour les hommes et de 2 milles et demie pour les dames.

Albert Grenier s'est classé premier en 38 minutes et 25 secondes, tandis que M. Claude Bacon l'a emporté par 1-2 seconde sur Camille Bertrand avec un temps de 41 minutes et 14 1-2 secondes contre 41 minutes et 15 secondes de Bertrand.

Mlle Julienne Robitaille s'est classée première chez les dames en 25 minutes et 19 secondes, suivie de Mlle Yolande Beaulieu, deuxième en 25 minutes et 57 secondes. Mlle Jeannine Bacon troisième avec 26 minutes et 30 secondes.

Les heureux gagnants reçurent de magnifiques trophées offerts par des amis des skieurs.

Film sur les Jeux Olympiques

Londres, 5 (Reuters) Un film de 10 rouleaux en technicolore sur les Jeux Olympiques d'hiver sera distribué à travers le monde, 10 jours après la fin des Jeux.

L'amateurisme est plus fort que jamais au Canada, déclare Machum

Montréal, 6. (PC) George C. Machum, président de l'Union Athlétique amateur du Canada, a dit hier soir, qu'il ne blâme pas les jeunes amateurs de "retirer quelque chose" des sports.

"Il faut réellement admettre que le commercialisme dans les sports est à la hausse" a-t-il dit à la Presse Canadienne, "et moi le premier je ne vois pas pourquoi un jeune qui est assez bon pour cela ne devrait pas recevoir quelque chose pour la chance qu'il prend avec le sport, au lieu de laisser un promoteur prendre tous les profits."

M. Machum a déclaré que le Canadian Amateur Hockey Association avait déjà admis que quelque 2,500 joueurs parmi les 40,000 joueurs de hockey amateurs du Canada sont payés. Mais a-t-il ajouté, ces "amateurs" payés représentent seulement six pour cent du total.

Malgré ceux qui "se réjouissent à baffouer les amateurs" et répètent malicieusemeent, comme des perroquets, que le sport amateur est chose du passé, la C.A.H.A., l'est encore à travers tout le Canada.

"Nos barrières sont mainteenant réparées, et du nouveau sang entre dans l'exécutif et les idées nouvelles reçoivent de l'encouragement partout."

Pour démontrer la "grande prépondérance" du sport amateur, comparé à celle, en nombre de compétiteurs, du sport professionnel, c'est juste "une goutte dans l'océan", et M. Machun nomma un grand nombre de sports autant d'extérieur que d'intérieur.

Ils vont du ski et du golf à l'aviron et au cricket; des quilles et la boxe à la lutte et au volleyball.

Dans le baseball et le football aussi bien que dans le hockey, il y en a un plus grand nombre d'athlètes "jouant seulement pour le plaisir de la chose."

M Machum a dit qu'il n'était pas anti-professionnel; "le sport professionnel a contribué beaucoup au support des amateurs moins privilégiés.

Mais pour l'amour de ceux qui donnent leur temps sans rénumération au développement et à l'encouragement du sport amateur, il croit que l'idée que l'amateurisme est mort, devrait être dissipée une fois pour toute.

Majella Laforest et Paul Gagnon sont les deux meilleurs scoreurs

Les dernières statistiques officielles du Circuit Combiné de hockey Québec, publiées hier soir par le statisticien Lionel Lapointe, nous montrent que Majella Laforest, du Rimouski, et Paul-Henri Gagnon, des Red Wings, ont conservé la première place chez les compteurs individuel des section intermédiaire et junior, respectivement.

Laforest, un vétéran qui connait une saison surprenante, a enregistré 22 buts en plus de fournir 16 assistances depuis le début de la saison. Ce total de 38 points lui donne une avance de sept points sur son coéquipier Marcel Larochelle qui a 5 buts et 26 assistances un total de 31 points. Laforest et Larochelle sont les meilleurs dans les francs buts et les assistances, respectivement.

Chez les juniors, Gagnon possède aussi une avance de sept points sur son plus proche rival, Alain, des Alouettes. Gagnon a 17 buts et 20 assistances pour 37 points contre les 14 buts et 16 aides d'Alain pour 30 points. Avec ses 20 passes, Gagnon est le meilleur de ce domaine, dans les francs buts il est obligé de partager l'honneur avec son coéquipier Pelletier, des Red Wings.

Voici les meilleurs scoreurs des deux ligues :

INTERMEDIAIRES "A"

	B	A	Pts	Pun
Laforest, Rimouski	22	16	38	2
Larochelle, Rimouski	5	26	31	0
Bisson, Lévis	14	8	22	7
Pissinis, Lévis	8	14	22	18
Méthot, B., Laval	10	10	20	2
Gagnon, Laval	7	12	19	22
Hamelin, Laval	9	9	18	0
Moran, Sénateurs	10	7	17	4
Berger, Rimouski	11	5	16	6
Lebel, Rimouski	7	8	15	10
Doucet, Laval	8	6	14	2
Gingras, Sénateurs	6	8	14	10
Villeneuve, Rimouski	3	11	14	26
Nadeau, Lévis	1	13	14	4
Labonté, Lévis	7	5	12	2
Harrison, Rimouski	5	7	12	14
Garneau, Rimouski	10	1	11	2
Doyle, Sénateurs	5	6	11	3
Garneau, Lévis	4	7	11	4

JUNIORS "A"

	B	A	Pts	Pun
Boulet, Laval	7	3	10	2
Gagnon, Red Wings	17	20	37	50
Alain, Alouettes	14	16	30	25
Cloutier, Red Wings	15	14	29	51
Pelletier, Red Winggs	17	9	26	22
Rinfret, Red Wings	14	12	26	78
LaRoche Ray, Red Wings	10	16	26	37
Gilbert, Limoilou	14	10	24	11
Tremblay M. A., Red Wings	12	12	24	0
Gagné, Alouette	12	8	20	21
Matteau, Red Wings	10	11	21	32
Gignac, Alouettes	10	9	19	24
Lagacé, Limoilou	6	13	19	34
Lachance, Marins	9	9	18	20
Hayfield, Red Wings	9	9	18	30
Dicaire, Limoilou	5	12	17	34
Girard, Alouettes	8	8	16	23
Watiers, Red Wings	8	8	16	27
Hallé, Limoilou	10	5	15	0
Rioux, Red Wings	6	9	15	14
Johnson, Marins	5	10	15	39
Bilodeau, Limoilou	10	4	14	6
Francoeur, Marins	9	5	14	2
Racette, Alouettes	6	8	14	55

Savary fait gagner les Gaulois 7 à 4

Victoriaville, 6. (PC) Conduits par Roland Savary avec trois buts, les Gaulois de St-Hyacinthe enregistrèrent une victoire de 7-4 hier soir aux mains des leaders de la ligue, les Tigres de Victoriaville, dans une joute de la ligue Provinciale de hockey.

Savary fit le tour du chapeau dans la première et deuxième périodes.

Les autres scoreurs des vainqueurs furent Doug Maher avec deux buts et Johnny Chenier et Tiny Tamminen, Phil Vitale, Roger Vigneau, Dick Wray et Bobby Carragher comptèrent les buts du Victoriaville.

Parties ce soir à la salle St-Malo

C'est à 7 h. 15 précises, ce soir, que la Jeunesse Sportive de St-Malo continuera ses activités à la Salle St-Malo. On compte sur tous les membres pour commencer à l'heure ci-haut mentionnée.

7.15 heures

1-2—Lévis vs Fancy Leather
3-4—Gosselin vs Warren
5-6—St-Malo vs Lucien Hamel

8.45 heures

1-2—Gignac vs Gagnon
3-4—Lachance vs Lemieux
5-6—Paquet vs Vézina

Ronty est rappelé par les Bruins

Boston, 6 (PA) Les Bruins de Boston de la ligue Nationale de hockey ont rappelé hier soir, Paul Ronty, centre âgé de 19 ans, des Bears de Hershey de la ligue Nationale cette saison, reçut l'ordre de se rapporter aux Bruins à Détroit, demain soir.

Connie Mack se retire des Athlétics

Philadelphie, 6. (PA) Connie Mack abandonnera la gérance d'affaires des Athlétics de Philadelphie.

Quoiqu'encore en tête de l'organisation, il fut appris hier, qu'il avait soumis tous les problèmes, en dehors de la sélection des joueurs, à un bureau de direction de cinq membres.

Pendant que Connie, qui est âge de 85 ans, prend le soleil en Floride, le bureau des directeurs aurait adopté un programme de réhabilitation de $125,000. pour Shibe Park .

La piste de bobsled sera-t-elle défaite ?

St-Moritz, 6. (PA) L'histoire de 60 ans de la piste Cresta, ou la descente squeleton en bobsled aux Olympiques a été effectuée hier, peut bien se terminer, tel qu'annoncé par Lord Brabazon de Tara, président du club Tobogganing de St-Moritz.

A moins que des fonds pour l'entretien et l'opération de la piste de 1,320 verges ne soient transférés d'Angleterre en Suisse, ce sera la dernière saison de course a-t-il dit.

Dans les récents mois, le surplus fut payé par des fonds accumulés en Suisse, quand les restrictions britanniques sur l'échange devinrent effectifs.

Il faut environ $5,000 par année pour garder la piste en condition. Elle est gardée molle pendant l'été. Quand la neige commence à tomber, chaque pelletée de neige est placée avec soin pour former un canal. Alors, chaque soir, l'intérieur du canal est arrosé afin que la neige forme une piste de glace presque aussi solide que les lices d'acier qui glissent dans cette piste à une vitesse terrifiante.

Notre équipe de hockey n'a eu aucune difficulté contre les Etats-Unis. — Wally Halder et George Mara comptent six et quatre buts, respectivement. — En première position avec la Tchécoslovaquie et la Suisse. — Contre la Tchécoslovaquie, dès ce matin.

St-Moritz, 6. (P.C.) Les Flyers du C.A.R.C. du Canada, conduits par une couple d'avants de Toronto qui ont eu plusieurs auvertures professionnelles, mais ne firent jamais le saut, ont gardé leur record intact dans les tournois amateurs internationaux de hockey ici hier, en battant les Etats-Unis par 12-3

Cette victoire convaincante sur l'une des équipes les plus à craindre dans les neuf clubs, a donné au Canada la première position sur un pied d'égalité avec la Tchécoslovaquie et la Suisse, qui eux aussi ont été invincible depuis le début, et a aussi rendu le Canada favori que la Tchécoslovaquie pour les honneurs du titre.

Partie décisive?

La rencontre décisive peut bien être jouée aujourd'hui, quand le Canada et la Tchécoslovaquie, probablement les plus forts des trois clubs sur une base de performance à date, se rencontreront dans une des quatre parties cédulées pour le huitième jour des cinquièmes olympiques, qui se termineront dimanche.

Les tournois de hockey n'ont pas le statut olympique, mais le vainqueur s'assurera d'un prestige considérable.

En battant l'équipe de hockey de l'Association amateur des Etats-Unis hier, les Flyers comptèrent particulièrement sur l'appui de leurs deux redoutables avants, Wally Halder et George Mara. Tous deux allèrent à une école de hockey conduite par les Rangers de Nek-York, club professionnel, en 1946, mais gardèrent leur statut amateur.

Ils scorent 10 buts

Hier, Halder a compté six buts, dont quatre sans assistance, pour monter son pointage total en cinq parties, à 21, soit 16 buts et cinq assistances. Mara eut quatre buts, lui donnant un pointage identique, soit 13 buts et huit assistances.

Les autres buts du C.A.R.C., allèrent à Reg Schroeter, soit son huitième, et Louis Lecompte.

Bruce Cunliffe compta deux buts et joua une très belle partie pour les Américains, qui étaient assez forts pour battre l'Université de Toronto, sur son équipe senior, dans une joute d'exhibition en décembre dernier.

La Tchécoslovaquie était la grande favorite sur le Canada avant que les Jeux ne commencent, mis après le jeu fourni par le Canada depuis ce temps, ce dernier sera certainement difficile à battre.

Autres rencontres

Dans les autres rencontres de septième ronde hier, la Suisse a défait la Suède par 8-2, la Grande-Bretagne a défait la Pologne 7-2 et l'Autriche a battu l'Italie 16-5.

Aujourd'hui, en plus de la rencontre Canada-Tchécoslovaquie, la Pologne doit rencontrer la Grande-Bretagne, l'Autriche contre les Etats-Unis et la Suède se mesurera à l'Italie.

Canada — Buts, Dowey; défenses, Dunster, Lecompte; centre, Schroeter; ailes, Halder, Renaud; subs., Laperrière, Mara, Hibbard, Gravelle, Guzzo, King.

Etats-Unis (A.H.A.) — Buts, Harding; défenses, Priddy, Kirrane; centre, Mather; ailes, Warburton, Cunliffe; subs., Baker, Riley, Boeser, Opsahl, Pearson.

Première période

1—Canada, Halder .30

2—Canada, Mara (Hibbard) 6.30

3—E.-U., Cunliffe (Mather) 14.45

4—Canada, Halder (Schroeter, Renaud) 19.50

Punitions : Lecompte, Halder, Mara.

Deuxième période

5—Canada, Halder (Renaud, Schroeter) .30

6—Canada, Lecompte (Hibbard) 2.00

7—Canada, Mara 4.00

8—Canada, Halder 5.40

Punitions : Lecompte (2), Renaud, Riley.

Troisième période

9—E.-U., Priddy .20

10—Canada, Halder 2.00

11—Canada, Halder 3.10

12—E.-U., Cunliffe 4.30

13—Canada, Schroeter (Halder) 12.30

14—Canada, Mara (Hibbard) 13.40

15—Canada, Mara (Guzzo) 17.45

Punitions : Lecompte, Riley.

LE HOCKEY

HIER

Ligue Senior
New-York 5, Shawinigan 3
Boston 2, Valleyfield 4

Provinciale Junior "A"
Cyclones 2, Québec 6

Ligue Nationale
Chicago 7, Canadiens 2

Ligue Provinciale
Lachine 3, Sherbrooke 10
St-Hyacinthe 7, Victoriaville 4

Ligue Américaine
New-Haven 3, Indianapolis 2

Ligue des Etats-Unis
Kansas-City 0, Omaha 7

CE SOIR

Circuit Combine
Limoilou vs Alouettes
Lévis vs Sénateurs (4)

Provinciale Junior "A"
Trois-Rivières à Lachine

Ligue Américaine
Philadelphie à Washington

LIGUE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ottawa	38	26	10	2	219	112	54
Shawinigan	39	22	12	5	175	146	49
Royal	35	23	12	0	171	122	46
Québec	37	18	14	5	130	141	41
Valleyfield	37	13	23	1	152	201	27
Boston	35	10	25	0	133	207	20
New-York	34	10	25	1	106	163	19

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	44	24	11	9	143	103	57
Toronto	43	21	10	12	132	107	54
New-York	42	17	16	9	128	139	43
Boston	42	14	19	9	115	122	37
Montréal	43	14	20	9	98	112	37
Chicago	44	13	27	4	140	173	30

LIGUE PROVINCIALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Victoriaville	45	30	9	6	250	115	66
Sherbrooke	40	27	11	2	232	129	56
St-Hyacinthe	40	20	15	5	174	159	45
Lachine	41	9	29	3	150	249	21

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
Providence	50	29	18	3	230	190	61
New-Haven	51	22	24	5	183	175	49
Hershey	51	19	22	9	173	195	47
Philadelphie	50	15	30	5	178	243	35
Springfield	45	14	28	3	153	198	31
Washington	48	21	32	4	161	241	28

Division Ouest

	J	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	47	28	11	8	186	121	64
Buffalo	49	30	16	3	187	169	63
Cleveland	45	25	13	7	209	143	57
Indianapolis	49	25	21	3	208	172	53
St-Louis	46	18	22	6	183	203	42

PROVINCIALE JUNIOR "A"

Division Nord

	J	G	P	N	P	C	Pts
National	28	21	3	4	158	75	46
Cyclones	26	14	11	4	97	96	32
Trois-Rivières	25	10	14	1	116	120	21
Valleyfield	27	8	17	2	113	169	18
Lachine	24	1	21	2	57	173	4

Division Sud

	J	G	P	N	P	C	Pts
Royal	25	16	4	5	132	74	37
Québec	25	16	9	0	127	89	32
Canadien	24	11	10	4	85	68	26
Leafs	26	8	16	2	75	106	18

INTERMEDIAIRE "A"

	J	G	P	N	P	C	Pts
Laval	15	9	3	3	61	42	22
Rimouski	16	10	4	2	75	55	22
Lévis	16	6	7	3	53	48	16
Sénateurs	17	3	14	0	48	94	6

JUNIOR "A" LOCALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Red Wings	23	17	3	3	123	57	37
As	21	10	11	1	79	75	21
Marins	24	8	15	1	57	101	17
Alouettes	21	6	12	3	61	59	15

San Diego achète Lillard, de Jersey

Los Angeles, 6 (PA) Le club San Diego de la ligue de la Côte du Pacifique a annoncé hier l'achat de champ intérieur Bill Lillard de Jersey City, de la ligue Internationale.

Lillard, un frappeur droitier, frappa pour .264 en 62 parties l'an dernier.

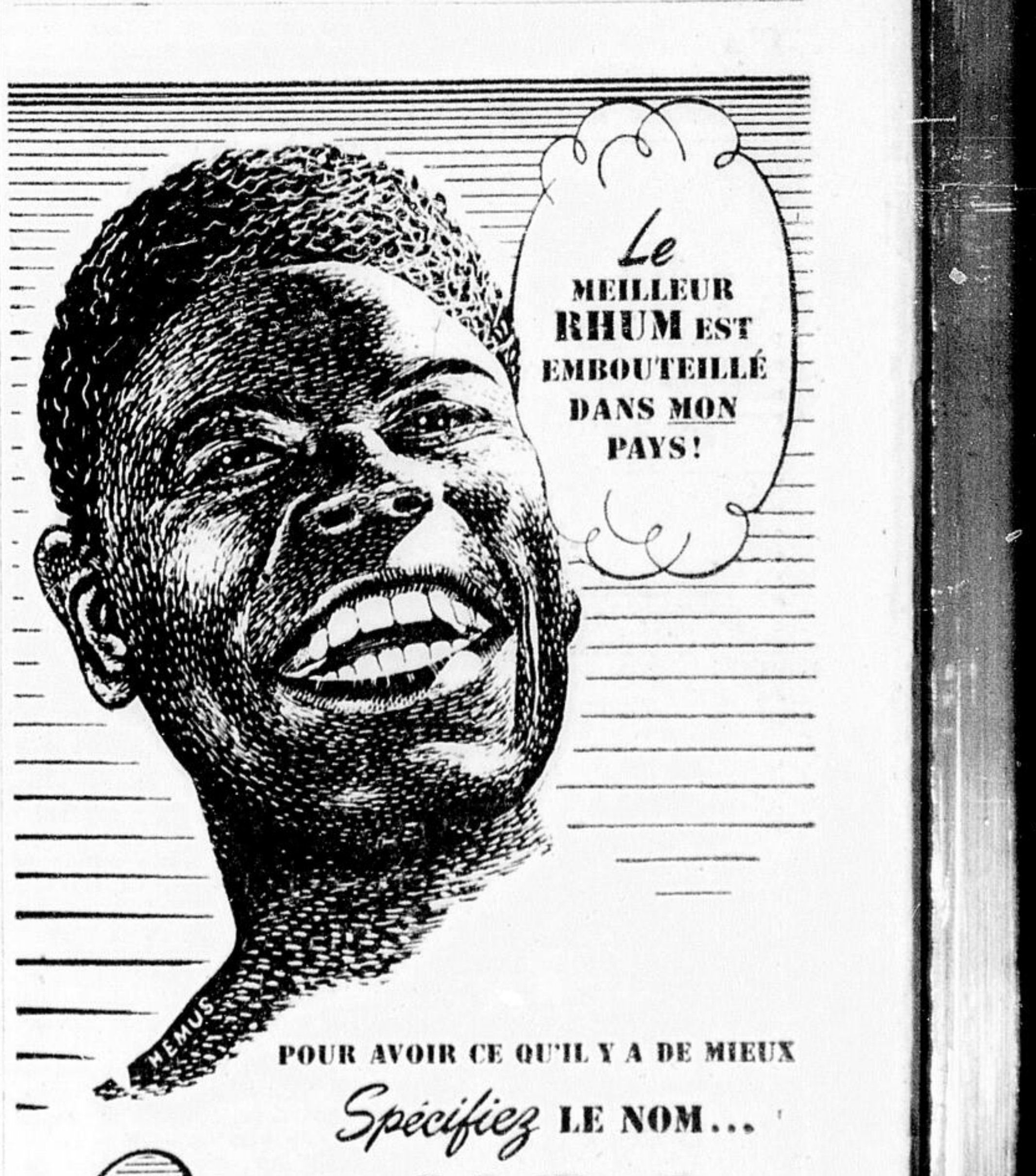

POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MIEUX
Spécifiez LE NOM...
CORUBA
RHUM de JAMAÏQUE
Embouteillé en Jamaïque
Deux variétés
Ultra-léger (sec) et brun "de luxe"

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

Essayez votre chance

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

SIGNALEZ: 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Lise Henri Gagnon, président et directeur général.

Membre de la Presse Canadienne

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction des toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi reservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

TARIF AU COMPTANT des annonces classifiées L'EVENEMENT - JOURNAL

TEL.: 5-5133

0.02 le mot: minimum .35, 6 inscriptions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 14 points (chaque titre comptant pour une ligne) 25c

Contrat d'un an escompte 10%.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.02. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Levis: $6. par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $4.50 pour 3 mois, 1 mois .65.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

25 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

ACCORDEUR ET REPARATIONS

NE ME RENDS PAS RESPONSABLE des dettes contractées par ma femme, madame Robert Laurent, née "Marguerite Briant". Signé R. LAURENT 139 ST-PATRICK, Québec. 1 1s—Z93550—E

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

L.-A. GAUCHER Enr.
RADIOS
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
98 du Pont Tél.: 2-8768

135-COH-3 HC—Z87987—F

APPARTEMENTS DEMANDES

2 CHAMBRES ou un appartement meublé demandé par un jeune couple sans enfant. Désire faire la cuisine. Ecrire CASE 920, LE SOLEIL. IH-11—Z93145—E

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 37 DE LA COURONNE, ch. 215, tél.: 2-6488. IH-13 HC—Z89958—C

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p.c. par différents montants. Aussi maison à vendre et demander. L.-E. FORTIER, N.P. 72 DE L'EGLISE, tél.: 3-9450, rés. 4-5312. COH-13 R—Z91447—E

COMMERCE A VENDRE

LIGNE D'AUTOBUS avec trois autobus en parfaite condition à vendre cause de maladie. Gros chiffre d'affaire. 31 rue MAURICE, LACHUTE, Québec. YH-54—Z93460—E

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, ST-STANISLAS, tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. HLH-70 R—Z92463—E

FILLES DEMANDEES

Sténographe bilingue

JEUNE FILLE BILINGUE ayant experience dans l'émission des polices d'assurances generales et dans la sténographie. Tél.: 2-5901. 77 B—Z93603—E

HOMMES DEMANDES

"VENDEUR bilingue, agressif, possédant auto, pour vendre service et annonces pour maison de publicité bien connue. Salaire et bonus. Ecrire et donner renseignements, expérience, No. de téléphone à D. S. LAWSON, 2118 rue Bleury, Montréal. EH-89—Z93306—C

REPRESENTANT ventes demandé pour s'occuper de nos series de fournitures industrielles et quincaillerie à Québec, ville et environs. Nos marchandises sont bien établies et voici une occasion de se faire une carrière ventes progressives dans ce district. Base commission. Ecrire mentionnant âge et experience à CASE No 931 L'EVENEMENT-JOURNAL. 89 B—Z93592—E

COMMIS de hangar demandé pour bateau marchand côtier naviguant depuis Québec. Bilingue, sobre, propre et précis, capable se servir dactylographe et machine additionnel. Emploi annuel si services satisfaisants. Références requises. Ecrire CASE No. 958 L'EVENEMENT-JOURNAL. BH-89—Z93656—E

COMMISSAIRE (purser) demandé pour bateau Anticosti passagers-fret. Bilingue, bonne personnalité, sobre, propre et précis. Doit pouvoir se servir dactylographe. Emploi annuel organisé si services satisfaisants. Expérience préalable désirable, de préférence 25-35 ans. Références requises après entrevue. Ecrire CASE No 957 L'EVENEMENT-JOURNAL. BH-89—Z93657—E

HOMMES DEMANDES

COMMIS expérimenté pour prêts-à-porter dames et messieurs et mercerie hommes. Magasin à La Sarre, Abitibi, Québec. Mentionner dernier employeur et salaire demandé. Demandes traitées en toute discrétion. S'adresser à B. CLEMAN, 762 avenue STURAT, Outremont, Montréal, P.Q. IH-89 B—Z93584—E

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT MEUBLE. Possession immédiate jusqu'au 1er novembre 1948. Refrigerateur, poêle électrique etc., 6 pièces plus chambre bain. 19½ ST-REAL. Tél.: 3-0198. 108 B—Z93524—E

LOGEMENT A ECHANGER

PETIT APPARTEMENT non meublé à Montréal, disponible immédiatement de même grandeur à Québec. Ecrire CASIER 921, LE SOLEIL. IH-109—Z93145—E

MATERNITES

HOPITAL DE LA MISERICORDE, épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix. Pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, reactions sérologiques, traitements toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission d'avance. Discrétion assurée. MERE DIRECTRICE, 580 CHEMIN STE-FOY, Québec. IH-128 R—Z89832—E

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voie genito-urinaire, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, appt. 101, Québec. Heures de bureau: 10 h. à 11 a.m., 2 à 4 h. p.m. Soir: lundi, mercredi et vendredi, 7 h. a 8 h. TEL.: 4-4061. HLH-CDR—Z92468—E

PERSONNELLES

ASTHMATIQUES! Recours aux cigarettes Asmynal si comodes ou à la Poudre Asmynal, source d'une forte économie, pour obtenir soulagement rapide. En vente partout. 135-HBH-139—Z93270—E

SERVANTES DEMANDEES

TRAVAIL FACILE dans famille trois personnes. Très bonnes conditions. A 15 minutes de la ville, 30 Blvd VALLEE BEAUPORT. Tél.: 2-3573. EH-159—Z93344—E

L'hon. Paul Sauvé . . .

(Suite de la page 3)

pendant sept ans et demi, avant de s'engager dans l'Armée active en septembre 1940.

A titre de commandant de la 10e brigade d'infanterie, dont le quartier général sera situé à Sherbrooke (Qué.), il s'occupera des bataillons d'infanterie suivants: le Régiment de Joliette, le Régiment de St-Hyacinthe et les Fusilliers de Sherbrooke.

Au cours du dernier conflit, le brigadier Sauvé, alors major, a servi d'abord comme instructeur au centre de Farnham (Qué.). Il passa outre-mer en juin 1943 et servit en Angleterre avec les Fusilliers Mont-Royal; il devint commandant en second de cette unité en février 1944. Au mois d'août suivant, alors qu'il se trouvait en France, il fut promu au grade de lieutenant-colonel intérimaire et nommé commandant du régiment. Il conserva ce poste et conduisit son régiment à travers toutes les batailles auxquelles participa la 2e Division, jusqu'à la fin de 1944.

Le brigadier Sauvé revint au Canada en janvier, 1945, afin de s'acquitter de ses fonctions parlementaires. Il fut versé au statut de la réserve, à sa propre demande, en avril de la même année. Il est avocat à la vie civile et détient les diplômes de bachelier ès Arts et de bachelier en Droit. Il fait partie de l'Association du Barreau de la Province de Québec.

Les tramways . . .

(Suite de la page 3)

le par lui nommé, air procédé à la revision de la décision de la Commission des Tramways.

De plus, de dire M. Asselin, le Comité aurait charge de faire une enquête complète sur toute la structure financière de la compagnie depuis 1911. Ce bill répond à un besoin pour apporter une solution et à la décision d'augmenter les taux de transport et à la question générale de ce moyen de transport dans la métropole.

L'hon. Hector Laferté

Le leader de la gauche, l'hon. Hector Laferté, commence par dire que la décision d'augmenter les taux a créé de nombreuses protestations à Montréal. Le gouvernement s'est cru dans l'obligation d'intervenir. Je comprends que le présent bill ne serait pas devant nous, s'il n'avait été question d'augmentation des taux.

Il s'agit là, dit-il, d'une affaire urgente et importante qui doit être décidée dans le plus bref délai possible. J'eus aimé que le gouvernement eut pris ses propres responsabilités, en présentant un bill pour régler définitivement cette question. Les commissions constituent un Etat dans l'Etat. Nous ne devrions pas augmenter le nombre des commissions surtout en temps de paix.

Mais, de dire M. Laferté, si nous rejetons ce bill, on soutiendrait dans certains milieux que le Conseil législatif veut défendre les trusts, les grosses compagnies. Nous serions encore l'objet de cibles injustifiées. Nous allons laisser au gouvernement son entière responsabilité. Nous voterons le bill, mais sur division.

L'hon. Thériault: "Nous ne sommes pas appelés à décider si le tramway doit oui ou non être municipalisé. Je suis d'opinion qu'il devrait l'être. S'il y avait un referendum, je suis d'opinion que le peuple se prononcerait pour la municipalisation".

M. Asselin: "Nous ne croons pas une nouvelle commission, mais bien un Comité d'arbitrage, qui ne possède pas de pouvoirs judiciaires. On dit que le gouvernement devrait prendre ses propres responsabilités, mais il ne faut pas oublier qu'il existe un contra depuis 1918, lequel devra prendre fin dans cinq ans. On parle de referendum. Mais la question presse. Il faut décider d'abord de la question des taux. La mesure la plus sage, c'est d'étudier tout le problème".

L'hon. Georges Simard dit qu'il s'agit là d'une question fort compliquée et que les choses empirent de jour en jour. Il croit que l'on devrait faire appel à des auditeurs indépendants, afin de rassurer le public.

L'hon. Frank-L. Connors, lui dit, que le tramway est devenu une chose désuète, à Montréal.

Finalement le bill est adopté en troisième lecture sur division, avec un amendement à l'effet que l'enquête sur le tramwaw devra se faire à partir de 1911 non pas à date, mais en tout temps après la sanction du bill.

Autres bills

On adopta ensuite les bills suivants: Le bill pour stabiliser la petite industrie; le bill pour indemniser les jurés et les témoins aux enquêtes du coroner et le bill de la Cité de Montréal.

Quartier latin . . .

(Suite de la dernière page)

tion, hier soir, après la brillante soutenance de sa thèse intitulée "Contribution à l'étude des acides aminés et des pyrozolônes", à la faculté des Sciences en présence de plusieurs professeurs et étudiants.

Le nouveau docteur ès sciences de Laval s'est vu décerné son degré par un jury composé des Drs Joseph Risi, qui agissait comme président; Norman Jones, Cyrias Ouellet et Paul-E. Gagnon. Le jury a loué la valeur du travail de M. Boivin, qui a consacré des années de recherches à sa préparation.

M. Boivin avait fait ses études secondaires au Collège de Lévis, puis il suivit les cours de chimie de la faculté des Sciences de l'Université Laval, où il obtint sa licence en 1946. Il s'inscrivit ensuite à l'Ecole des Gradués de Laval, en vue de préparer son doctorat.

Diner annuel du Génie forestier

Les étudiants de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier ont eu leur banquet annuel mercredi soir au Clarendon, où ils ont reçu les anciens de l'ancienne Ecole et les moins anciens, de la nouvelle faculté. Le diner était sous la présidence de M. Rodolphe Dumont, qui souhaita la bienvenue aux invités d'honneur.

En l'absence du ministre des Terres et Forêts, l'hon. John-S. Bourque, le sous-ministre, M. Avila Bédard, doyen de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, a adressé la parole aux étudiants. Il nota que la profession se trouve appelée à une ère de perfectionnement et de progrès grâce aux facilités que l'on trouvera dans le nouveau pavillon qui se construit sur le site de la cité universitaire. Il insista sur la nécessité pour les professionnels d'acquérir de pair la culture scientifique et la culture générale, gage de succès et de bonheur.

M. l'abbé Gontran Lebel, qui représentait le recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry, a dit quelques mots [illegible] que M. G.-C. Piché, [illegible] directeur de l'Ecole [illegible], qui parla [illegible] sciences forestières, [illegible] génieurs forestiers, [illegible] "docteurs de la forêt". Quelques autres allocutions furent prononcées.

En visite à Laval

M. Robert S. Hardwood, étudiant à l'Université de Vancouver, qui vient d'être élu président de NFCUS, la Fédération nationale des Etudiants des Universités canadiennes, viendra visité l'Université Laval les 18 et 19 février. Il rencontrera alors l'A.G.E.L. M. Hardwood a commencé il y a quelques jours une tournée complète des universités canadiennes.

Mgr Roy . . .

(Suite de la page 3)

laitage (lait, crème, beurre, fromage), linlo'é, ni l'oléomargarine, non plus que les condiments et les assaisonnements, même préparés à la graisse (canon 1250).

9. La loi du jeûne prescrit de ne faire qu'un seul repas par jour, mais elle ne défend pas de prendre quelque nourriture le matin et le soir, en observant toutefois sur la quantité et la qualité des aliments la coutume approuvée du lieu (canon 1251, §).

Chez nous, l'usage permet, quant à la qualité, toute nourriture permise les jours maigres. Pour la quantité, la coutume a longtemps prévalu de prendre environ deux onces le matin et huit onces le soir. Mais l'usage est maintenant approuvé de prendre, par exemple, le tiers de son déjeûner ou de son souper des temps ordinaires, ou même la quantité de nourriture nécessaire pour pouvoir vaquer tout le long du Carême et sans nuire à la santé, à ses occupations ordinaires.

10. Il n'est pas défendu de faire usage à la fois de chair et de poisson au même repas, non plus que de faire la collation le midi et le dîner le soir (Canon 1251, § 2).

11. L'aumône étant le complément nécessaire de la pénitence, elle doit supléer, durant le Carême, aux anciennes rigueurs, aujourd'hui abolies: elle s'impose surtout à ceux qui sont dispensés du jeûne, comme une compensation aux divers adoucissements apportés à la loi du Carême.

12. Pour faciliter aux fidèles l'accomplissement de ce devoir, les aumônes du Carême seront, encore cette année, recueillies sous enveloppes à la fin du Carême; elles seront alors envoyées au Procureur de l'Archevêché, pour le Grand Séminaire.

13. Il y aura dans chaque paroisse, au jour et à l'heure désignés par le curé, des exercices publics de piété comprenant, une fois par semaine, celui du Chemin de la Croix.

14. Les fidèles peuvent satisfaire au précepte de la Communion pascale depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de la Quasimodo (Indult accordé à l'archidiocèse de Québec pour cinq ans, le 25 mai 1944), les premiers communiants jusqu'à la Trinité.

✝ Maurice Roy
Archevêque de Québec.

Amusements

Au Capitol

Greer Garson et Richard Hart dans une scène de "Desire Me" qui restera à l'affiche jusqu'à dimanche soir.

Horaire des cinémas

CAPITOL: — Représentation continue de 1.30 à 11 hrs. Sujets courts à 1.30, 3.50, 6.15, 8.40 hrs. "Desire Me" (91 min.) à 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 hrs.

CLASSIC: — L'homme traqué: 12 h. 20, 3 h., 5 h. 45, 8 h. 30. Caprices: 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40. Continuel tous les jours.

CAMBRAI: — Rebecca: 1.50, 4.20, 6.50, 9.20 hrs, ainsi que sujets courts. Continuel tous les jours.

CARTIER: — Woman on the Beach: 1.00, 4.00, 7.05, 10.05 hrs. Nouvelles et sujets courts: 2.10, 5.10, 8.15 hrs. New Orleans: 2.30, 5.30, 8.35 hrs. Fin 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE PARIS: — Actualités françaises: 12.30, 3.30, 8.05hrs. Le Visiteu.: 12.45, 3.51, 6.42, 9.48 hrs. Le Village de la colère: 2.08, 5.14, 8.30hrs Continuel tous les jours.

EMPIRE: — Nouvelles: 1.00, 3.50, 6.40, 5.25, 8.20 hrs. Continuel tous les 4.00, 6.50, 9.45 hrs. Blind Spot: 2.35, 9.30 hrs. Her Husband's Affairs: 1.10, jours de 1.00 à 11.10 hrs.

FRANÇAIS: — Midnight Manhunt: 1.00, 7 hrs. Sujets courts: 2.00, 8.00 hrs. Les mains qui tuent: 2.20, 8.30 hrs. Road to Utopia: 3.46, 9.46 hrs. Fin 5.15, 11.15 hrs.

IMPERIAL: — La maison de mes rêves: 12.40, 3.44, 6.40, 9.44 hrs. Sujets courts: 2.07, 8.07 hrs. The Arnelo Affaior: 2.17, 8.17 hrs.

PRINCESSE: — Doll Face: 12.45, 3.54, 6.45, 9.54 hrs. Sujets courts: 2.05, 8.05 hrs. Gallant Bess: 2.15, 5.15 hrs.

RIALTO: — Actualités et sujets courts: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Les Demons de l'Aube: 1.10, 4.30, 8.05 hrs. Au son des guitares: 3.05, 6.25, 10.00 hrs. Fin: 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA: — Brute Force: 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 hrs. Wild Beauty: 3.00, 5.50, 8.40 hrs. Nouvelles: 2.50, 5.40, 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.10 à 1.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — Winger Victory: 7.00 hrs. Actualités: 9.00 hrs. Fernandel Raimu (Les Petits Riens): 9.10 hrs.

BIENVILLE: — Colorado Serenade: 7.00, 9.45 hrs. Sujets courts: 8.05 hrs. Crossfire: 8.20, 10.50 hrs.

THEATRE CANADA: — King of Wild Horses: 6.45, 10.00 hrs. Sujets: 7.55 hrs. Seuls les anges ont des ailes: 8.00 hrs.

★ CARTIER

DERNIER JOUR: Joan Bennett et Robert Ryan dans "The Woman on the Beach". Aussi Arturo De Cordova et Dorothy Patrick dans "New Orleans".

COMMENÇANT SAMEDI:

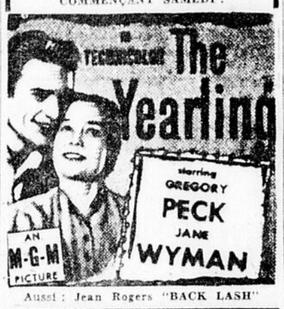

Aussi: Jean Rogers "BACK LASH"

RIALTO
AUJOURD'HUI
Programme double français

Georges Marchal dans "LES DEMONS DE L'AUBE"	TINO ROSSI dans "AU SON DES GUITARES"

Mat. 20c. Soir 30c (taxe incluse)

Salle de l'Institut Canadien
40 St-Stanislas
les 9, 12, 16 février
PAUL LOYONNET
présente
LE CYCLE BEETHOVEN
9 sonates jouées et commentées
Un événement extraordinaire
Billets en vente à l'Institut

PRINCESSE
EN COULEURS— 'Gallant Bess' avec Marshall Thompson, Geo. Tobias. "Doll Face" avec Carmen Miranda, Perry Como, Dennis O'Keefe et Vivian Blaine.
COMMENÇANT DEMAIN:
"WELCOME STRANGER"
BING CROSBY et BARRY FITZGERALD
"TARZAN AND THE HUNTRESS"
JOHN. WEISSMULLER, Brenda JOYCE

CINEMA de PARIS
COMMENÇANT DEMAIN

En programme double avec
"MARIAGE D'AMOUR"
avec
FRANÇOIS PERIER—JULIETTE FABER
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"LE VISITEUR"
"LE VILLAGE DE LA COLERE"

EMPIRE Aujourd'hui jusqu'à Jeudi

COLUMBIA PICTURES presents
Lucille Franchot BALL-TONE
dans
HER HUSBAND'S AFFAIRS
with EDWARD EVERETT HORTON
Autre film "BLIND SPOT"
avec Chester Morris

2 H. CONT.
David O. Selznick présente
3ième SEMAINE
REBECCA

Le film le plus impressionnant de tout les temps
VERSION FRANÇAISE
avec
LAURENCE OLIVIER
JOAN FONTAINE
GEORGE SANDERS
CAMBRAI

CLASSIC
COMMENÇANT DEMAIN
NOËL-NOËL
DANS
"Le Père Tranquille"
En programme double avec
FERNANDEL
dans
"LE CLUB DES SOUPIRANTS"
avec
Louise Carletti — Annie France
—DERNIER JOUR—
"Caprices" - "L'Homme Troqué"

CAPITOL Matinée 26c Soirée: 33-40c
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
JUSQU'A DIMANCHE SOIR
Représentation continue de 1 h. 30 à 11 h. "DESIRE ME" à: 2h.20, 4h.40, 7 h. 05, 9h. 30.
Une intrigue sentimentale aux péripeties corsées.

Greer GARSON'S Great in MGM's 'DESIRE ME'
ROBERT MITCHUM
RICHARD HART
Aussi: Bowling Tricks, Tennis in Rhythm Carlcatures, Actualités.

Autre attraction:
"WILD-BEAUTY"
Roi des Plaines
Don Porter, Lois Collier
Jacqueline de Wit

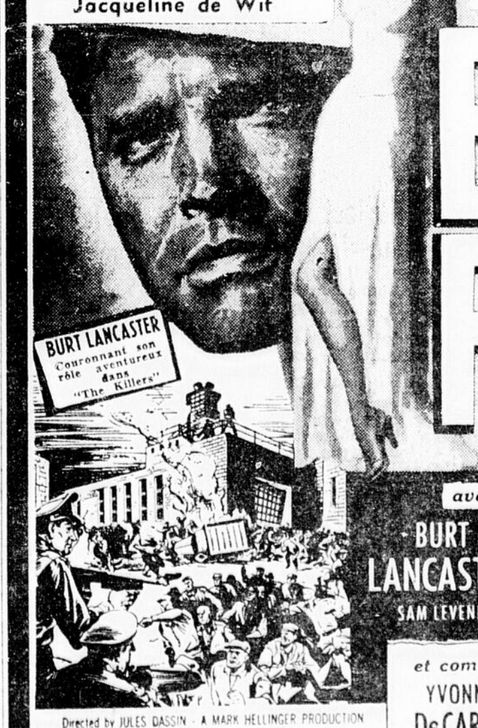

Directed by JULES DASSIN - A MARK HELLINGER PRODUCTION
Screenplay by RICHARD BROOKS - From a story by Robert Patterson
Associate Producer JULES BUCK - A UNIVERSAL INTERNATIONAL RELEASE

VICTORIA COMM. AUJ.
PROGRAMME DOUBLE EN PRIMEUR
1 h. cont. Mat 30c, soirée 49c
taxes incluses
BRUTE FORCE
avec les hommes à l'"intérieur"
BURT LANCASTER — HUME CRONYN — CHARLES BICKFORD
SAM LEVENE - HOWARD DUFF - ART SMITH - JEFF COREY
et comme les femmes à l'"extérieur"
YVONNE DeCARLO — ANN BLYTH — ELLA RAINES — ANITA COLBY

Au Victoria

Lois Collier joue vis-à-vis de Don Porter dans le film Universal "Wild Beauty", émouvant récit tramé autour des troupeaux de chevaux sauvages des premiers jours du territoire de l'Arizona. Miss Collier est une institutrice et Porter le médecin du territoire. Ce film est à l'affiche aujourd'hui.

Maintenant à l'Empire

Une scène du film "Her Husband's Affairs" mettant en vedettes Lucille Ball et Franchot Tone, actuellement à l'affiche de ce théâtre.

DANSE
AMERICAN CLUB
Champigny
avec JEAN MARTIN et ses HAWAIIENS
qui vous transporteront dans les mers du Sud
Mardi à vendredi inclus
Entrée gratuite. Informations. Couple seulement. Tél.: 4-8620

AMERICAN CLUB
Champigny
aura le plaisir de vous présenter samedi soir le populaire chanteur de la Métropole
ANDRE RANCOURT
Réservations et informations Tél.: 4-8620

IMPÉRIAL
EN FRANÇAIS:
"LA MAISON DE MES REVES"
(Version du film "George Washington Slept Here")
avec
Ann Sheridan, Jack Benny
"THE ARNELO AFFAIR"
avec
John Hodiak, Frances Gifford, George Murphy
COMMENÇANT DEMAIN:
EN FRANÇAIS:
"L'ASSURANCE SUR LA MORT"
("version, "Double Indemnity")
BARBARA STANWYCK, FRED MacMURRAY
"VACATION IN RENO"
JACK HALEY

"JEUNE COMMERCE DE QUEBEC"
BAL ANNUEL Au Château-Frontenac
Ce soir à 9 h. 30
DEUX ORCHESTRES
WILL BRODRIQUE — ROGER ANGERS
Le couple, $7.00 plus taxe
Billets en vente à la porte de la salle au Château.
Les anciens officiers de l'armée ont l'autorisation de porter leur uniforme.

ROTA
BOLA
UN BAZAR
au bénéfice des oeuvres de charité du club Rotary de Québec
PRIX de PRÉSENCE CHAQUE SOIR

MANÈGE MILITAIRE
(Grande-Allée)
CE SOIR — DEMAIN SOIR
Ouverture de la salle à 7 h.
MATINEE demain, à 2 h. pour les enfants

MATINEE pour les enfants DEMAIN à 2 h.
SEANCE de MAGIE par le POFESSEUR ECNAHCAL
BOXE JUVENILE par BUDDY BILL vs KIDD PADDY
Cadeaux appropriés aux enfants

LISTE des KIOSQUES
Epicerie — Fruits — Bas — Hoopla — Couvertures — Poupées — Pouponnière — Aluminium — Soirée-bazar — Electricité — Restaurant — Chocolats — Cigarettes — Jeux-Etoiles — Courses de chevaux — Boules électriques — Superfine, et plusieurs autres.
MAGNIFIQUES PRIX

Le Sénat "se croise les bras" dans la lutte à l'inflation, dit le CIO

La grande confédération syndicale américaine préconise un programme en 10 points pour mener effectivement la lutte à l'inflation. — Le bénéfice et les salaires.

Washington, 6 (AFP) Le CIO estime que le Sénat "se croise les bras" dans la lutte contre l'inflation, a déclaré devant la Commission bancaire et monétaire du Sénat, M. Emil Rieve, président du syndicat des travailleurs du textile des Etats-Unis et vice-président du CIO.

Pour mener effectivement cette lutte, la grande confédération syndicale américaine préconise un programme en 10 points :

1—Blocage de tous les prix à leur niveau du 5 janvier dernier (date d'ouverture de la session actuelle du Congrès);

2—Rationnement des produits de base influant directement sur le coût de la vie et de la production;

3—Contrôle des crédits bancaires;

4—Renforcement de la procédure contre les contrevenants aux règlements économiques;

5—Nomination d'un coordinateur de la stabilisation économique;

6—Prorogation des pouvoirs de contrôle des prix jusqu'au 31 mars 1950;

7—Contrôle des crédits à la consommation (déjà approuvés par le Sénat);

8—Elimination de la spéculation dans les marchés produits de consommation;

9—Prorogation du contrôle sur les loyers;

10—Taxation des bénéfices excessifs ou spéculatifs.

M. Rieve a indiqué également qu'en 1945 un dollar de bénéfice net était réalisé aux Etats-Unis pour 7 dollars en salaires, tandis qu'en 1947 un dollar de bénéfice net était réalisé pour 4 dollars en salaires.

Le souci économique le plus aigu du monde est la pénurie de vivres

Rapport au Comité économique et social de l'ONU. — Enquête dans le monde entier sauf en Russie et ses pays associés. — Seules les E.-U. ont des exportations plus considérables que les importations.

Lake Success, 6. (PC) La pénurie de vivres continue à être le souci économique le plus aigu dans le monde", voilà ce qui ressort d'un rapport économique mondial présenté au Comité économique et social de l'ONU.

Une enquête économique a été conduite dans le monde entier, sauf dans les régions sises dans l'orbite soviétique. Le rapport de cette enquête manque de détails sur la Russie elle-même et ne comprend que très peu d'informations sur les pays qui lui sont associés, mais il note qu'un rapport russe sur la production, qui a déjà publié à Moscou, est parvenu trop tard pour être inclus dans le rapport des experts économiques de l'ONU. Le rapport soviétique stipulait que la production dans la Russie avait atteint son niveau d'avant-guerre.

Le rapport présenté au comité démontre les faits suivants :

1. — La pénurie de vivres continue d'être le problème le plus important dans le monde.

2. — Les Etats-Unis sont la seule grande puissance dont les exportations sont plus considérables que les importations.

3. — Le mouvement inflationnaire des prix menace de détruire les progrès déjà réalisés dans le recouvrement de l'Europe.

4. — Une action nationale concertée est nécessaire pour maintenir à un bas niveau les prix des produits destinés à l'exportation.

Ce rapport fera l'objet d'un débat un peu plus tard. La séance d'hier a toutefois été marquée d'un conflit entre le délégué russe et le délégué britannique. Mais le délégué canadien M. George-F. Davidson, lutta ardemment pour que la discussion demeure sur une base d'affaires. Le délégué de la Russie a aussi parlé du sort de milliers d'enfants et de centaines de mille adultes qui se trouvent encore dans les camps de personnes déplacées, et a demandé leur renvoi immédiat dans leur pays d'origine.

Au conseil de sécurité, le représentant du Pakistan a terminé l'exposé des vues de son gouvernement sur l'affaire du Cachemire, qui est l'objet d'un conflit ardent entre le Pakistan et l'Hindoustan, les deux Dominions avait demandé l'intervention de l'ONU pour que l'avenir de ce petit état soit décidé définitivement. Le délégué de l'Argentine a pris part au débat pour spécifier que le peuple du Cachemire devrait décider lui-même de son allégeance, et qu'il pourrait bien réclamer l'indépendance complète, plutôt que de se joindre à l'un ou l'autre Dominion. Le débat sur cette question se continuera aujourd'hui.

Des millions de gens lisent les annonces classées tous les jours.

Le plus vaste système d'information est le journal.

Tout seul à trois ans !

Tommy Connolloy, âgé de trois ans, fils d'un offic ier de la marine américaine, monta récemment dans l'automobile familiale, à Los Angeles, alors que cette dernière était arrêtée dans le chemin d'entrée. Tommy mit l'automobile en marche, appuya su r le démarreur, recula à travers le garage et s'écrasa dans le derrière d'un autre garage, dans l'entré e d'en face. Tommy s'en tira indemne, mais très effrayé.

La paix est parfaitement possible entre les Etats-Unis et la Russie

L'apparition, dans un délai indéterminé, d'une situation "de facto" ferait disparaître la tension entre les deux Etats. — Trois problèmes fondamentaux à régler.

Washington. (AFP) (Par Jean Deveau) La paix est parfaitement possible entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, non pas par un règlement général des problèmes qui opposent les deux nations, mais par le fait de l'apparition, dans un délai indéterminé, d'une situation "de facto" qui ferait disparaître la tension entre les deux géants, situation de facto constituant un statu quo tacitement reconnu n'ayant rien en commun avec l'idée d'un partage quelconque du monde en zones d'influence.

Washington se prêterait à cette solution comme étant l'unique moyen de supprimer le danger de guerre; telle est la synthèse des possibilités de conflit ou de détente exprimée au représentant de l'agence "France-Presse" par de hautes personnalités à la tête de la politique étrangère américaine.

Dans leur pensée, ce statu quo ne peut pas s'établir à brève échéance, parce que les positions prises l'ont été avec trop de violence et parce que, pour l'Union Soviétique, le maintien de son prestige aux yeux des partis communistes étrangers semble bien exiger une attitude intransigeante, mais, selon cete même pensée, l'évolution de la situation actuelle conduira inéluctablement à cette alternative unique: Il y aura alors, soit cette paix de facto, soit la guerre, sans aucun choix intermédiaire, la guerre froide ne pouvant pas se prolonger indéfiniment.

Cette paix de facto qui marquerait la fin de la guerre froide devrait être fondée, dans l'esprit des dirigeants américains, sur: La fin des efforts soviétiques directs ou indirects contre le gouvernement d'Athènes et contre la politique américaine en Grèce, la fin de l'obstruction russe contre l'unification de l'Allemagne, estimée indispensable à long terme au succès du programme de relèvement européen, et la fin des efforts du Cominform en Italie (où la situation est qualifiée d'"explosive") et en France.

"Ces trois problèmes fondamentaux réglés, les Etats-Unis ne poursuivraient pas leur avantage", affirment ces personnalités.

Après avoir précisé que pour la réalisation de cette paix de facto, la seule qui leur apparaisse possible pour le moment, les Etats-Unis ne s'attendraient pas à ce que l'URSS abandonne ses principes, on laisse entendre que Washington n'abandonnerait pas non plus les siens, mais on indique que l'URSS n'aurait plus aucune raison de craindre que les Etats-Unis ne veuillent lui reprendre le terrain qu'elle a gagné pour la réalisation de sa conception de la sécurité.

Il est possible d'en induire que Washington n'abandonnerait pas plus à leur sort les minorités qu'il estime opprimées par les Soviets parmi les nations de l'Europe orientale, que l'URSS ne désavouerait les partis communistes des nations de l'Europe occidentale. Si, selon la même pensée américaine, un minimum non précise de "libertés humaines" apparaissait derrière le rideau de fer, cette paix de facto se ferait durable.

"Des erreurs de jugement de la part des Russes pourraient faire éclater un conflit avant que l'évolution lente de la situation ne favorise cette possibilité de paix de facto" — Tient-on à dire à la même source. On ajoute que les points les plus dangereux sont la Grèce, l'Allemagne et l'Italie, que Washington espère de Moscou qu'il se rendra compte du fait que le gouvernement des Etats-Unis actuel a pris là des responsabilités dont il connait parfaitement les risques éventuels, que des concessions soviétiques sur ces trois points "seraient bien plus avantageuses pour Moscou que l'obstination", que, par exemple, la reconnaissance d'un gouvernement Markos par l'URSS et des nations amies pourrait faire craindre qu'un casus belli ne surgisse.

Ces hautes personnalités américaines ne cachent pas que le danger d'un conflit armé a été, plusieurs fois depuis trois ans, bien plus imminent que l'opinion mondiale ne semble l'avoir senti. Elles estiment que lors de chacun de ces moments extrêmement critiques, les Russes n'ont pas commis cette erreur de jugement, puisqu'ils ont agi comme s'ils s'étaient trop avancés, et ces personnalités rappelent les incidents de Trieste, l'affaire des avions américains abattus au-dessus de la Yougoslavie, les premiers incidents en Grèce, les premiers incidents en Iran, enfin les récents incidents en Grèce.

Parmi les dirigeants américains, on se refuse à dire si l'on croit ou non qu'il en sera toujours ainsi. Mais, même si le chemin de la détente leur paraît long et difficile, la solution qu'ils répugnent à envisager est celle du partage du monde en zones d'influence, "parce que le monde est fait d'hommes qui ont leur mot à dire, et non pas d'abstractions", disent-ils, certains que tout accord écrit avec l'Union Soviétique ne pourrait exister sans se fonder sur un partage.

Un changement d'attitude soviétique en Grèce, en Allemagne et en Italie n'affaiblirait pas, au contraire, la force intérieure de l'URSS et son prestige dans le monde, pense-t-on dans l'entourage des dirigeants américains. On ajoute qu'une longue période de paix tacite mettrait Moscou bien mieux à même de réparer les ravages de la guerre (un tiers de son territoire dévasté, 138 milliards de dégâts) qu'une politique tendant à faire abandonner par les Etats-Unis la mission qu'ils se sont assignée, politique qui provoque ce que les Russes craignent le plus: l'évolution de l'Europe occidentale vers l'unité dans l'hostilité contre eux.

Mais ce que ces personnalités affirment avec force, c'est que les Etats-Unis n'ont jamais eu l'intention d'essayer de renverser le régime soviétique par la destruction de l'URSS. D'abord, disents-ils, les problèmes des Etats-Unis dans le monde sont déjà immenses et ils se savent incapables de faire face au chaos qui risquerait d'en résulter pour l'Europe Orientale. Ensuite, assurent-ils, le gouvernement américain et le peuple américain s'intéresseraient vivement à suivre les efforts du régime communiste qui tente, à l'intérieur de l'U.R.S.S., d'égaler et même de dépaser les Etats-Unis, si cette concurrence se livrait dans une atmosphère pacifique.

Les diplomates américains reconnaissent qu'une rigueur excessive dans l'application des principes américains touchant aux relations entre les Etats-Unis et l'URSS, pourrait risquer aussi d'accroitre le danger d'un conflit. Ils admettent qu'il existe aux Etats-Unis une tendance à l'impatience à l'égard de Moscou.

Mais les dirigeants de la politique extérieure américaine n'apparaissent pas près à s'impatienter. Ils font cependant entendre que pour les Etats-Unis céder sur un des trois points, Grèce, Allemagne ou Italie, serait céder sur tous les autres en même temps. Ils croient désormais que les Russes ne désirent pas pour le moment un règlement général des problèmes russo-américains au moyen d'un accord général, accord que le Secrétaire d'Etat Marshall a déclaré à son retour de la conférence de Londres avoir cessé de rechercher.

C'est pourquoi, tout en demeurant très fermes sur les points sur lesquels l'URSS n'a pas laissé prévoir jusqu'à présent qu'elle voulait reconnaitre la priorité de Washington, la vision d'une paix tacite s'établirait lentement, non pas sans alarmes et sans dangers, et qui, loin des questions générales et des problèmes à l'échelle du globe, s'appuierait sur des régions géographiques précises, apparait à Washington une solution provisoire honorable au malaise mondiale.

Cette pensée semble être partagée par l'ensemble du cabinet américain ainsi que par les principales personnalités proches du Secrétaire d'Etat.

Don généreux

Arvida (DNC) M. G.-W. La-Mountain, président du bureau des gouverneurs de l'Hôpital-Général du Saguenay, de notre ville, nous apprend une excellente nouvelle au sujet de cette institution.

La compagnie Price Brothers, qui opère dans plusieurs endroits de la région, vient de faire au dit hôpital le magnifique don de $25,000. Il est entendu que ce versement ira aux travaux de construction de nouveaux immeubles.

Racine de 5 cents qui vaut $5,000

Brampton, Ont., 6. (PC). Bill Perrett, qui s'occupe de la culture de 1,000,000 d'orchidées à son local de Greenhouse, a révélé comment il a su faire fructifier une racine valant cinq sous jusqu'à une valeur de $5,000.

Quand Bill acheta les orchidées d'un ancien employé anglais, le vendeur lança un bout de racine sur le plancher de la maison en disant : "Tu peux le garder pour cinq sous". Bill accepta aussitôt.

Plus tard, Bill lança sur le toit de sa maison la racine apparemment sans valeur; mais de cette racine sortirent trois orchidées d'un type rare, qui ont été vendus pour $5,000.

Jeune coureur

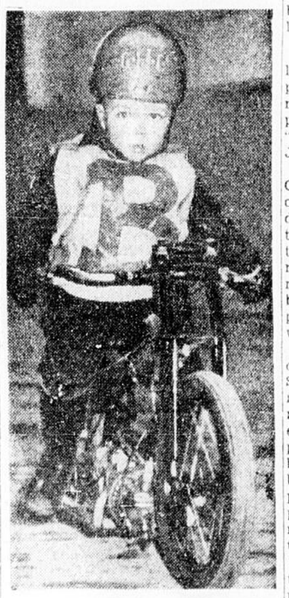

George-Howard Cole, âgé de quatre ans, de Londres, Angleterre, est un vétéran motocycliste de six mois d'apprentissage. Ce garçon, fils d'un manufacturier de motocyclettes, a été photographié alors qu'il se promenait sur la moto ci-haut, dans le Henley Hall de Londres. Le jeune Cole conduit une motocyclette qui a été spécialement construite pour lui et avec laquelle il peut faire du 45 milles al'heure.

NOUVEAU REMÈDE
qui soulage plus vite les
IRRITATIONS CUTANÉES
Le Nouveau Cuticura Liquide emraye *instantanément* la démangeaison — *hâte la cicatrisation.* Contre eczéma boutons et éruptions. *Antiseptique — non graisseux — invisible — ne tache pas.* Toutes pharmacies. Satisfaction ou argent remboursé.
LIQUIDE ANTISEPTIQUE CUTICURA

'GAUVIN' PRODUITS
BETTES MARINEES jarre 12 ozs ..... .15
BETTES MARINEES jarre 24 ozs ..... .25
RELISH SUCRE jarre 24 ozs ..... .25
MARINADES sucrées jarre 24 ozs ..... .30
MARINADES SURES jarre 24 ozs ..... .25
OIGNONS MARINES jarre 24 ozs ..... .50
CHEZ VOTRE EPICIER

$230,000,000 pour la marine américaine

Washington, 6. (PA) Le secrétaire de la Marine américaine, John-L. Sullivan, a révélé hier les projets américains pour la construction d'un porte-avions qui jaugerait entre 60 et 80,000 tonneaux et, comme expérience, 8 autres navires et des sous-marins très rapides. Les demandes de la Marine pour 1949 sont de $230,000,000 qui seront consacrés au programme de construction réparti sur une période de cinq ans. On a interrompu momentanément la construction du "Kentucky" et du "Hawaï". M. Sullivan a ajouté que de nouveaux modèles d'avions plus lourds seront construits pour être utilisés sur le porte-avions.

M. Borne au Parlement

S. H. le maire Lucien Borne a eu hier après-midi une entrevue avec les membres de la Commission municipale de la province de Québec. M. Borne était accompagné de M. C. R. Fontaine, trésorier et directeur des Services administratifs de la Ville.

Les Américains aident la Grèce

Athènes, 6. (PA) Une source d'information fiable déclare que les champs d'aviation grecs sont maintenant renforcis de canons anti-aériens et de projecteurs. Les Etats-Unis ont aussi envoyé des avions de reconnaissance pour relever l'aviation grecque.

Ce développement fait suite à des rapports gouvernementaux declarant que les champs d'aviation militaires manquaient complètement de matériel anti-aérien. L'alarme a été donné par des nouvelles mentionnant que des aviateurs entrainés dans des pays étrangers pour combattre les guerilleros, qui cherchent à établir un état grec indépendant dans la region de la frontiere nord.

Durant les deux semaines qui precederent le 2 janvier, 322 guérilleros furent tués par la troisième armée dans le centre et l'ouest de la Macédoine. La bataille continue dans le secteur de Ioannina, et des échaffourées eurent lieu près de Konitsa.

Un cercle d'espionnage a été mis à jour et 14 personnes furent arrêtées.

Athènes, 6. (PA) Lukas Koutsopetalos, membre libéral du parlement, a été relâché par les guérilleros qui l'avaient fait prisonnier, le 13 janvier dernier. Racontant son expérience aux journalistes, il déclara qu'il avait assisté à une bataille entre les forces de l'armée et les guérilleros. Ces derniers utilisaient 250 ôtages civils pour se protéger contre le feu de l'armée.

Le chef des rebelles essaya de l'endoctriner en lui disant que "la Grèce était vendue aux Américains et aux Anglais." D'autre part il fut bien nourri, et reçut des rations supérieures à celles des rebelles. Il fut relâché par ordre du chef des rebelles, Markos Vafiades.

Quand un dollar . . .

(Suite de la 1ère page)

sition ont affirmé que le gouvernement pouvait et devait faire quelque chose en rapport avec la hausse du coût de la vie.

Des élections ?

Ottawa, 6. (PC) Une enquête conduite auprès de la députation révèle que presque tous les membres de la Chambre sont unanimes à dire que le sénateur Ian Mackenzie s'est probablement trompé en laissant planer la possibilité d'élection générales fédérales d'ici trois mois. Mais il faut toujours compter avec les intentions réelles du premier ministre Mackenzie King.

Le sénateur Mackenzie, qui n'est sorti du cabinet que depuis quelques semaines, a déclaré au cours d'une assemblée à Vancouver, mercredi soir, que le parti libéral a à faire face à des problèmes difficiles, à une épreuve importante qu'il pourrait bien subir d'ici trois mois, d'après le cours actuel des événements.

Mais la réaction générale parmi les membres des trois plus grands partis au Parlement a été plutôt une manifestation de scepticisme. Un député libéral du Québec a déclaré: "Une élection dans trois mois ?... Jamais."

Seul, M. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg nord-centre, a dit qu'il y avait peut-être quelque chose dans tout cela, mais il n'a pas toutefois voulu miser sur une telle éventualité. Il exprima l'avis que M. King nourrit peut-être le désir secret de rester en fonction et trouvera probablement un moyen quelconque de provoquer une élection avant la convention libérale du mois d'août.

Le sénateur John-T. Haig, leader des progressistes conservateurs au Sénat, a dit qu'une élection générale n'était pas probable d'ici quelques mois. Il expliqua qu'il y aurait des élections provinciales dans quatre provinces au cours de l'année: Québec, Saskatchewan, Ontario et Alberta, élections que le parti libéral perdra, précisa-t-il. Il ajouta qu'il pourrait y avoir une élection fédérale à l'automne, après la convention libérale; "mais, s'écria-t-il, les libéraux se lanceront-ils dans une telle élection à la vue de toutes les possibilités provinciales".

Les libéraux comme les membres de l'Opposition ne croient pas que le premier ministre fasse un appel au peuple sur la question de l'établissement d'un comité parlementaire d'enquête sur la hausse des prix, parce que les partis de l'opposition trouveraient un champ de bataille trop favorable.

"Le premier ministre trouvera quelque chose d'une nature plus propice que cela", affirma M. Gordon Graydon (PC, Peel).

Mais, au Parlement, on s'accorde pour dire que M. King, après toutes ces années de vie politique, est resté énigmatique et peut bien proclamer une élection n'importe quand et trouver des raisons plausibles pour la justifier.

Les instituteurs . . .

(Suite de la page 3)

des sections ainsi que pour faire fonctionner sur place toutes les machines que nécessitent chacun des métiers. Cette visite qui avait pour fin d'offrir aux professeurs une préparation plus adéquate pour orienter leurs élèves, leur donner un contact avec les choses pratiques et étudier sur place les besoins spéciaux actuels, a pleinement réalisé son but.

Parmi les personnes présentes nous remarquions, outre celles déjà nommées, M. Jean Laroche, secrétaire de la direction de l'Ecole Technique ; M. Lauréus Hudon, directeur des études ; M. J.-R.-A. Désy, chef des travaux et MM. Théofred Lessard, Fernand Lemieux, J.-Eloi Perron, Ulric Leclerc, J.-Emile Hamel et Fernando Marino.

A l'issu de la soirée M. l'abbé Bouillé et M. Philippe Méthé ont déclaré avoir hautement apprécier cette heureuse initiative de nos instituteurs.

L'analyse des . . .

(Suite de la 1ère page)

centré uniquement sur l'aide civile, tout en sous-entendant des points de vue militaires dans le futur.

Il y a des choses que les Chinois peuvent faire eux-mêmes dans ce domaine. Ils peuvent commencer par accepter les conseils des techniciens américains, qui ont souvent désespéré de voir jamais appliqués leurs méthodes d'entrainement. Ils peuvent commencer par balayer les politiciens qui sont la principale faiblesse de l'armée.

L'aide américaine à la Chine depuis la guerre, y compris les ventes au rabais par l'UNRRA des surplus de guerre et de plusieurs autres item sur lesquels il est difficile de mettre un prix, a été estimée approximativement à $2,000,000,000. Si le travail doit être réellement achevé, les chiffres maintenant discutés pour le renouvellement du programme d'aide ne sont qu'un commencement .

Et alors, si la Chine et les Etats-Unis n'en sont qu'au début, l'adhésion chinoise à son programme d'aide personnelle, et à son expansion, sera aussi essentielle au succès final que l'effort européen l'est au succes du plan Marshall.

Au Palais de Justice . . .

(Suite de la 1ère page)

le conducteur d'un véhicule n'est pas en droit de présumer que les co-usagés de la route observeront toutes les exigences des lois de circulation. Il doit lui-même être prudent.

Quant au montant de $11,000. accordé pour dommages que la compagnie appelante voulait faire réduire de quelques $6,000. au cas où son appel ne serait pas accueilli pour le tout, le tribunal déclara vouloir s'en tenir à une jurisprudence assez bien établie à l'effet qu'une Cour d'Appel ne doit pas diminuer un montant accordé comme dommages intérêts par une cour de première instance à moins que ce montant ne soit déraisonnablement élevé. Les juges n'ont pu en venir à cette conclusion et l'appel fut rejeté avec dépens à l'unanimité du tribunal.

La Cour a également rendu jugement dans les causes suivantes : Maurice Pelletier vs Sa Majesté le Roi, appel rejeté; Jos. Raymond vs le Roi, appel rejeté; J.-A. Coulombe et Cie Ltée vs Commissaires d'Ecole de l'Ange-Gardien, appel rejeté; Augustin Boudreault vs Dame Fernande Vallière, appel rejeté; La Cité de Québec vs Dame Angeline Barbeau, appel maintenu; L. et R. Cloutier vs John Taylor, appel rejeté; Onésime Dionne vs Ozanam Gagnon, appel maintenu; François Charest vs A. et A. Plourde, appel maintenu; Wellie Charest vs A.-G. et J.-E. Létourneau, appel rejeté.

Témoins hostiles

Deux témoins, un pere de famille de 60 ans et son garçonnet de 13 ans, ont dû passer la nuit de mercredi à jeudi au cachot pour s'être montré hostiles devant M. le juge Garon des Sessions de la Paix au cours de l'enquête préliminaire de Maurice Chevanel, 534, 2e avenue, pour vente illégale de boissons alcooliques. Ils sont revenus hier matin devant le tribunal un peu amadoués, mais leurs témoignages ne suffirent à inculper le prévenu si bien que le juge a dû renvoyer la plainte qui avait été portée par les agents de la Commission des Liqueurs.

La cause avait été instituée sur un renseignement donné aux agents de la Commission par le garçonnet à l'effet que l'accusé, Maurice Chevanel, 534, 2ième avenue, avait au cours du mois de décembre, vendu illégalement de la bière à son père.

Témoignant devant la cour cependant, le jeune garçon déclara que c'était lui-même qui avait apporté la bière de chez Chevanel et qu'il ne l'avait pas payée. Il ajouta que le renseignement donné à la police était faux, et qu'il ne pouvait expliquer comment il l'avait donné.

Témoignant à son tour, le père nia avoir jamais acheté de la bière de l'accusé au cours des quatre derniers mois, et son dire fut corroboré par l'accusé lui-même.

Le tribunal a finalement élargi Chevanel, vu ce manque de preuve attribuable au faux renseignement donné aux agents de la Commission par le garçonnet.

Héritage réclamé

M. le juge en chef Ferdinand Roy, de la Cour de Magistrat, vient de renvoyer avec dépens, une action en revendication d'un legs qui opposait un fils à son père.

Le demandeur, M. Emile Dumas, prétendait que par son testament du 10 juin 1916, sa grand'mère paternelle lui avait légué la somme de $50, après avoir constitué son fils légataire universel, mais que cette somme ne lui ayant jamais été remboursée, il était bien fondé à la réclamer de son père, plus $37.50 d'intérêt.

Le défendeur, M Oscar Dumas, répondit à l'action en produisant un acte de renonciation de la part de son fils. Cet acte de renonciation paraissait avoir été signé par le fils alors qu'il était âgé de 25 ans, et donnait quittance au père pour la somme de $50, qu'il reconnaissait lui devoir.

M. Emile Dumas nia avoir jamais signé pareil acte de renonciation. De son côté, M. Oscar Dumas a juré que le document avait bien été signé à sa connaissance. Des deux témoins dont les signatures apparaissent au document, l'un est décédé et l'autre dit qu'il n'a pas vu le demandeur signer, mais un graphologue expert, appelé à comparer la signature du fils apparaissant en bas de l'acte de renonciation avec huit autres signatures du demandeur, jure que toutes ces signatures sont de la même main.

Le tribunal décide finalement que "l'ensemble de la preuve orale et écrite impose la conclusion" que le demandeur a bien renoncé au legs et il renvoie l'action avec dépens.

Aux Sessions

M. le juge Achille Pettigrew des Sessions de la Paix a condamné hier matin à huit mois de prison et travaux forcés un individu du nom de Roland Morneau qui avait plaidé coupable à une accusation d'avoir volé chez son ancien patron. Il avait déjà été condamné il y a un an pour une offense semblable.

En deuxième division devant M. le juge Garon, un autre fort à bras Jean-Baptiste Leblond, a opté pour un procès expéditif après avoir entendu la preuve de la Couronne lors de son enquête préliminaire. Il a cependant plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui, soit d'avoir volé avec violence une somme de $150. sur la personne de Gérard Laflamme, un bûcheron de Dolbeau. L'accusé n'avait pas de témoin à faire entendre et le juge a ajourné le procès à huit jours pour lui permettre de réfléchir sur sa défense.

Une racoleuse du quartier du Palais a comparu hier après-midi devant M. le juge Laetare Roy pour répondre à deux accusations de vol sur la personne, la première de $300. et la seconde de $25. La prévenue a plaidé non coupable et son procès a été fixé à vendredi. L'arrestation avait été effectuée par les détectives municipaux Rochette et Goupil.

Le projet . . .

(Suite de la page 3)

cle 4 du présent bill, les arbitres devront procéder à l'instruction du différend et rendre leur sentence avec toute la diligence possible, mais dans un délai maximum de trois mois à compter de la nomination du troisième arbitre. Toutefois, si le conseil d'arbitrage le lui demande, en raison de la nature et des circonstances particulières du différend, le ministre pourra accorder, s'il le juge dans l'intérêt de la justice et des parties, un délai supplémentaire qui ne devra pas excéder le délai suggéré par le conseil d'arbitrage.

IN MEMORIAM

GUAY — A Lauzon, le 5 février 1948, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J. Flavien Guay, époux de feu dame Henriette Bélanger.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 9 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, près de l'Hospice Guay, à 8 heures 30 pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. 6 fév. 1 fs—E

HUARD — A St-Romuald, le 4 février 1948, est décédée dame Hémérina Boulanger, épouse de feu M. Alphonse Huard.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire No 1252, rue Commerciale, St-Romuald pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 5 fév. 2 fs—Z93519—E

NADEAU — A Québec, le 5 février 1948, à l'âge de 83 ans 9 mois, est décédé M. Alphonse Nadeau, employé civil, époux de feu dame Mathilda Pépin.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 109, rue Aberdeen à 8 heures 45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 6 fév. 2 fs—E

THERRIAULT — A Québec, le 4 février 1948, à l'âge de 32 ans 5 mois, est décédé M. Joseph René Therriault, cultivateur, époux de feu dame Blanche Therriault.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire de chez son père, à 8 heures 30 pour l'église de St-Godefroi Comté Bonaventure et de là au cimetière paroissial. 5 fév. 2 fs—Z93521—E

SERVICES SPÉCIALISÉS

La Cie Assh, Enrg.
283½ à 30 ST-JOSEPH, Québec. Spécialité lingerie neuve et usagée. Prix avantageux pour marchands colporteurs. Circulaire gratis. Demandez-la. Grand assortiment Rendez-nous visite. BH CDHC—Z89635—C

J.-Wilfrid Dubois Inc.
Tél. : 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. J.-H. BUREAU, prés.-gérant, tél.: 4-6946 ; 2, RUE DUROCHER. CEH serv. sp. HC—Z90915—C

La Cie Hubert Moisan
Tél. : 4-2473
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires service ambulance, 297, ST-JOSEPH, Québec. HOH-sev. sp. HC—Z92631

Teinturerie Mathieu
TEL.: 4-1600, 700 St-Albert, Québec. Teinture, nettoyage, pressage sont obtenus selon méthodes les plus sûres. Teinture pour deuil en 24 heures. Satisfaction garantie ou argent remis. AA-CDHC—Z93228—C

Tel 5-2656 ADÉLARD et GUSTAVE LEPINE Salons funéraires modernes
Directeurs des funérailles Service d'AMBULANCE
42, Chemin Ste. Foy

MAMAN—Soulagez comme suit l'ECZEMA de bébé

Les vilains bobos causés par l'eczéma sur le corps et le visage de bébé disparaitront avec ce nouveau procédé. La démangeaison qui le fait pleurer et le tient éveillé s'évanouira.

Il s'agit d'un onguent merveilleusement adoucissant pour la peau si tendre de bébé. Son nom est SUPERTAH-5, préparation scientifique à base de goudron *blanc*. S'applique aisément matin et soir. Il est blanc. Ne décolore ni la peau ni le linge. Met rapidement fin à la démangeaison et aide bébé à retrouver sommeil.

Demandez SUPERTAH-5 chez votre pharmacien. Appliquez de cinq à sept fois. Voyez bébé retrouver son teint rosé normal. Voyez les vilains bobos disparaitre et bébé redevenir gai et souriant.

La fabrication de la margarine préoccupe députés et sénateurs

Les représentants du parti libéral se divisent sur la question selon qu'ils représentent les villes ou les campagnes. — La répercussion des traités commerciaux de Genève.

Ottawa, 6. (PC) Une vive discussion sur la question de la margarine met aux prises les députés libéraux. Cette même question va venir sur le tapis aux Communes et au Sénat en un temps ou en un autre durant la session.

Cependant l'expérience Euler pour définir la légalité de la mise au ban du succédané du beurre a été remise à plus tard, au moins temporairement.

Une scission — ville contre campagne — s'est produite parmi les partisans du gouvernement à propos des projets de loi présentés par James Sinclair aux Communes et par W.-D. Euler au Sénat. Les bills en question ont pour objectif de donner pleine liberté aux industriels pour la fabrication de la margarine, ainsi qu'aux négociants et aux importateurs qui en font le commerce.

Au cours d'une réunion libérale à huis clos, les députés de régions agricoles se sont élevés contre les bills guère prisés des électeurs des campagnes. Par contre les représentants des populations urbaines sont en faveur de ces projets de loi qui doivent permettre à leurs électeurs d'acheter à la place d'un beurre cher, un ersatz bon marché; ils bradissent l'arguement que tous les ingrédients entrant dans la fabrication de la margarine sont des produits agricoles.

Certains prédisent que le gouvernement interdira, lors du vote sur les bills, les mots d'ordre de parti. Certains se demandent quelle sera la répercussion des traités commerciaux de Genève interdisant au Canada de limiter les importations et qui vont être également portés à la connaissance des législateurs pendant cette session. D'aucuns encore croient que le gouvernement trouvera le moyen de tout arranger en prélevant un fort impôt sur la margarine importée, ce qui en rendrait le prix prohibitif, suggestion qui attire cette reponse: si tous les pays agissaient de la sorte, les accords de Genève seraient-ils plus qu'une farce?

Le sénateur Euler et feu le sénateur J.-J. Bench étaient d'avis que la politique fédérale bannissant du commerce la margarine, violait les droits constitutionnels des provinces. Et c'est pourquoi ils projetaient de commencer la fabrication de ce produit sur une petite échelle pour voir ce que la Justice dirait. Sur ces entrefaites, le sénateur Bench est mort.

Dans le cas ou les législateurs canadiens ne changeraient pas de politique sur la question de la margarine au cours de la session, il se peut que l'expérience Euler soit reprise.

Fête sportive des employés de la ville

Cent cinquante membres de l'Association sportive des employés de la Ville se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Majella Bédard à leur chalet du Parc Victoria pour une soirée de famille, organisée sous le patronage de S.H. le maire Lucien Borne et de MM. les conseillers municipaux.

Un banquet, des jeux de société suivis de distribution de prix, des morceaux de musique joués par l'habile accordéoniste T. Gagnon et le virtuose du piano Jean-Louis Beaumont, des chants en choeurs étaient au programme. Saine détente dedommageant des amertumes de l'administration, de la poussière des dossiers et de la mauvaise humeur possible d'un chef de bureau !

M. Maurice Hawey, secrétaire des échevins, s'acquitta une fois de plus des fonctions de maitre de cérémonie avec une façon toute échevinale, enviée par nos édiles auxmêmes !

On remarquait dans l'assistance : M. le maire Lucien Borne; MM. les conseillers municipaux A. Michaud, J. Matte, H. Légaré, A. Boutet, E. Caron et G. Guay ; les administrateurs de l'association : MM. Majella Bédard, président, Georges Farrell, vice-président, J.-B. Dufresne, secrétaire, Bernard Gagnon, trésorier, Jean-Louis Vachon, Jean-Louis Beaumont, Maurice Hawey, Robert Corriveau, Paul Béland, Jean-Marie Trottier, Armand Rouleau; Me Ubald Désilets, avocat de l'association; les hauts fonctionnaires municipaux et MM. les avocats du Contentieux; les dirigeants du Syndicat des fonctionnaires municipaux; etc.

MM. les employés de la Ville avaient amené avec eux leurs "moitié"; l'entrain n'en fut pas moindre!

Les paiements de notre fret aux E.-U.

Ottawa, 6. (PC). Le Canada a une balance défavorable d'environ $122,000,000, pour 1947, dans ses paiements de fret ferroviaire et maritime aux Etats-Unis, a annoncé le gouvernement aux Communes.

Les calculs préliminaires indiquent que le Canada a payé $224,000,000 aux Etats-Unis et n'a reçu que $102,000,000, dans ce genre d'affaire, déclara le gouvernement en réponse à une question du député de Beauharnois-Laprairie, M. Maxime Raymond.

Au cours d'années précédentes la balance défavorable était de $66,000,000, basé sur les paiements de $178,000,000 du Canada aux Etats-Unis et de $112,000,000, dans d'autres directions.

A bas Donald Duck !

Caracas, Vénézuéla, 6 (PC) L'union des employés du cinéma du Vénézuéla en veut à Donald Duck.

L'union a décidé qu'elle ne présenterait plus aucun dessin animé de Walt Disney si Bolivar (le chien de Donald Duck) continuait à porter ce nom. Ce nom, dit l'union, est une insulte à la mémoire de Simon Bolivar, héros national du Vénézuéla.

Eglise sauvée par un rêve

Vancouver, 6. (PC). On attribue à un rêve, d'avoir sauver une église de la destruction complète. Mme W. E. Mcallister, épouse du pasteur de Broadway Pentecostal Tabernacle, déclara qu'elle avait rêvé "que la nouvelle église était brûlée de fond en comble". Elle s'éveilla, entendit des craquements et vit des flammes. Elle appela les pompiers. "Je suis certaine que Dieu nous a réveillés, dit-elle. Deux minutes plus tard, toute l'église aurait été la proie des flammes".

Réponses données par M. Duplessis

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a répondu hier après-midi à deux questions qui apparaissaient au feuilleton de la Chambre.

A M. André Laurendeau qui lui demandait si l'enquête sur la Compagnie des tramways de Montréal, menée en vertu de la loi 1 George VI, telle qu'amendée par la loi 3 George VI, avait donné lieu à un rapport définitif, autre que les deux rapports préliminaires de 1940 et de 1941, et si l'inventaire annoncé par le premier de ces rapports préliminaires avait été produit et publié, le premier ministre a répondu "non" dans les deux cas.

Le premier ministre a ensuite répondu à l'hon. M. Casgrain qu'il y avait en 1944, 25 registrats de district dans la province et, qu'en 1948, il y en avait 31 et que c'était afin de remédier à l'accumulation des affaires judiciaires dans le district de Montréal et pour répondre aux besoins de l'administration de la justice, qu'une Cour de Magistrat, composée de cinq juges, fut instituée; et pour répondre aux besoins de l'administration de la justice dans le district de St-François, un magistrat additionnel fut nommé.

Il y avait aussi, le 1er septembre 1944, 15 juges des sessions de la paix dans la province et, en vertu d'une loi qui date de nombreuses années et pour répondre aux besoins de l'administration de la justice, la Cour des sessions de la paix a été autorisée à siéger dans plusieurs districts de la province, autre que ceux de Montréal et de Québec. Le premier février 1948, il y avait alors 21 juges des sessions dans la province.

Plaintes contre un chien bruyant

La plainte d'un citoyen de cette ville contre le propriétaire d'un chien qui aboie et "incommode" les enfants du plaignant a été entendue hier matin en Cour du recorder. Le plaignant allègue que ce chien est mauvais et qu'un jour il dut le frapper avec une pelle parce qu'il s'était jeté sur lui. Plusieurs témoins du défendeur ont affirmé que ce chien n'est en rien mauvais et qu'il cherche à jouer avec les enfants et non à les mordre ni à les incommoder. Le chien en litige est un magnifique épagneul et il a été montré à la Cour. Le recorder Emile Morin se prononcera sur cette cause, vendredi, le 13 courant.

Des chiffres sur la colonisation

En réponse à une série de questions inscrites par M. René Chaloult, député de Québec-Comté, l'hon. Joseph-D. Bégin, ministre de la Colonisation, a déclaré que "pour ce qui est du nombre des paroisses fondées, soit en Abitibi ou ailleurs, son ministère n'est pas en mesure de répondre à cette question, l'érection des missions et des paroisses relevant de l'Episcopat. Cependant, depuis le 8 août 1944, le ministère a collaboré à l'érection de 26 nouvelles chapelles à la demande des évêques concernés dans les différents diocèses érigés en notre province."

Etablissements nouveaux

En 1947 le service de l'établissement a pourvu à 2,212 établissements nouveaux dans les différentes régions de colonisation de la province, dont 435 en Abitibi jusqu'au 8 août 1947, et 446 en Abitibi après le 8 août 1947. De plus 456 cas sont actuellement à l'étude.

En 1945, le ministère de la Colonisation a pris les dispositions nécessaires pour la fondation de colonies nouvelles dans les cantons de Lavergne, Chazel, Despinassy, Berry et Launy, Vassal, Despinassy et Lamorandière, Varsan, Senneville et Fiedmond.

Aide mécanique

Au cours de l'année 1946, 27 béliers mécaniques (bulldozers) ont été mis à la disposition des colons dans les comtés d'Abitibi (Est et Ouest). En 1947 ce chiffre fut porté à 48 et cela comparativement à 15 pour 1942 14 pour 1943, 15 pour 1944 et 17 pour 1948.

"Nous avons calculé", a dit encore le ministre dans sa réponse, "qu'il s'est fait 30,090 acres d'essouchement, en 1947, soit le double de ce qu'il s'est fait en 1946, et environ 11,000 acres de plus que durant la meilleure année précedente."

Les maisons des vétérans

Ottawa, 6. (PC) L'hon. Howe, ministre du Commerce a annoncé aux Communes que 75 municipalités ont profité du programme du gouvernement fédéral, en 1947, en ce qui concerne les 12,000 maisons construites pour venir en aide aux vétérans.

Voici le nombre de maisons, requises par chaque municipalité dans la province de Québec : Aylmer, 50; Hull, 300; Montréal, 15; Québec, 200; Sherbrooke, 40; Amherts 50; Darthmouth, 10; New-Glasgow, 50; et Stellarton, 25.

Schuschnigg à l'université St-Louis

St-Louis, Missouri, 6 (PA) Le Dr Kurt Von Schuschnigg, ancien chancelier d'Autriche, sera professeur à l'Université de St-Louis, en commenant la session d'été. Il sera instructeur dans un cours appelé "L'Etat moderne démocratique".

Quartier latin

Comité d'étude des étudiants en Médecine sur l'union à l'ACEMI

Les étudiants de Laval auront à choisir entre l'organisme national bilingue et une fédération uniquement de langue française. — Un referendum. — M. J.-Ls. Boivin, docteur ès sciences avec grande distinction. — Le dîner annuel des étudiants en Arpentage et Génie forestier. — Le président de NFCUS visitera Laval.

Les étudiants de la faculté de Médecine de Laval ont formé, hier soir, un comité d'étude qui devra faire des recommandations en vue d'un référendum pour savoir si les étudiants québécois s'affilieront à l'Association Canadienne des Etudiants en Médecine et des Internes, (l'ACEMI) qui est un organisme bilingue national, ou à un nouveau groupement de langue française, la Fédération canadienne des Etudiants et Internes en Médecine.

Les étudiants de Laval ont déjà été affiliés au premier organisme. qui groupe à la fois les étudiants de langue anglaise et de langue française du Canada. Ils ont rompu avec cette Association, il y a déjà plus d'un an, afin de faire partie d'un nouvel organisme groupant les étudiants en Médecine de Québec Montréal et d'Ottawa. M. Gérard-G. Letendre, étudiant de Laval, qui est propagandiste du nouvel organisme en a exposé les buts.

Après de longues discussions, et devant l'ampleur de la question on proposa la formation d'un comité d'étude de la question, qui fera part de ses observations par la voie du Carabin. Et un référendum sera ensuite tenu sur la question.

Le comité d'étude est formé de MM. J.-P. Landry, Méd. IV; Paul-Ls Rioux, Méd. LV; Roger Dionne, Méd. IV; André Trudel, Méd. III; Ls St-Arnaud, Méd. II; Henri Schmidt, Méd. III; René Gouin, Méd. II.

Notons qu'actuellement l'ACEMI s'occupe activement de toutes les questions professionnelles ainsi que les questions d'ordre financiers qui intéressent les étudiants et les internes en Médecine.

Doctorat ès sciences avec grande distinction

M. Jean-Louis Boivin a obtenu son doctorat ès sciences de l'Université Laval avec grande distinc-

(Suite à la page 19, 3e col.)

Le mariage avec les étrangers officiellement interdit en Russie

Moscou, 6. (PC) Le décret du 15 février 1947 interdisant le mariage d'un citoyen de l'Union soviétique avec un citoyen étranger a été officiellement ratifié hier par le Soviet Suprême. En fait, cette interdiction existait depuis quelques années et un Canadien a été l'un des premiers à en subir les conséquences. Il s'agit de M. George-F. Power, actuellement attaché à la division consulaire des Affaires exterieures, qui épousa une Russe lors de son séjour à Moscou avec le corps diplomatique canadien. Son épouse n'eut pas la permission de l'accompagner lorsqu'il revint au Canada, ni de le rejoindre par la suite, en dépit de plusieurs tentatives du gouvernement canadien aupres du gouvernement russe. Finalement, celle-ci décida de demander le divorce il y a quelques mois. A cette époque, M. Power déclara lui-même qu'il avait perdu l'espoir de ne jamais revoir son épouse.

Réorganisation de la Société de Mathématiques ; séances publiques

On vise à une vulgarisation de la science des Mathématiques à Québec. — M. Pouliot élu président. — Début d'une série de conférences dans une quinzaine de jours.

La Société de Mathématiques de Québec a été réorganisée sous une nouvelle base, hier soir, au cours d'une réunion de professeurs de mathématiques de Québec à la faculté des Sciences de Laval. M. Adrien Pouliot, doyen des Sciences, a été élu président de cette nouvelle société de Mathématiques qui veut établir des contacts avec les autres sociétés canadiennes, américaines et européennes, particulièrement avec les sociétés françaises.

Les autres officiers élus sont : vice-président, le R. Frère Raoul, é.c. le second vice-président, M. Robert Sauvage; et le secrétaire-trésorier, le lt-commandant Lucien Massé.

Le principal but de la réorganisation de la Société des Mathématiques de Québec est de permettre aux Québécois de s'intéresser aux Mathématiques. C'est pourquoi la Société cherchera surtout à donner des cours de vulgarisation des mathématiques et elle annonce que sa première série de conférences publiques débutera dans une quinzaine de jours. Cette série portera sur le calcul de probabilités et de statistiques, qui se trouve à la base de la physique contemporaine. Ces conférences auraient lieu les jeudis à la Faculté des Sciences. De plus la Société québécoise se propose de collaborer à différentes publications scientifiques.

M. Pouliot donnera lui-même la première des conférences publiques de la Société à Québec. Parmi les autres conférenciers, mentionnons : M. l'abbé Alexandre Larue, le lt-commandant Lucien Massé, M. le professeur Alphonse Matte et le R. Frère Raoul, é.c.

Ouverture de la Rota-Bola

Quand un des organisateurs de la Rota-Bola, M. E.-V. Dewaele, monta sur l'estrade au milieu du manège militaire pour procéder au tirage du prix de présence, à onze heures et quart hier soir, environ $10,000 en articles divers avaient été gagnés à la faveur du sort par la foule qui s'est massée toute la soirée dans l'immense édifice.

Le porteur du numéro 200, qui fut tiré de l'urne par Mlle Pauline Filion, à la demande de M. Dewaele, semblait absent au moment du tirage. La foule se dispersa sans savoir le nom de l'heureux gagnant de la forte somme réservée comme prix de présence. Elle sera sans doute plus favorisée ce soir, alors qu'un égal montant sera offert à tous ceux et celles qui participeront à cette magnifique loterie de charité.

L'ouverture de la "Rota-Bola" eut lieu à huit heures moins quart dans la soirée. M. Dave McWilliams, vice-président du Club Rotary de Québec, indiqua les buts de cette organisation et fit appel à la générosité du public québécois pour en faire un succès. Il remercia le brigadier Bernatchez d'avoir mis le manège à la disposition du club pour la circonstance et rendit hommage à ceux qui ont rendu possible ce superbe festival. M. Robert Kaine, organisateur général, annonça le tirage d'un magnifique ameublement demain soir. M. Georges Paquet, président de la Rota-Bola, adressa aussi la parole, ainsi que plusieurs autres membres du Rotary.

Le public s'amusa ferme autour de 20 kiosques, même durant les vingt minutes d'obscurité dans laquelle il fut plongé. Il s'improvisa alors en une immense chorale mixte pour chanter "Heureux comme un roi" et autres arias de son plus joyeux répertoire.

Le prix des vins et des boissons françaises

Montréal, 6 (PC) Les officiers de la Commission des Liqueurs de Québec ont déclaré qu'à cause de la récente dévalorisation du franc, les prix des vins et des boissons françaises avaient été déduits à travers la province. Ces réductions varient de 25 à 50 sous la bouteille, et incluent les cognacs, les champagnes et autres boissons.

Réunions et Conférences

Aujourd'hui

Conseil des Oeuvres.— Assemblée générale du comité ce soir, à 8 h., à 55, rue d'Auteuil.

Vendredi-Jeunesse.— Première soirée questionnaire présentée par la Société St-Jean-Baptiste de St-Fidèle, ce soir, à 8 h. 30, en la salle paroissiale. L'entrée est libre.

Conseil de Ville.— Réunion du Conseil de ville cet après-midi, à 3 h., à l'hôtel de ville.

Staline refusa de venir aux Etats-Unis

Washington, 6. (AFP). La Maison Blanche annonce que le président Truman a invité le Maréchal Staline à venir aux Etats-Unis pour conférer avec lui et prononcer un discours, trois mois après que Churchill eut parlé à Fulton, Missouri, en 1947.

Le président Truman a proposé à Staline de voyager à bord du grand cuirassé "Missouri", mais Staline a refusé.

Réception par l'hon. Sauvé

Les confrères de classe de l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-être et de la Jeunesse, qui vient d'être promu au grade de brigadier a reçu hier soir ses confrères de classe de la 88e promotion du séminaire de Ste-Thérèse, au Café du Parlement. L'hon. Sauvé, président de sa classe, était accompagné de son épouse et du président perpétuel du conventum, Me Willie Proulx, C.R. Ce dernier a présenté un souvenir de la part de tous les anciens.

Des allocutions ont été prononcées au cours de la réunion, par l'hon. Sauvé et par Me Willie Proulx. L'hon. ministre de la Jeunesse remercia en son nom et au nom de son épouse, ses confrères de la marque d'estime qu'ils leur témoignaient à cette occasion et souligna l'esprit de camaraderie qui unit les anciens de Ste-Thérèse.

Outre M. Sauvé et son épouse, on remarquait à la table d'honneur: Dr J.-P. Sénécal et Mme Sénécal; le R.P. Aurélien Bastien, économe de la maison de retraites fermées du Cap-de-la-Madeleine; Me Willie Proulx, C.R., et Mme Proulx; le R.P. G.-A. Chauret, Eudiste, vice-supérieur à Bathurst et vice-président perpétuel; Dr Georges Cousineau, secrétaire perpétuel, et Mme Cousineau; le R.P. P.-E. Labelle, procureur général de la Fraternité Sacerdotale de Paris; Dr Maurice Fortier et Mme Fortier. Dans l'assistance, on remarquait également M. F.-X. Valiquette, ingénieur de district pour le ministère des Travaux publics, et M. l'abbé Laurent Presseault, professeur de philosophie au Séminaire Ste-Thérèse et organisateur du conventum.

Les pompiers d'Ottawa ont aussi leur feu

Une nouvelle qui nous est communiquée d'Ottawa par la Presse Canadienne annonce que "les pompiers du poste No 1, situé à l'angle de la rue Queen West et de la rue Duke, Ottawa, avaient à peine fini d'éteindre un incendie qu'ils devaient prendre leurs jambes à leur cou pour atteindre le théâtre d'un autre sinistre : leur propre poste".

Ce qui prouve que les pompiers de Québec ne sont pas les seules victimes de leur éternelle victime: le feu.

Nouvelle école de peinture

Montréal, 6 (PC) Une nouvelle école de peinture et de sculpture vient de s'afficher publiquement sous le nom de "Prismes d'yeux". Sa formation était déjà prévue lors d'une exposition de Mimi Parent qui eut lieu au début de l'automne dernier.

Le mouvement a définitivement pris consistance avant hier soir, au cours d'une exposition faite pour la presse, et certaines parties de la soirée furent enregistrées sur disques pour être radiodiffusées en France.

Alfred Pellan, a déclaré que le principal but du mouvement qui ne reconnait aucun chef, "est de réveiller l'attention du peuple, sur le besoin désespéré des peintres canadiens d'avoir de plus grandes galleries où ils pourraient montrer leurs ouvrages".

Le groupement, comprend déjà 15 peintres et 1 sculpteur. Le mouvement n'a pas de credo nouveau et est ouvert à toutes les formes d'art, et "donne son appui à l'esthétique la plus ancienne et qui a fait ses preuves".

Parmi les membres on compte Alfred Pellan, Mlle Parent, Jacques de Tonnancourt, Pierre Garneau, Jean Benoit, et le sculpteur Louis Archambault.

Une soirée zoologique

Une assistance nombreuse remplissait, hier, le vaste amphithéâtre de l'Institut Canadien pour y voir la projection d'un film. Cette pellicule agrémentée de savantes explications et considérations de M. le Dr Georges Préfontaine, directeur de l'Institut Biologique de l'université de Montréal, représentait à l'auditoire, la composition topographique et géologique de cette partie du globe terrestre confinée aux îles Prébilof et au territoire de l'Alaska.

Le conférencier, dans ses doctes remarques sur l'habitat des otaries, des phoques, des lions de mer, en plus d'entretenir l'assistance des moeurs de la population de ce territoire; agrémenta son colloque de choses connexes, telles: la végétation très fertile et le soleil de minuit de Fairbanks ainsi que du mont McKinley recouvert de neige pendant toute l'année durante et escaladé pour la première fois en 1912.

Au nombre des animaux qui habitent ces vastes contrées du nord-ouest Canadien le conférencier souligna la présence de la chèvre de montagne, du moufflon et des nombreuses colonies d'oiseaux.

Cette soirée patronnée par la Société Zoologique de Québec se termina par la présentation de quelques films récréatifs.

Un sifflet attirant !

Woverhampton, Angleterre, 6 (PC) Au moment où l'arbitre Stanley Cockayne, allait siffler pour accorder une punition au cours d'une joute de football, un éclair frappa son sifflet.

L'éclair sauta de sa main droite mais il ne fut pas blessé.

L'arbitre a déclaré: "Je vais exiger un sifflet en plastique".

Chauffard arrêté

Un automobiliste, accusé d'avoir conduit son automobile en état d'ivresse et d'avoir causé un accident mercredi soir, en brisant la clôture de la résidence de M. Paul De Beaumont, avenue Leclerc, a été condamné à $100 d'amende et les frais, hier matin, par S. H. le recorder Morin.

L'inculpé a été arrêté quelques minutes après l'accident par le constable Jobin.

TEMPERATURE

Toronto, 6. — (PC) Voici les minima et les maxima de la température dans les principales villes du Canada, hier, selon le bureau météorologique.

Villes :	Min.	Max.
Vancouver	25	41
Edmonton	-14	5
Winnipeg	-11	4
Toronto	5	20
Ottawa	-19	14
Montreal	-5	13
Québec	-17	10
St-Jean	-18	13

Pronostics

Montréal, 6. (PC) Voici les pronostics de la température pour aujourd'hui.

Régions de Québec, du St-Maurice, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau : Temps clair et légèrement plus doux. Vents légers. Min. —10.

Le soleil

Lever : 7 h. 18
Coucher : 5 h. 12

SYLVAIN

154 CREMAZIE Tél.: 2-6825

POULES A, 5 et 6 lbs, la lb.	.33
LARD, soc, épaule, la lb...	.34
LARD, filet, côte ou chop	.39
LARD HACHE, la lb	.39
STEAK de boeuf haché, lb.	.33
BOEUF Steer Rouge, haute côte, la lb	.25
BACON, tranché ou morceaux, ½ lb	.30
ROTI de Surlonge ou Porterhouse, la lb	.48
STEAK de boeuf, ronde, lb.	.45
STEAK de boeuf, talon, lb.	.49
COTE DE BOEUF filet désossé, la lb	.45
1 gros ALL-BRAN avec tasse à mesurer	.25
PAMPLEMOUSSES, très juteux, la douz	.49
GRAISSE pure Maple Leaf, boite de 1 lb	.28
GRAISSE à la livre, pure	.25
CIRE Johnson en pâte	.60 .99
BEURRE, 1ère qualité, la lb.	.69
POULET, 6 lbs et plus, lb.	.47

Alexander de Tunis déjoua Rommel grâce à un mystérieux camouflage

Le War Office vient de révéler les plans du maréchal vicomte Alexander qui réussit à chasser le "renard du désert" de l'Afrique du Nord. — Véritable campagne d'annihilation.

Londres, 6. (PC) Le War Office vient de révéler hier comment le maréchal vicomte Alexander de Tunis déjoua le maréchal allemand Von Rommel, à la bataille de El Alamein, en Afrique du Nord.

La bataille commença le 23 octobre 1942, et fut le début de l'offensive qui chassa le "renard du désert" et son armée africaine de l'Afrique du Nord. Le front anglais était comme une porte s'ouvrant à la mer, à El Alamein, et s'étendant jusqu'au désert.

La porte aurait pu être ouverte à l'extrémité sud, mais on décida de frapper à la charnière. Pour cela, il fallait mystifier les Allemands sur l'endroit où le coup allait être donné. On plaça donc 700 véhicules simulacres sur les chars d'assaut pour dissimuler les vraies groupements militaires aux yeux des observateurs allemands.

D'autres chars d'assaut mannequins furent disposés de façon à indiquer à l'ennemi que les groupements étaient faits à l'extrême sud de El Alamein. On construisit une fausse pipeline faite de vieux barils de gasoline, se dirigeant du désert vers l'extrémité sud de la ligne. On alla jusqu'à simuler de faux dépôts d'essence. Pour ajouter à la confusion, de faux messages furent envoyés par la radio dans l'intention de brouiller le service d'intelligence de l'ennemi.

Ce camouflage réussit à merveille. Et quand l'attaque commença, l'armée de Rommel était distribuée tout le long de la ligne de front. Même lorsque l'offensive fut déclenchée, Rommel craignit de concentrer ses forces, pour y faire face, de peur que la véritable attaque fût à venir. La défense allemande fut donc tenue en équilibre pendant trois jours.

Le point tournant de la bataille, selon Lord Alexander, fut la bataille de El Halfa, avant El Alamein, lorsque l'armée africaine essaya de passer à travers Suez. La retraite des troupes allemandes de El Halfa fut le début de la déroute. Ce fut véritablement une campagne d'annihilation.

A l'entrée des troupes américaines à Bizerte, et des troupes britanniques à Tunis, le 7 mai 1943, l'armeé de Rommel était écrasée, et le chemin était libre pour l'attaque de la Sicile. 250,000 allemands se rendirent sans condition, et 662 réussirent à s'échapper. Des approvisionnements considérables d'armes, de munitions et d'effets de toute nature furent le partage des vainqueurs. Les pertes alliées se chiffrèrent à 2,000 hommes.

Ces batailles de la campagne d'Afrique eurent pour effet de reunir les alliés et de créer une solidarité qui n'existait qu'en paroles.

Lord Alexander mentionna aussi l'aide apportée par le Général Eisenhower, son esprit de compréhension et l'appui constant qu'il lui donna.

Séance du comité administratif

Le Comité administratif siégera cet après-midi, avant la séance du Conseil municipal, spécialement pour régler le cas du Poste No 8, qui, victime d'un incendie peu respectueux des pompes et des pompiers, demande à être réparé d'urgence.

Les autorités de la Ville avaient décidé mardi de confier les travaux de réparation à l'entrepreneur qui présenterait la soumission la plus avantageuse. Comme les travaux risquent d'être retardés par la méthode des soumissions, nos édiles vont probablement les confier au personnel de M. l'ingénieur Edouard Hamel, directeur du Service municipal des travaux publics. Les réparations pourront ainsi commencer immédiatement.

La séance du Conseil municipal sera suivie d'une réunion du Comité des autobus, qui a pour membres: S.H. le maire Lucien Borne, MM. les conseillers municipaux A. Drolet, H. Gagnon, G. Guay, H. Légaré, J. Matte, W. Samson.

Visite évitée des ports italiens

Washington, 6.(PA)Les navires de guerre américains en manoeuvres dans les eaux méditerranéennes éviteront de visiter les ports italiens, durant les prochaines semaines, suivant en cela un avis du gouvernement italien.

Le premier ministre Alcide de Gasperi a déclaré à l'ambassadeur américain James C. Dunn, qu'une telle façon d'agir serait sage en raison des conditions politiques en Italie. Les communistes, combattant le gouvernement de Gasperi, ont dénoncé la présence des unités de la flotte américaine.

La semaine dernière, la Russie protestait contre l'utilisation des ports italiens comme une violation du traité de paix italien. Les Etats-Unis ont rejeté la protestation en déclarant que Rome avait approuvé la visite des vaisseaux de guerre. Le gouvernement italien confirma publiquement la nouvelle.

Les élections auront lieu en Italie au mois d'avril.

D'autre part, le département d'Etat des Etats-Unis a accusé le gouvernement roumain de se préparer à "balayer les derniers vestiges de l'Opposition démocratique". Le général Marshall a de plus déclaré qu'il avait reçu un rapport mentionnant que 150 à 200 communistes étaient parmi les Juifs cherchant à entrer en Palestine, dernierement.

NOUVELLE PROMOTION

LES INDUSTRIES G.-I. LACHANCE, INC., division no 2, département cuir, harnais et valises, ont le plaisir d'annoncer à leur clientèle et au public en général ainsi qu'aux marchands, cordonniers et selliers, la nomination de M. Jules Jacques, à la gérance de ce département comme remplaçant de notre regretté M. J.-Antoine Ratté.

La longue expérience de M. Jacques dans la vente des cuirs, harnais et valises, ses 17 années de service avec notre maison dont 13 comme voyageur couvrant une grande partie de la province, sont une garantie de satisfaction pour la clientèle de ce département.

M. Jacques sera toujours à votre disposition et nous profitons de l'occasion pour remercier notre clientèle en général de son encouragement, et en particulier lse nombreux amis de M. Jacques.

Nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa nouvelle position.

(**)

COMPRESSEUR À VENDRE
ATTENTION GARAGISTES
Marque "WAYNE". Moteur 1½ force. Capacité 300 lbs ; 7½ pieds cubes. S'adresser à
QUÉBEC AUTO SPRING Reg'd
144, 7e RUE, LIMOILOU

ATTENTION
Je suis acheteur d'une propriété de 1 à 2 logements de 6 pièces, avec système à l'huile, garage, place résidentielle. S'adresser à :
CASIER 927, "Le Soleil"

Dr GERARD LABRIE
MEDECINE GENERALE
Bureau et residence
140 Ave Holland. Tél.: 3-8754
Heures de bureau :
2h. à 4h. p.m., le samedi excepté; 7h. 30 à 9 h. p.m les lundi, mercredi et vendredi.

Films à LOUER
pour programme de vues
Venez, téléphonez, écrivez
au 'ROYAUME de la CAMERA INC.'
3 St-Jean, Québec, tél. 3-4327
pour vos appareils et accessoires photographiques, tels que :
CAMERA - CINE-CAMERA - PROJECTEUR
AGRANDISSEUR - LANTERNE FIXE
POSEMETRE - FILTRE, ETC.

SACS DE THÉ
"SALADA"
Délicieux-
Faciles à préparer

ACHETEURS DE BOIS SCIÉ
en grosses quantités
Nous sommes acheteurs de MERISIER, BOULEAU et ERABLE, 1", 2", 2½" et 3". Aussi EPINETTE et SAPIN, 2" et 3" et un pourcentage de 1".
Veuillez adresser :
INDUSTRIES BARIBEAU INC.
381, rue St-Laurent, Lévis
(Autrefois Gravel Lumber)
Téléphone: 2-4721, Local 10.

VENDEUR DE SPÉCIALITÉS
demandé pour la ville de Québec, position avantageuse pour homme d'expérience, limite d'âge entre 30 et 35 ans. Ecrire en fournissant références à CASE 944 "LE SOLEIL".

Dr Jean TROTTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
37 rue St-Eustache
Téléphone: 3-6675
(Coin St-Jean près chez Lindsay)

Consulat d'Argentine
Le Consul de l'Argentine désire faire savoir que le Consulat argentin a été transféré de son ancien bureau à 96 Casot, à 673 Chemin Ste-Foy.

Téléphone: 2-1060
DENTISTE
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
76 rue ST-JOSEPH Québec

HETHRINGTON — HETHRINGTON — HETHRINGTON
HETHRINGTON

HETHRINGTON
364-368, rue Saint-Jean, Québec. - Téléphone : 2-2081

RÉVÉLATION SENSATIONNELLE
Ecoutez dimanche soir, 8 février, de 8.30 à 9 heures, première causerie à CHRC de M. Léo Tremblay, ancien Président de la Jeunesse Libérale de Québec-Est, vous donner les raisons de sa démission comme tel, et les motifs qui l'ont forcé à quitter les rangs du Parti Libéral.
Annonce rédigée et payée par les amis de M. Léo Tremblay